

# Table des matières

Déclaration.....	i
Remerciements.....	ii
Résumé .....	iii
Liste des tableaux .....	vi
Liste des figures.....	vii
Liste des encadrés .....	viii
<b>1. Introduction.....</b>	<b>9</b>
1.1 « Facile à lire » et bibliothèques : une mission commune.....	9
1.2 FAL « VS » FALC .....	10
1.3 Le FAL, un outil pour s'approcher de la lecture .....	11
1.4 D'un projet à un sujet de travail de Bachelor .....	13
<b>2. Plusieurs contextes, une seule démarche.....</b>	<b>14</b>
2.1 Le FAL vu par l' <i>International Federation of Library Associations and institutions (IFLA)</i> .....	14
2.2 Pays du nord de l'Europe : l'exemple de la Suède .....	15
2.3 <i>Bibliopass</i> et <i>Livre et lecture en Bretagne</i> : pionniers de France .....	17
2.4 Le FAL en Suisse.....	19
2.5 L'impulsion de <i>Bibliomedia</i> .....	20
2.6 Le FAL, un sujet d'actualité pour un travail de recherche .....	21
<b>3. Les publics du FAL : quelle(s) définition(s) ? .....</b>	<b>22</b>
3.1 Différentes catégories, différentes caractéristiques .....	22
3.2 La situation en Suisse romande : quelques chiffres.....	25
3.3 Publics FAL et fréquentation des bibliothèques .....	29
<b>4. « Connaissez-vous la démarche FAL » ? .....</b>	<b>32</b>
4.1 Le FAL dans les bibliothèques de lecture publique de Suisse romande	34
4.1.1 Survol des offres.....	35
4.1.2 Les bibliothèques et leurs fonds .....	38
4.1.3 Les espaces .....	40
4.1.4 Les médiations .....	41
4.1.5 Le FAL et ses difficultés.....	42
4.2 Bibliothèques et institutions, entre visites et échanges.....	45
4.2.1 À la rencontre des bibliothèques.....	46
4.2.2 Biel, Tavannes, Vevey et Sierre : des espaces exemplaires .....	47
4.2.3 Le Bibliobus de l'Université populaire jurassienne : un cas particulier.....	50
4.2.4 Bibliothèques et institutions : un partenariat ?.....	50
4.3 Plusieurs rencontres, plusieurs pistes de réflexion .....	51
4.4 Un guide pour les bibliothèques .....	55

<b>5. Conclusion .....</b>	<b>57</b>
<b>5.1 Les rôles complémentaires de FAL et bibliothèques.....</b>	<b>57</b>
<b>5.2 Synthèse du FAL dans les bibliothèques de lecture publique de Suisse romande.....</b>	<b>58</b>
<b>5.3 Nouveaux axes à explorer et points d'amélioration.....</b>	<b>58</b>
<b>5.4 Recherche individuelle et échanges avec les professionnels : une belle leçon de collaboration .....</b>	<b>59</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>61</b>
<b>Documents cités .....</b>	<b>61</b>
<b>Pour aller plus loin .....</b>	<b>64</b>
<b>Annexe 1 : Guide d'entretien préalable .....</b>	<b>69</b>
<b>Annexe 2 : Questionnaire .....</b>	<b>76</b>
<b>Annexe 3 : Guide d'entretien pour les bibliothèques .....</b>	<b>102</b>
<b>Annexe 4 : Guide d'entretien pour les institutions .....</b>	<b>108</b>
<b>Annexe 5 : Fiches descriptives .....</b>	<b>115</b>
<b>Annexe 6 : Guide pratique à l'usage des bibliothèques .....</b>	<b>125</b>

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Descriptif des niveaux de FAL et des livres-outils.....	12
Tableau 2 : Proportion des publics FAL en Suisse romande.....	26
Tableau 3 : Niveau de littératie (de 1 à 3) des publics FAL .....	28
Tableau 4 : Croisement des résultats aux questions 2 et 5 du questionnaire (N=60) .....	36

## Liste des figures

Figure 1 : Logo FALC.....	10
Figure 2 : Logo FAL reconnu en Bretagne .....	11
Figure 3 : Publics cibles de la démarche FAL .....	23
Figure 4 : Littératie des textes suivis selon fréquence de lecture et type de média .....	30
Figure 5 : Ce que les bibliothèques possèdent/réalisent en termes de FAL (N=60) .....	37
Figure 6 : Taille du fonds FAL (N=24) .....	39
Figure 7 : Difficultés dans l'application de la démarche FAL (N=60).....	43
Figure 8 : Proportion des publics qui exploitent le FAL en bibliothèque (N=24).....	44
Figure 9 : Proportion des partenaires potentiels proches des publics FAL (N=60) .....	45

## Liste des encadrés

Encadré 1 : Publics FAL retenus.....	25
Encadré 2 : Comment mieux connaître le FAL ?.....	35
Encadré 3 : Comment enrichir les collections ?.....	40
Encadré 4 : Quelles activités de médiation et pour quelle raison ?.....	42
Encadré 5 : Comment pallier les difficultés ? .....	43
Encadré 6 : La démarche FAL est-elle stigmatisante ? .....	52
Encadré 7 : Comment choisir à quel public s'adresser ? .....	53
Encadré 8 : Quoi intégrer dans une collection FAL ? .....	53
Encadré 9 : Faut-il aimer lire ? .....	54

# 1. Introduction<sup>2</sup>

La littératie est « l'aptitude à comprendre et utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et capacités. ». (OCDE 2000, p. X). Pour ce faire, avoir de la familiarité avec la lecture est une aide certaine.

Or il s'avère que pas tout le monde n'est à l'aise avec cette pratique ou prend du plaisir à lire. Plusieurs raisons peuvent expliquer un rapport malaisé ou un manque de contact avec la lecture : des handicaps qui rendraient la lecture difficile, des difficultés d'apprentissage, un manque de familiarité avec la pratique due à des raisons socioculturelles ou familiales, une situation socio-économique précaire, ou encore la méconnaissance de la langue du pays d'accueil dans un contexte de migration, une fatigue physique et mentale liée par exemple à un âge avancé... Souvent cet éloignement est aussi symptomatique d'un éloignement plus général des lieux de culture tels que les bibliothèques ou les musées, qui sont perçus comme des temples du savoir pas accessibles à tout le monde, et par conséquent au sein desquels ces publics se sentent illégitimes.

## 1.1 « Facile à lire » et bibliothèques : une mission commune

Comme la lecture, la fréquentation d'une bibliothèque n'est pas quelque chose d'anodin pour tout le monde. L'actuelle fracture numérique ne facilite pas la situation : bien que d'un côté l'essor numérique ait facilité l'accès à l'information, et que la rupture numérique en termes d'accessibilité et d'outils soit moins forte qu'à ses débuts, de l'autre côté, ces événements ont amené à une automatisation de la société et à une dématérialisation des supports. Ces deux éléments, cumulés à la pression qu'on peut subir à travers les réseaux sociaux où l'on s'exprime par écrit et où nous sommes confrontés (souvent de manière pas très diplomatique) à nos défaillances d'écriture ou de compréhension, n'aident pas les personnes éloignées de la lecture à s'en approcher, ou à en développer un ressenti positif.

Le « Facile à lire » ou FAL<sup>3</sup> est une démarche qui s'adresse prioritairement à un public d'adultes pas familiers à la lecture, et dont l'intérêt est avant tout de leur donner la possibilité de s'en approcher. Il constitue également un moyen de promouvoir l'accessibilité à l'information comme de nombreuses initiatives visent à le faire : les directives de l'*International Federation of Library Associations and Institutions* (IFLA), la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand), les objectifs de l'ONU de développement durable<sup>4</sup> (ONU, 2018)... Les bibliothèques sont aussi chargées de cette mission. Les outils développés pour sélectionner des médias FAL et pour organiser un espace adéquat dans les bibliothèques peuvent donc aider ces dernières à atteindre des publics inhabituels, qui ne les fréquentent pas, et qui nécessitent une documentation et une médiation adaptées pour accéder à la lecture.

En Suisse romande, dans les bibliothèques de lecture publique, ce concept commence à être connu et certaines bibliothèques s'essaient à l'assemblage de collections et à la mise sur pied d'espaces. La réalisation d'activités de médiations ou de partenariats portant sur ce sujet

---

<sup>2</sup> Ce travail adopte une rédaction épicène. Si des exceptions sont toutefois présentes, cela est dû à un oubli, ou à la volonté de rendre le texte plus facile à lire.

<sup>3</sup> À partir de cet endroit l'acronyme FAL seul sera employé pour parler du « Facile à lire ».

<sup>4</sup> Notamment les objectifs n° 4 (Éducation de qualité) et n° 10 (Réduction des inégalités).

semble par contre ne pas avoir encore été concrétisée. Mais avant d'entrer dans le détail à ce propos, une présentation de différentes perceptions de la démarche FAL et une description des publics cibles va suivre ce chapitre et préparer le terrain à une réflexion plus personnelle sur le sujet.

## 1.2 FAL « VS » FALC

Il existe une expression très similaire qui est *Facile à lire et à comprendre* (FALC). Elle explicite le fait qu'un texte ne doit pas seulement être lu (décodé), mais doit également pouvoir être « métabolisé » de manière à permettre l'intégration de l'information utile pour la personne. Finalement, FAL et FALC suivent les mêmes règles typographiques et visent le même objectif : rendre les textes plus simples et lisibles, et ainsi ouvrir l'accès à l'information aux personnes qui ont des difficultés de lecture. La différence, à mon sens, concerne le type de textes ou documents abordés et les institutions qui les gèrent : le terme FAL est utilisé dans le domaine des bibliothèques, se référant à des textes littéraires, des bandes dessinées, des documentaires, des livres d'artiste, etc. Des institutions qui traduisent de la documentation administrative ou culturelle, telle qu'une brochure pour les nouveaux arrivés dans le pays, ou un guide du musée, emploieront le terme FALC. Cette différence de terminologie s'est confirmée tout au long de mes recherches, dans les articles consultés et auprès des personnes rencontrées. La seule exception où l'acronyme FALC plutôt que FAL est employé, est un article qui mentionne l'ouverture d'une maison d'édition en France appelée *Oser Lire*, spécialisée dans l'édition de livres faciles à lire et créée par l'*Espace et Services d'Aide par le Travail* (ESAT) d'Antonne-et-Trigonnant, (Faiseaux 2019).

Une différence est également présente au niveau des logos<sup>5</sup> utilisés pour représenter le FALC et le FAL, conçus l'un à la suite de l'autre et par des entités différentes : le premier a été normalisé par l'Afnor (Association française de normalisation) et l'UNAPEI (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis) et est reconnu au niveau européen. Le logo FAL exploité par les bibliothèques bretonnes et devenu label a été réalisé par les Ateliers Art-Terre (Sarnowski 2018, p. 36).

Figure 1 : Logo FALC



(Inclusion Europe 2016)

<sup>5</sup> Il faut noter qu'il existe une assez grande liberté autour de l'usage du logo. Lors de mes observations en bibliothèque ou dans mes recherches, un usage systématique d'un logo dans un cadre précis n'a pas été relevé.

Figure 2 : Logo FAL reconnu en Bretagne



(Ministère de la culture et al. 2018, p.1)

Cette différence peut être due à une volonté de mettre l'accent sur l'action qui est prioritaire pour l'organisme qui suit la démarche et sur le logo choisi pour la représenter : les bibliothèques souhaitent surtout approcher le public de la lecture, lui faire découvrir que cela peut être plaisant. L'accent sera donc mis sur l'acte de *lire* ; elles se limitent donc à parler de « Facile à lire », et adoptent plutôt le logo de *Facile à lire Bretagne*, ou de *l'Association Lire et écrire*. Au contraire, dans le cadre d'organismes qui gèrent de la documentation administrative/culturelle, l'objectif est surtout de faire *comprendre* un concept, une démarche, une interdiction..., ce qui passe obligatoirement par la lecture, mais où l'action de *comprendre* est de plus grande importance. Ces institutions parleront donc plus volontiers de « Facile à lire et à comprendre » et adopteront le logo *Easy-to-Read* européen. Le présent travail étant réalisé dans un contexte bibliothéconomique, l'expression choisie pour parler du sujet en question est « Facile à lire », ou FAL.

### 1.3 Le FAL, un outil pour s'approcher de la lecture

Le FAL est une démarche qui vise, à travers documents, espaces physiques, et activités de médiation bien spécifiques, à ouvrir la voie de la lecture aux personnes qui en sont éloignées. Les raisons de cette distance sont nombreuses et variées, ainsi que les publics (surtout des adultes) à qui le FAL s'adresse : des personnes avec handicaps physiques ou intellectuels, des personnes âgées ou sujettes à une fatigabilité élevée, des personnes allophones, migrantes, ou dans une situation de précarité.... Le FAL a été conçu comme un outil pour la lutte contre l'illettrisme et comme un moyen de faciliter l'accès non seulement à la lecture mais de manière plus large à l'information, à la connaissance et à la culture.

La définition de ce concept qui en est donnée par *Livre et lecture en Bretagne*<sup>6</sup>, et qui me semble très claire et parlante, est la suivante :

« Le “Facile à lire” est une démarche qui vise à promouvoir un ensemble de règles permettant de faciliter la compréhension de la communication écrite et audio-visuelle auprès de personnes qui n’ont jamais vraiment maîtrisé l’apprentissage de la lecture ou qui ont désappris à lire. »  
*(Livre et lecture en Bretagne 2019)*

Concrètement donc, il s'agit de documentation (livres, journaux, brochures, documents audio...) s'adressant principalement à des adultes, conçus et présentés physiquement selon

---

<sup>6</sup> Organisme en France qui s'occupe de soutenir et mettre en contact les professionnels dans le cadre d'actions culturelles.

des règles qui rendent l'utilisation et la compréhension de ces textes faciles pour les publics auxquels ils s'adressent. Les critères qui font qu'un document soit FAL concernent le contenu, le langage, la typographie, l'apparence mais également l'exposition du document. Parmi ces règles on trouve par exemple une couverture attrayante, une mise en page aérée, des phrases courtes, de belles illustrations, des thématiques valorisantes pour des adultes, des médias associés au document écrit, comme des dvd ou des cd (Sarnowski, s.d. *Fiche d'analyse d'un livre : « Facile à lire ? »*). Les textes se différencient entre fictions ou documentaires, et ils peuvent s'agir d'adaptation de textes préexistants ou de textes originaux.

Il existe trois niveaux de FAL, qui correspondent aux niveaux A1, A2 et B1 du cadre européen de référence pour les langues (CECR) (Diacquenod, Santi 2018, p. 32) et dont les caractéristiques sont définies et résumées dans le tableau suivant conçu par F. Sarnowski (s.d. *Fiche d'analyse d'un livre : « Facile à lire ? »*) :

Tableau 1 : Descriptif des niveaux de FAL et des livres-outils

Niveau	Caractéristiques	% dans la collection <sup>7</sup>
Niveau 1	Beaucoup d'images et peu de texte	20%
Niveau 2	Textes courts (80-100 pages), rédigés dans une langue simple et dont le contenu traite des thématiques qui conviennent aux adultes	60%
Niveau 3	Textes longs (100-200 pages), rédigés pour des adultes qui n'ont pas beaucoup de difficultés mais ont besoin de quelque chose de simple car ils sont vite fatigués par la lecture	10%
Livres-outils de médiation	Documents qui s'adaptent particulièrement bien à des activités de médiation	10%

(Sarnowski 2017, p.5)

Trois éléments clés sont à considérer quand une bibliothèque veut mettre en place un espace et un projet FAL :

- La collection (qui comprend livres et autres médias)
- L'espace, qui comprend un mobilier bien repérable, facilement déplaçable et éventuellement issu de la récupération. Les livres sont présentés de face et sans classification (on les identifie généralement par thèmes). Ces espaces doivent être, comme le dit F. Sarnowski, « *des vitrines pour donner envie* » (France 3 Bretagne 2018).
- Les activités de médiation.

Ces trois points sont complémentaires et s'ils sont appliqués, contribuent tous à la réussite de la démarche et à l'enrichissement l'un de l'autre. Par exemple : une bonne collection attirera du public, qui fréquentera l'espace, qui à son tour pourra évoluer. La présence du public dans

<sup>7</sup> Le % est indicatif ; il doit être adapté au public qui fréquente ou qui pourrait fréquenter la bibliothèque. La priorité est donnée aux ouvrages de niveau 2 car ce sont ceux qui manquent le plus en bibliothèque (Sarnowski, s.d.. *Fiche d'analyse d'un livre : « Facile à lire ? »*).

l'espace justifiera la mise en place d'activités pour ce public. Grâce aux activités, on se rapprochera du public et de ses besoins, ce qui permettra un enrichissement de la collection, selon les besoins et envies du public. Les activités de médiation sont fondamentales car elles permettent d'atteindre les publics cibles, qui ne sont pas familiers des bibliothèques, et donc assez peu présents dans ces lieux.

## 1.4 D'un projet à un sujet de travail de Bachelor

L'accès à l'information et à la culture et leur démocratisation sont des thématiques toujours d'actualité et d'importance fondamentale. Le FAL est une démarche qui veut favoriser ces ouvertures ainsi que diminuer l'illettrisme. Mais comment ce concept est-il devenu un sujet de travail de Bachelor ?

Intéressée par ce concept et par son aspect inclusif, la section romande de la Fondation *Bibliomedia* veut donner l'opportunité aux bibliothèques qui le souhaitent d'emprunter des livres FAL et de s'initier à la démarche. En 2018, elle met en place et prête des kits d'essai. Au mois de septembre 2018, deux cours de formation sur le sujet ont été donnés dans ses locaux. Un fonds FAL plus étoffé sera accessible aux bibliothèques souhaitant faire des emprunts vers la fin de l'année 2019. Afin de faire évoluer au mieux son projet et de permettre à ce concept de s'affirmer en Suisse romande, *Bibliomedia* veut réaliser un état de l'art des offres dans ce domaine en termes de collections, espaces et activités de médiation dans les bibliothèques de lecture publique de Suisse romande.

C'est dans ce contexte que la proposition de sujet pour ce travail de Bachelor a été émise et qu'ont été définis ses deux grands objectifs, à savoir : l'analyse des offres FAL dans les bibliothèques de lecture publique en Suisse romande, ainsi que l'établissement de recommandations sous forme d'un guide.

Le présent travail s'articule en cinq grandes parties. D'abord cette première partie introductory visant à présenter le contexte à l'origine du travail. Ensuite, une deuxième partie de présentation du FAL selon différents acteurs/trices et environnements. Le troisième chapitre porte sur les publics qui sont touchés par cette démarche. Le cœur du travail se situe d'une part dans le chapitre quatre, qui comprend l'analyse des offres des bibliothèques, donc des données issues du questionnaire diffusé et des entretiens menés, et de l'autre dans la version « projet » du guide réalisé, qui est également intégré en annexe. Dans ces parties sont émises des recommandations basées sur une réflexion personnelle et sur des notions théoriques issues de la bibliographie consultée. Le travail se termine par une synthèse des idées maîtresses et des résultats de la recherche, par la présentation de nouveaux axes de recherche et d'approfondissement possibles, et par un bilan personnel de l'expérience. Une bibliographie et des annexes sont intégrées en fin de document.

## 2. Plusieurs contextes, une seule démarche

Avant d'entrer dans le vif du sujet et d'analyser le public et les offres FAL en Suisse romande, il est fondamental de situer ce concept dans les contextes où il s'est développé et qui peuvent constituer une base de réflexion pour mon travail. Dans le présent chapitre, je vais donc présenter le FAL dans les contextes suivants :

- *International Federation of Library Associations and Institutions* (IFLA), institution importante du panorama international des bibliothèques
- Pays du nord de l'Europe (d'où la démarche est originaire<sup>8</sup>)
- *Bibliopass* et *Livre et lecture en Bretagne*, les pionniers du FAL en France
- Suisse
- *Bibliomedia*
- Ce travail.

### 2.1 Le FAL vu par l'*International Federation of Library Associations and institutions* (IFLA)

Dans ses *Directives pour les documents faciles-à-lire*, l'IFLA donne les deux formulations qui définissent le FAL :

*L'une signifie qu'une adaptation linguistique a été apportée à un texte pour le rendre plus facile à lire qu'un texte normal, sans toutefois le rendre plus aisément compréhensible ; l'autre implique une adaptation qui facilite à la fois la lecture et la compréhension.*

(IFLA 1999, p. 2)

En 2000, l'IFLA met en place des suggestions adressées aux bibliothèques pour aider leur implication dans la lutte contre l'illettrisme. Pour cette institution, les personnes particulièrement concernées par cette mission sont les (IFLA 2000) :

- Jeunes ayant quitté l'école
- Jeunes au chômage
- Femmes et personnes âgées n'ayant pas eu la possibilité d'étudier ou de pratiquer la lecture et le calcul
- Adultes en difficulté<sup>9</sup>
- Populations et groupes ethniques
- Travailleurs/Travailleuses immigré(e)s
- Réfugié(e)s
- Publics empêchés de prisons et hôpitaux.

L'IFLA mentionne également la *Charte pour le lecteur*, qui marque l'engagement de la part des éditeurs à promouvoir la lecture pour tous, qui ouvre l'accès à la démocratie et qui est

---

<sup>8</sup> L'origine du FAL (en anglais, *Easy-to-read*, est aussi attribuée à des groupes anglo-saxons et américains des années 1990, tels que *People First Movement* (Derksen, s.d.)).

<sup>9</sup> L'IFLA ne donne pas plus de détails quant au type de difficulté mentionnée. J'y inclus donc un public dont les difficultés sont dues tant à des raisons socio-économiques qu'émotionnelles, et dont la compréhension de lecture pourrait être améliorée par la démarche FAL.

« cruciale pour l'évolution personnelle d'un individu et son regard sur le monde extérieur et les autres personnes. » (IFLA 1999, p. 4)

Dans ses textes, l'institution décrit dans le détail non seulement les caractéristiques de ce type de documentation et les publics à qui le FAL s'adresse, mais également les aspects auxquels celles et ceux qui souhaitent écrire et publier en FAL doivent être attentifs. Concrètement, elle suggère de ne pas être trop restrictif en termes de caractéristiques de ces ouvrages. L'écriture et l'illustration étant des processus créatifs, ils seront moins efficaces si trop de contraintes sont imposées. (IFLA 1999, p. 15)

Dans son plan stratégique de 2014-2019, les *Library Services to People with Special Needs* (LSN, section de l'IFLA dont les missions concernent les publics ayant des besoins particuliers)<sup>10</sup> mentionnent les lignes directrices et les buts à atteindre pour rendre les bibliothèques plus inclusives et pour les adapter aux personnes aux besoins particuliers. Sont également mentionnées les barrières auxquelles ces publics sont confrontés s'ils souhaitent fréquenter une bibliothèque (accessibilité physique, signalétique inadaptée à leurs besoins, méconnaissance de leurs besoins de la part des bibliothécaires...) et les quatre objectifs principaux du plan d'adaptation des bibliothèques (*Library Services to people with special needs* (LSN) s.d, pp. 1-2) :

- Diffusion d'un plaidoyer
- Développement des guides et outils pour les bibliothèques
- Collaboration entre bibliothèques et entre bibliothèques et partenaires externes
- Contribution de la LSN à l'IFLA (participer aux publications, faire connaître les objectifs)

Hormis pour le 4<sup>e</sup> point, qui est plutôt « interne » à l'IFLA et aux LSN, le FAL constitue un outil puissant pour la réalisation des autres objectifs et pour la démolition des barrières précédemment citées.

## 2.2 Pays du nord de l'Europe : l'exemple de la Suède

La Suède est un acteur important dans l'histoire du FAL, concept qui est présent dans ce pays depuis les années 1960 (Tronbacke 1993, p.1).

Le premier livre en FAL a été publié en 1968, et il s'agissait d'une adaptation de *Sommaren med Monika* de Per Anders Fogelström. Il a été édité par la *Swedish National Board for Education* dans une période florissante de l'économie suédoise, pendant laquelle la nation misait beaucoup sur la solidarité et sur la *justice sociale* pour son développement (Derksen s.d.). Le fait que cette action ait été une initiative de l'État s'explique par le fait que ce dernier a dû, dans les années 1960, réagir face aux critiques d'organisations et de la population quant au traitement des personnes avec des handicaps intellectuels, qui avaient moins de droits et de reconnaissance que les autres citoyen(ne)s, et qui étaient tenues à l'écart. Le lancement de textes FAL était donc un premier pas vers l'accès à l'autonomie de ces personnes.

Depuis 1987, la *LL (Lättläst) Foundation* est un organisme qui promeut le FAL tout d'abord en publiant des livres et un journal hebdomadaire en huit page, intitulé *8 Sidor* (8 Pages) traitant

---

<sup>10</sup> En 2008 les *Libraries Serving Disadvantage Persons Section* (LSDP) change son nom en *Library Services to People with Special Needs* (LSN), plus adapté au public auquel elle se consacre.

de l'actualité (news, sport, culture...). Ce journal contient des informations tant adaptées d'autres journaux que rédigées par l'éditeur. La fondation s'engage également dans la formation des bibliothécaires au FAL.

Un autre organisme très important en Suède est la *LL-Förlaget*, une maison d'édition qui publie des livres en deux niveaux de FAL (1 et 2) à hauteur de 30 ouvrages par an (Alle 2015, p.15). Il s'agit de livres tant revisités en FAL que rédigés directement dans ce style (Tronbacke 1993, p. 5).

En 1992, le *Centre for Easy-to-Read*, dont l'objectif est d'encourager à lire ce type de documentation, s'associe avec la *Swedish National Association for Persons with Intellectual Disability*, dans l'objectif de réaliser un projet qui consiste à développer la fonction de représentants de lecture, donc des personnes qui mettent en lien la documentation FAL et les personnes cibles. Pour ce faire, les représentant(e)s arrangeant des séances de lecture, des visites de bibliothèques ou d'autres activités (Nomura, Skat Nielsen, Tronbacke 2010, p. 19).

Les espaces FAL sont identifiés sous le nom d'*Easy-to-read squares*. Cette terminologie a été adoptée sans débat, ce qui n'est pas le cas en France, où au départ le fait de signaler un espace comme FAL générât auprès des bibliothécaires une crainte de stigmatisation du public ciblé (Loquet 2017, p. 105).

Parmi les personnes cibles par cette démarche, B. I. Tronbacke (1993, p. 3) de la *Fondation LL* mentionne les personnes :

- Ayant un handicap cognitif ou mental<sup>11</sup>
- Atteintes d'aphasie
- Parlant la langue des signes
- Dyslexiques
- Âgées

ainsi que les lecteurs/trices qui manquent d'entraînement, comme les :

- Illittré(e)s
- Personnes en situation de précarité sociale
- Immigré(e)s
- Enfants en âge scolaire.

D'autres pays européens comme la Belgique ou les Pays-Bas se distinguent dans la démarche FAL. En 2009, *Inclusion Europe*<sup>12</sup> réalise un logo pour aider l'identification de documentation et espaces. Des règles européennes pour la réalisation de documentation en FAL ont aussi été élaborées et publiées. Le site internet entièrement dédié au FAL est aussi disponible et présenté lui-même en FAL (Inclusion Europe 2016).

---

<sup>11</sup> Premier public pour lequel le FAL a été pensé, afin de lui permettre un accès à l'autonomie et à l'information.

<sup>12</sup> *Inclusion Europe* est une association européenne dont la mission est d'offrir les mêmes droits et de faciliter la vie quotidienne, la rendant plus accessible, aux personnes avec handicaps intellectuels.

## 2.3 *Bibliopass et Livre et lecture en Bretagne : pionniers de France*

La Bretagne a été pionnière dans la diffusion du FAL en France où l'illettrisme touche 4% de la population et où seuls 18% fréquentent les bibliothèques. Celles et ceux qui en sont éloignés se divisent en trois catégories de personnes :

- En situation de handicap, physique ou intellectuel
- Sujettes à une grande fatigue
- Exclues socialement et ou culturellement (Alle 2015, p. 14).

Françoise Sarnowski est une figure éclareuse du FAL en Bretagne. Bibliothécaire spécialisée dans le contact avec des publics en difficulté à la Médiathèque des Champs Libres à Rennes, elle fonde en 2011 *Bibliopass*, structure dont le but est de rendre les bibliothèques accessibles à tous, par le biais de formations aux professionnel(le)s du livre (Bibliopass 2019).

Pour elle, le FAL touche un grand nombre de personnes :

- En situation d'illettrisme
- Dyslexiques
- Avec une déficience cognitive
- Âgées ou fatiguées
- Sans pratiques de l'écrit.

Cette bibliothécaire a rencontré pas mal de réticence quand elle a proposé de créer des kits de livres FAL à distribuer aux bibliothèques, et cela à cause d'une crainte de stigmatisation des publics de la part de ces dernières. Bien que ce concept ait aussi divisé l'opinion en Suède, entre celles et ceux qui le trouvaient un bon moyen pour permettre l'accessibilité à l'information, et celles et ceux qui trouvaient ce langage paternaliste et abîmant la langue utilisée (Derksen s.d.), l'idée de communauté en France est plus facilement associée à l'idée de discrimination (Alle 2015, p. 15).

En décembre 2013, deux initiatives ont permis un déblocage de la situation et l'envol du FAL en Bretagne : la signature du Pacte d'avenir, et une collaboration entre *ATD Quart Monde*<sup>13</sup> (*Agir Tous pour la Dignité*, mouvement engagé dans la lutte contre la pauvreté) et les médiathèques de l'Ille-et-Vilaine. La signature a mené la *Direction Régionale des Affaires Culturelles* (DRAC) à soutenir l'initiative FAL en lui attribuant la mission de combattre l'illettrisme et d'aider la mise en place des formations. Les fonds nécessaires à l'atteinte de ces objectifs ont également été mis à disposition. Cette collaboration a permis aux bibliothèques de s'approcher des publics et d'abattre certains préjugés, tant de la part des personnes éloignées de la lecture et des partenaires envers les bibliothèques, que de la part des bibliothécaires envers les publics.<sup>14</sup>

---

<sup>13</sup> Ce mouvement s'engage dans l'accessibilité à l'instruction et à la formation des enfants et des jeunes en situation de grande précarité. Parmi leurs projets il y a la *Bibliothèque de rue*, bibliothèque à ciel ouvert, qui vise à approcher la population défavorisée à la lecture et à la connaissance.

<sup>14</sup> F. Sarnowski explique : « Nous, les bibliothécaires, appartenons à une certaine catégorie sociale, et nous recherchons naturellement des usagers qui nous ressemblent, avec lesquels nous sommes plus à l'aise. Pour s'ouvrir à d'autres catégories sociales, il convient donc de modifier nos pratiques. » (Livre et lecture en Bretagne 2019)

En 2013 le concept est repris par l'établissement public *Livre et lecture en Bretagne*, dans l'idée de lutter contre l'illettrisme. Des espaces FAL commencent donc à voir le jour dans plusieurs bibliothèques bretonnes. *Livre et lecture en Bretagne* s'associe vite à la structure *Bibliopass*, et, ensemble, ces deux institutions commencent à élaborer des kits FAL. Il s'agit de coffrets rassemblant un choix de 100 titres et de la documentation pratique pour les bibliothèques (un descriptif des critères de sélection, des propositions de constitution des espaces et des documents ressources). De plus, *Livres et lecture en Bretagne* et *Bibliopass* conçoivent des formations ou des actions de sensibilisation pour les bibliothécaires (Loquet 2015, p. 22).

Par l'expression *public en situation d'illettrisme*, Christine Loquet, chargée des publics éloignés des livres pour l'établissement *Livre et lecture en Bretagne*, explique qu'il s'agit d'un public d'adultes qui ont soit mal appris à lire, soit appris et ensuite désappris, ou qui pour une raison ou une autre sont *fâchés avec la lecture*. En Bretagne les enfants n'entrent pas dans le public cible du FAL car ils ne s'intègrent pas vraiment dans le programme de sensibilisation à l'illettrisme au sein duquel le FAL se développe. Dans le cas des enfants il faudrait plutôt parler de prévention à l'analphabétisme (Loquet 2018). De plus, plusieurs problématiques présentes chez les adultes (risques de discrimination, d'infantilisation...) ne se présentent pas avec les enfants (Loquet 2018, France 3 Bretagne). Toutefois C. Loquet explique qu'on pourrait s'adresser à ce public cible dans le cas d'un volet de prévention contre l'illettrisme, qui aurait le but de donner envie de lire aux enfants.

C. Loquet signale aussi que ces personnes ont des difficultés non seulement à aborder le livre lui-même, mais également à pénétrer l'espace qui l'accueille (France 3 Bretagne 2018). D'où le besoin d'installer les espaces FAL à l'entrée de la bibliothèque, ainsi qu'à d'autres endroits où l'on ne s'attend pas forcément à trouver des livres, mais qui sont fréquentés par le public ciblé (hôpitaux, épiceries, coiffeurs...).

En 2017, l'association *Les Chemins de lecture*, fondée aussi par F. Sarnowski, et dont le but est de réaliser de la médiation culturelle en lien avec la lecture auprès des publics qui en sont éloignés (Sarnowski, Ille & Vilaine Le Département 2018, p. 86) propose un Prix littéraire FAL, dans le but non seulement de stimuler la lecture mais également de créer une occasion de rencontres. Le projet est très bien accueilli ; le prix est prévu tous les deux ans et est composé de deux volets :

- Lecteur/trice, qui récompense l'auteur(e) de l'ouvrage favori des votant(e)s (parmi huit livres sélectionnés).
- Bibliothèque, qui met en exergue le travail de médiation et d'action culturelle des bibliothèques participantes. Il existe un prix pour les bibliothèques des communes inférieures à 3000 habitants, et un autre pour celles de plus de 3000 habitants.

L'objectif n'est pas celui de pousser le public à lire un ou plusieurs des huit ouvrages en lice pour le prix, mais il a plusieurs autres raisons d'être, comme de créer l'opportunité pour les publics touchés par l'illettrisme de voter pour un livre, voire de faire partie du jury pour la sélection, en leur offrant ainsi l'occasion de rentrer dans une démarche de citoyenneté, de permettre des rencontres et des échanges, de faire vivre les espaces FAL par les animations et médiations générées par le prix. Il s'agit aussi d'une occasion de réaliser ou de renforcer des partenariats, liens importants avec le public (France 3 Bretagne 2017).

Aujourd’hui, en Bretagne, plus d’une cinquantaine de bibliothèques sont engagées dans la démarche FAL.

## 2.4 Le FAL en Suisse

Jusqu’à présent, la plupart des actions en faveur du langage simplifié concernent surtout la documentation administrative ou culturelle. On parle donc plus souvent de FALC que de FAL.

En 2014 la *Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées* (CDPH) a été ratifiée en marquant l’engagement de la Suisse vers la facilitation d’accès à l’information pour les personnes touchées par un handicap (Gangloff 2015, p. 45). De même, la Loi fédérale sur l’élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (LHAND) mentionne aussi la culture, parmi tous les programmes visant l’amélioration de l’accessibilité aux personnes handicapées (LHand 2002, p.8). On ne parle donc pas uniquement d’accessibilité physique mais d’accessibilité en général. Ces documents sont disponibles sur le site de la Confédération en version FAL.

Grâce à la naissance et à l’engagement des Bureaux de langage simplifié ouverts par *Pro Infirmis*, de la documentation administrative ou non (contrats, lois, guides touristiques...) peut être réalisée en permettant ainsi l'accès à l'information aux personnes ayant toutes sortes de difficultés. Ces bureaux existent depuis 2015 à Zurich, depuis 2017 à Fribourg et un autre vient d'ouvrir à Bellinzona (Tessin).

La fondation *WohnWerk* à Bâle comprend aussi un bureau pour le langage simplifié depuis 2014. Elle est dirigée par Uwe Armbruster, son fondateur, qui est considéré comme l'un des pionniers du FALC en Suisse. (Saxenhofer 2016, p.8).

Une autre importante personnalité dans le domaine du FALC, est France Santi, journaliste de presse et journaliste web. Depuis 2009, année durant laquelle elle commence à se consacrer au FALC, elle fait le pont entre Suisse romande et Suisse alémanique. Comme elle travaille et mène des projets tant en français qu'en allemand, elle a une vision globale du FAL tant en Suisse romande qu'en Suisse alémanique. Engagée dans l'accès à l'information pour tous, elle donne des cours, fournit des traductions en langage simplifié et tient un blog. Sur ce dernier, une « boîte à outils »<sup>15</sup> contenant de la documentation sur le FAL est accessible à celles et ceux intéressé(e)s par ce sujet.

Depuis 2016, le label «Culture inclusive », décernée par *Pro Infirmis*, distingue les institutions culturelles engagées dans l'ouverture des offres culturelles à tout le monde. L'accès aux contenus par le biais de documentation présentée en langue facile à lire et à comprendre fait partie d'une des cinq catégories de points inclusifs retenus par le label<sup>16</sup>.

L'année suivante, en 2017, un groupe de travail qui étudie la question du FALC dans le domaine des textes administratifs intègre l'administration fédérale. Depuis, des actions ont été menées, comme la mise en place d'une journée d'études comprenant des ateliers de transcriptions en FALC de documents officiels, des aide-mémoire sur la protection de l'enfant et de l'adulte, ou encore la naissance de bureaux de traduction de langage simplifié précédemment mentionnés. (Diacquenod, Santi 2018, pp. 30-31)

---

<sup>15</sup> Ensemble de publications en « Facile à lire et à comprendre ».

<sup>16</sup> A savoir : l'offre culturelle, l'accès aux contenus, l'accès architectural, les offres d'emploi et la communication.

Pour promouvoir ultérieurement la démarche, il faudrait, selon C. Diacquenod et F. Santi (2018, pp. 30-31) :

- Incrire le FALC dans la législation pour qu'il soit intégré d'office dans la documentation officielle
- Fournir des traducteurs/trices aux organisations/services qui informent le public cible ou les diriger vers un bureau de langage simplifié pour que leurs textes soient accessibles à tous
- Faire appel à des personnes formées pour la traduction de ce type
- Développer des technologies qui aideraient dans la démarche, comme des logiciels d'aide ou encore le [dictionnaire Falc'able](#), dictionnaire en ligne et collaboratif (Santi 2018a), dont le but est d'aider à transcrire des informations en langage FALC.

Pour ce qui est de la promotion de documents de nature plus « littéraire » (romans, documentaires,...) en FAL en Suisse, les bibliothèques commencent timidement à s'intéresser au sujet et à faire des projets. Des espaces commencent également à voir le jour<sup>17</sup> : la bibliothèque de la Ville de Bienne, qui a inauguré au mois de janvier 2019 son espace « Facile à lire », en est un exemple.

## 2.5 L'impulsion de *Bibliomedia*

Au mois de septembre 2018, Françoise Sarnowski donne deux jours de suite un atelier portant sur la thématique du FAL dans les locaux de *Bibliomedia* dans le cadre d'une formation continue proposée par *BiblioRomandie* (anciennement CLP *Communauté de travail de bibliothèques suisses de lecture publique*)<sup>18</sup>.

L'objectif était tout d'abord d'apprendre aux bibliothécaires participant(e)s à reconnaître et mettre en valeur les livres ayant des caractéristiques adaptées au public éloigné de la lecture. Un autre but de l'atelier était de suggérer aux bibliothécaires comment échanger avec ce public et créer des relations avec des institutions qui le côtoient au quotidien. La question de l'élaboration d'une sélection de lectures pour un public sans difficultés particulières, mais qui est en quête de textes plus simples à consulter, a aussi été abordée.

À travers ces interventions, *Bibliomedia* a pu réaliser une première connexion entre le sujet et les bibliothèques en présentant la démarche. Voulant poursuivre dans son projet de sensibilisation au FAL, *Bibliomedia* a offert des ressources aux bibliothèques intéressées, à travers le prêt de kits de documents FAL. L'étape suivante a été l'assemblage (qui est toujours en cours) d'un fonds d'environ 1000 titres, et ce dans l'idée d'étoffer et de proposer une offre encore plus pertinente. Hormis de nombreuses difficultés telles que trouver des médias possédant les caractéristiques FAL, composer des kits diversifiés et qui pouvaient convenir à un public très hétérogène, etc., l'offre n'a eu qu'un faible écho de la part des bibliothèques auxquelles elle a été proposée, mais elle a tout de même permis de sensibiliser au sujet et de donner le coup d'envoi à quelques projets (sur lesquels je reviendrai plus loin dans le travail). À l'exception de la bibliothèque de la Ville de Bienne, qui a effectivement mis en place un espace FAL, la diffusion des kits n'a pas donné lieu à une concrétisation massive de ce type d'actions. Actuellement *Bibliomedia* constitue un fonds FAL dans lequel seront intégrés

<sup>17</sup> Une analyse plus approfondie de la situation est réalisée dans le chapitre suivant.

<sup>18</sup> La proposition a été suggérée par L. Voisard, qui est à la fois président de *BiblioRomandie* et directeur de *Bibliomedia*.

certains médias des premiers kits. Il s'agit de développer l'offre en tenant compte des retours des bibliothèques. Ce fonds devrait être disponible au prêt d'ici début 2020.

## 2.6 Le FAL, un sujet d'actualité pour un travail de recherche

Dans le cadre de ce travail de Bachelor, pour développer ma réflexion, je suivrai deux axes : d'une part les éléments théoriques et actions appliqués en Bretagne, et de l'autre une analyse de la réalité suisse relevée à travers les données récoltées par des entretiens et un questionnaire. Ce choix se justifie par la volonté de s'aligner sur la perception du mandant de ce travail, qui a lui-même fait appel à F. Sarnowski pour orienter ses premières actions en termes de FAL, et de répondre au mieux à sa demande : la réalisation d'un état de l'art du FAL en Suisse romande et de recommandations adaptées au contexte.

Bien que très intéressante, l'extension de la réflexion à un niveau européen rendrait ce travail trop volumineux. Je tiendrai compte des activités et des théories en place en Scandinavie, ainsi que de la description détaillée des publics touchés réalisée par l'IFLA, en particulier pour la dernière partie de mon travail qui concerne la construction de recommandations pour la mise en application de la démarche FAL en bibliothèque. Pour ce qui est d'une définition du FAL, j'apprécie particulièrement la comparaison entre le langage simplifié et un ascenseur faite par Susanne Gross, collaboratrice spécialisée pour *Capito*<sup>19</sup> Bodensee :

« Prenez l'exemple de l'ascenseur : pour les uns, c'est la seule possibilité pour monter les étages sans aide. D'autres l'utilisent parce que c'est pratique. D'autres encore y renoncent et empruntent l'escalier. C'est à cette image que j'associe le langage simplifié : il est à disposition de tous et celui qui le souhaite peut l'utiliser. Pour moi, c'est là un aspect important de l'inclusion. » (Saxenhofer 2016, p. 4)

---

<sup>19</sup> *Capito* est une entreprise qui retravaille des textes, des sites internet, des applications, etc... et donne des cours de simplification des informations. En Suisse il existe une antenne *Capito* à Zurich.

### **3. Les publics du FAL : quelle(s) définition(s) ?**

Pour proposer une offre en bibliothèque qui s'adresse à un public spécifique, il faut apprendre à connaître ses attentes et ses besoins. C'est le cas pour le public (ou plutôt, pour les publics !) touché par le FAL.

La difficulté dans ce cas de figure est qu'il s'agit d'interagir avec plusieurs publics différents qui ont des besoins à la fois similaires et spécifiques. De plus, ces personnes sont difficiles à aborder, car bien souvent elles ne fréquentent pas les bibliothèques, ne clament pas haut et fort leur ressenti envers la lecture, et sont par conséquent plus difficilement joignables par les bibliothécaires, par les offres de lectures ou par des activités de médiation.

La définition même de ces publics est variable et délicate à nommer : publics éloignés, empêchés, en difficulté, *fâchés contre la lecture* comme le dit C. Loquet (France 3 Bretagne 2018), non-publics... La définition exploitée en Bretagne pour désigner les personnes à qui s'adresse la démarche FAL est celle de *publics éloignés* (Loquet 2017, p. 104). L'éloignement peut être dû tant à des raisons physiques (par exemple un handicap moteur) qu'à des raisons géographiques, socioculturelles ou psychologiques. C'est cette définition que j'ai décidé d'adopter dans ce travail, d'une part parce qu'elle me paraît être la moins stigmatisante, et de l'autre pour une volonté de m'aligner à la tendance bretonne, exemplaire dans le traitement et dans l'application du FAL en bibliothèque.

#### **3.1 Différentes catégories, différentes caractéristiques**

Mais qui sont donc concrètement ces publics ? L'IFLA (1999, pp. 5-6) mentionne deux grandes catégories de public concerné par le FAL :

- Celles et ceux qui ont un besoin permanent de ce type de documents
- Celles et ceux qui en font une utilisation temporaire.

Dans ces grands groupes, l'IFLA différencie ensuite<sup>20</sup> :

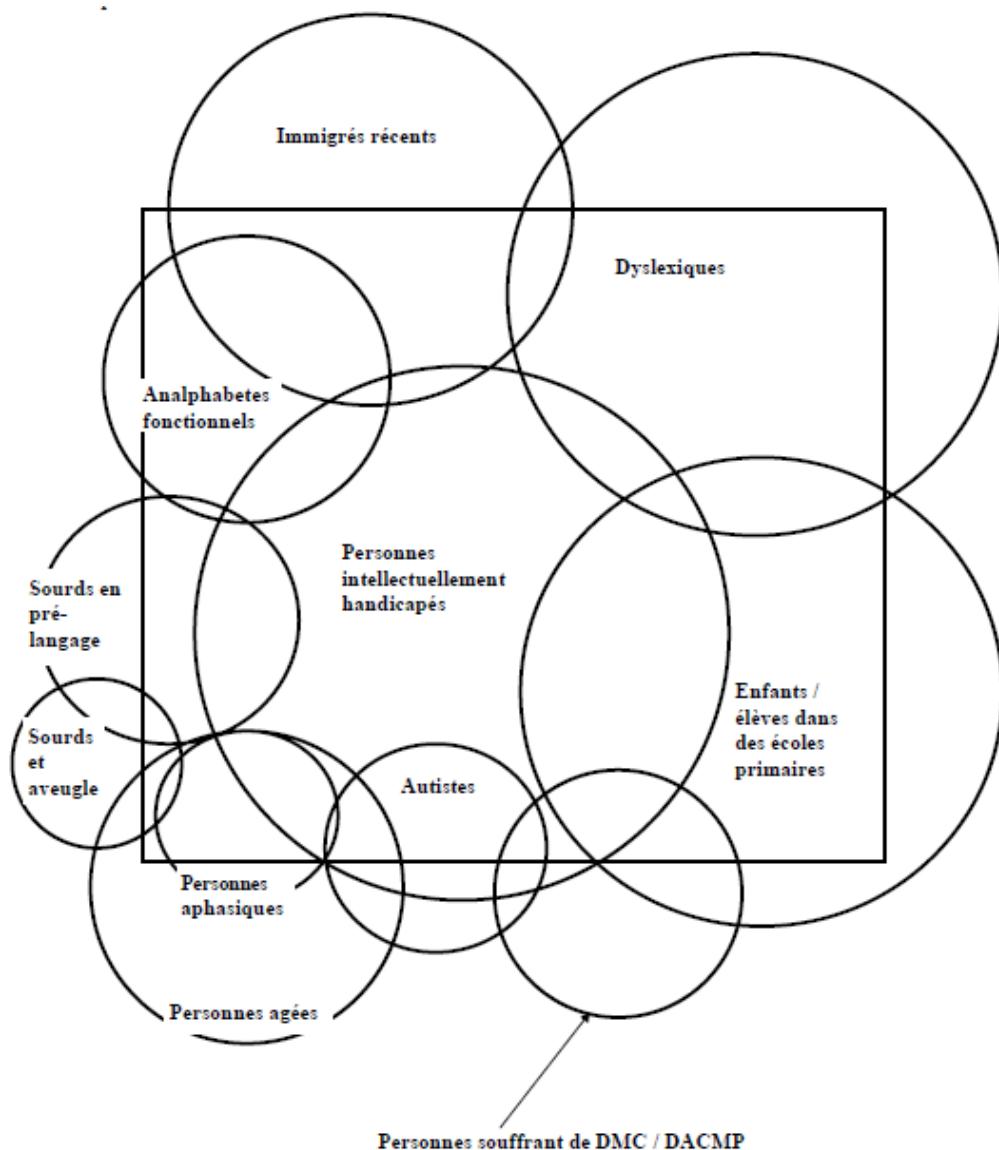
- Les adultes
- Les jeunes adultes
- Les enfants.

---

<sup>20</sup> Ce travail cible les deux premières catégories. Il ne sera pas vraiment question des enfants et de la littérature qui leur est consacrée.

Dans ses *Directives pour les documents faciles-à-lire* (IFLA 1999, p.6) l'IFLA présente le schéma repris ci-dessous et détaille les différents publics et leurs caractéristiques.

Figure 3 : Publics cibles de la démarche FAL



(IFLA, 1999, p. 6)

L'encadré dans lequel les cercles sont inscrits représente la documentation FAL<sup>21</sup>. Les onze typologies de personnes cibles sont évoquées par des cercles dont la taille indique l'importance de l'apport que le FAL peut leur fournir : plus le cercle est grand, plus important est l'apport.

---

<sup>21</sup> L'IFLA ne mentionne pas de ressources littéraires spécifiques, l'encadré indique uniquement la documentation FAL en général.

Les plus concernées sont les

- personnes intellectuellement handicapées, qui peuvent être ultérieurement différencierées selon la gravité de leur handicap (léger, modéré, sévère)
- personnes avec troubles dyslexiques, donc celles et ceux chez qui est constaté un décalage entre les notions de lecture et d'écriture et le niveau intellectuel
- enfants/élèves dans des écoles primaires
- immigré(e)s récent(e)s, donc les personnes récemment installées dans un pays et qui ne maîtrisent pas encore la langue du lieu.

Les autres publics touchés sont ensuite les personnes qui sont susceptibles d'être, ou sont déjà, en situation d'illettrisme :

- analphabètes fonctionnels, donc qui n'ont pas assez de connaissances pour être totalement à l'aise avec la lecture et l'écriture dans leurs activités sociales ou professionnelles, mais qui peuvent tout de même se livrer à ces activités
- personnes sourdes en pré-langage (nées sourdes)
- personnes aphasiques présentant donc des désordres du discours qui peuvent survenir à la suite d'une maladie ou d'un accident. Comme pour les handicaps, l'aphasie peut se présenter avec différents degrés d'intensité. Les aphasiques sont souvent des personnes âgées, autre public cible du FAL, en particulier celles souffrant d'une *démence bénigne à modérée* (IFLA 1999, p. 10).
- autistes et personnes ayant une déficience motrice cérébrale ou un déficit de l'attention, de contrôle moteur et de perception (DMC/DACMP). Ces deux derniers groupes touchés sont confrontés à des problématiques proches de celles avec des handicaps intellectuels.

À ces catégories prises en compte par l'IFLA, d'autres sont ajoutées par F. Sarnowski (2018a), à savoir les

- allophones (migrant(e)s, immigré(e)s récent(e)s ou non) qui parlent une autre langue que celle du pays d'accueil
- personnes qui manquent de pratique pour des raisons de conditions socio-économiques précaires
- personnes qui ont simplement besoin de lectures plus « légères », en raison de manque de temps ou d'énergie à investir dans la lecture.

## Encadré 1 : Publics FAL retenus

Pour résumer, en prenant en considération les indications de l'IFLA et de F. Sarnowski, on différencie donc six grandes catégories de personnes qui peuvent s'approcher de la lecture grâce au FAL:

- Personnes avec un handicap ou un trouble (intellectuel/physique/dyslexie/autisme)
- Personnes allophones (parmi lesquelles se trouvent aussi des personnes immigrées)
- Personnes à fatigabilité élevée (personnes malades, âgées, aphasiques)
- Personnes en situation de précarité (financière, sociale)
- Personnes en manque de pratique (analphabètes fonctionnels, en situation d'illettrisme)
- Personnes en manque de temps.

Certaines de ces catégories présentent des degrés de difficulté différents (une personne peut se trouver dans une situation de handicap léger, modéré ou sévère), et on peut aussi constater parfois une accumulation des difficultés : par exemple une personne en manque de pratique peut également être en situation de précarité, ou, plus parlant encore, (et ce qui fait que j'ai intégré les deux dans la même catégorie, malgré qu'un terme ne soit pas synonyme de l'autre), le cas des allophones et des immigré(e)s. Ensuite, il ne faut pas oublier que toutes ces personnes sont d'abord des personnes, et elles ont donc des spécificités en termes d'intérêts et d'expérience en tant que lecteurs. Un dernier aspect à ne pas négliger et déjà mis en avant par l'IFLA : si certaines personnes nécessiteront toujours des lectures FAL, certaines autres n'en auront besoin que pendant une période de leur vie.

La conséquence de la diversité de ces groupes est que tous les médias FAL ne peuvent pas s'adapter à tous les publics à la fois, et que ces derniers ne les exploiteront pas de la même façon selon leur situation. La similitude entre le langage simplifiée et l'ascenseur proposée par Susanne Gross, de *Capito Bodensee*, et mentionnée à la [page 21](#) du présent travail, me paraît tout à fait parlante et pertinente.

### 3.2 La situation en Suisse romande : quelques chiffres

Une étude ou une enquête qui chiffre les publics nécessitant des ressources FAL n'existe pas encore. Ce que j'ai essayé de faire dans ce chapitre est d'abord d'estimer le pourcentage en Suisse romande des catégories de publics FAL précédemment mentionnés. Je me suis principalement basée sur les chiffres de la page « Portraits des cantons » (OFS, 2019a), où j'ai consulté les catégories de publics qui m'intéressaient pour chaque canton de Suisse romande, dont j'ai d'abord transformé le pourcentage en chiffre pour les additionner de manière à savoir environ combien de personnes appartiennent à la catégorie sélectionnée, pour ensuite convertir à nouveau le chiffre en pourcentage. Pour obtenir le résultat recherché j'ai parfois dû croiser les données de deux statistiques différentes.

Les pourcentages obtenus sont approximatifs pour différentes raisons, à commencer par le fait que les catégories de publics abordées sont parfois « floues », voire inexistantes en termes statistiques : les personnes dyslexiques entrent-elles dans l'estimation des personnes ayant

un handicap ? Les personnes en manque de temps pour lire ont-elles été chiffrées ? Il y a ensuite la question des cantons bilingues, pour lesquels une distinction de la population n'a pas été réalisée. Il reste donc très difficile d'avoir des pourcentages précis de la population de Suisse romande représentant ces publics, mais les observations menées permettent tout de même de confirmer à quel point le nombre de personnes potentiellement intéressées par le FAL est élevé en Suisse romande.

Dans cette zone géographique, la population est estimée à 3'227'295 personnes<sup>22</sup> en 2017 (OFS 2019a). Le tableau suivant a été construit sur cette donnée et sur les statistiques des documents consultés, et illustre la proportion des catégories de publics FAL en Suisse romande.

Tableau 2 : Proportion des publics FAL en Suisse romande

Public	%	Source	Remarques
Personnes avec handicap ou trouble	21	OFS 2019a OFS 2015	<p>Informations tirées d'une enquête menée en 2013 sur les revenus et les conditions de vie de la population (OFS 2015), combiné avec la donnée qui indique qu'en Suisse environ 1'792'000 personnes sont atteintes d'un handicap. L'enquête a été menée auprès de personnes de 16 à 64 ans qui vivent en ménage privé et qui ont un problème de santé durable qui les limite de manière plus ou moins importante dans la vie courante. (OFS 2017b). Ces données ont permis de calculer le nombre approximatif de personnes avec un handicap en Suisse romande, qui s'élève donc à environ 21% de la population.</p> <p>Les personnes atteintes de troubles tels que la dyslexie sont difficiles à estimer car, en partie, les personnes ayant ce trouble ne l'ont pas forcément déclaré, dans d'autres cas il n'a pas été détecté, ou encore il a été intégré parmi les handicaps.</p>

<sup>22</sup> Pour réaliser certains calculs avec des données statistiques qui comprennent le canton de Soleure, le chiffre pris en compte est de 3'498'727 personnes.

Personnes allophones/immigrées	26	OFS 2019a	Les chiffres pris en compte sont le pourcentage de population étrangère en Suisse romande (sachant qu'elle peut comprendre des francophones, des personnes qui ont suivi une scolarité en Suisse, et qu'elle ne comprend pas les demandeurs d'asile). Ce chiffre devrait donc être revu.
Personnes âgées (65 ans et +)	18	OFS 2019a	-
Personnes en situation de précarité	7	OFS 2019b OFS 2019a	Précarité en terme de privations matérielles ; pas de détails en termes de précarité sociale, qui serait plus pertinente pour cette recherche.
Personnes en manque de pratique	10-20	Notter 2006, p.20	-
Personnes en manque de temps	Non chiffrable	-	-

(Etique 2019)

Pour détailler et compléter ces données, on pourra se référer aux résultats du rapport national basé sur l'enquête internationale sur la littératie<sup>23</sup> des adultes ALL (*Adult Literacy and Life Skills*) menée en 2003, dans laquelle ont été testées les compétences en termes de textes suivis (*constitués d'une suite de phrases, organisées ou non en paragraphes, avec ou sans sous-titres.*) et de textes schématiques (*constitués d'un ou plusieurs agrégats d'information – listes, tableaux, formulaires, graphiques, cartes, plans, dessins, - accompagnés ou non de textes – commentaires, explications, instructions, etc.*) (Notter 2006, p. 11). Dans cette enquête, 5 niveaux de compétence ont été estimés et associés à un certain nombre de points, obtenus lors de la réalisation du test soumis aux participant(e)s à l'enquête, et correspondants à un niveau de compétence qui va de très bas (Niveau 1, 0-225 points), à un niveau de compétence très poussé (Niveau 5, 376-500 points) (Notter 2006, p.95). Les compétences en calcul (numératie) ont aussi été testées, mais ces données ne sont pas parlantes dans le cadre de ce travail, où uniquement les données concernant les textes suivis ont été prises en

---

<sup>23</sup> Pour rappel, la littératie est l'« aptitude à comprendre et utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et capacité ». (OCDE 2000, p. X).

considération, car plus proches des compétences nécessaires pour lire des livres ou d'autres textes, qu'ils soient FAL ou non.

On peut supposer que les publics intéressés par le FAL ont pour la plupart un niveau de littératie entre 1 et 3, en raison de leur éloignement de la lecture qui, si elle n'est pas entraînée ou tout simplement absente, se perd en provoquant ainsi une baisse de littératie.

Les données de l'enquête montrent d'abord qu'en Suisse entre 13 et 19% de la population, soit 800'000 adultes, sont touchés par l'illettrisme, et que la moitié rencontre des difficultés à affronter le quotidien (Gangloff 2015, p. 47)<sup>24</sup>. Le tableau suivant reprend les données qui se réfèrent aux personnes faisant partie des publics cibles du FAL et venant de Suisse romande qui ont participé à l'enquête.

Tableau 3 : Niveau de littératie (de 1 à 3) des publics FAL

<b>Public avec niveau de littératie de 1 à 3</b>	<b>% de la population faisant partie de ces publics en Suisse romande</b>			<b>Source</b>	<b>Remarques</b>
Personnes avec handicap ou trouble	Pas chiffré			-	-
Personnes allophones/im migrées	21	39	30	Notter 2006, p.7 Notter 2006, pp. 39-40	<p>La méconnaissance de la langue et des problèmes de lecture sont responsables de ces résultats</p> <p>Notter remarque que les immigré(e)s récent(e)s réalisent de meilleures performances que les immigré(e)s plus ancien(ne)s (installé(e)s donc en Suisse avant 1998). (Notter 2006, p. 7).</p>
Personnes âgées	25	43	30	Notter 2006, p. 25	La tranche d'âge 56-65 ans en Suisse romande a un niveau de littératie plus bas que les jeunes.

<sup>24</sup> Selon le reportage *Illétrisme : lire et écrire cela ne va pas de soi* (2016), en Suisse environ les 15-16 % de la population sont touchés par l'illettrisme. De plus, probablement tous les cas ne sont pas « déclarés », la thématique de l'illettrisme étant encore assez tabou dans notre pays.

					Bien que ces données n'illustrent pas la situation des seniors de 65+, on peut imaginer que le pourcentage les concernant est le même ou plus haut que le précédent. Des soucis de santé, une faible scolarisation expliqueraient l'augmentation de ces pourcentages.
Personnes en situation de précarité	Pas chiffré			-	-
Personnes en manque de pratique	18	40	38	Notter 2006 p. 20	-
Personnes en manque de temps	Pas chiffré			-	-

(Etique 2019)

Finalement, lire, écrire et compter sont des compétences qui ne sont pas définitivement acquises, et qui peuvent se perdre si elles ne sont pas entraînées. Par conséquent, moins on lit, moins le niveau de littératie augmente (Notter 2006, p. 84).

Il n'est pas indispensable de lire beaucoup, mais le faire de manière régulière ne peut qu'entraîner une augmentation de la littératie, et par suite une amélioration de la qualité de vie, étant donné que cela stimule la participation à la vie sociale (OFS, 2003. p. 70). Le document de l'OFS portant sur l'enquête de la littératie des adultes présente également une thèse de cercle vicieux, qui dit que celles et ceux qui ont beaucoup d'activités sociales lisent moins car elles et ils n'en ont pas le temps. Par conséquent leur niveau de littératie baisse. Ce qui est intéressant est que la démarche FAL permet de contourner ce problème, car ces lectures sont adaptées aussi à ceux qui n'ont pas beaucoup de temps pour lire.

### 3.3 Publics FAL et fréquentation des bibliothèques

Une question qui vient tout naturellement après avoir déterminé qui sont les publics cibles est de se demander si ces publics fréquentent les bibliothèques. Plusieurs éléments font penser que ce n'est plutôt pas le cas.

L'enquête sur les pratiques culturelles menée en 2014 par l'OFS, et dont les données concernent toute la Suisse, et non uniquement la Suisse romande, montre que 15% s'y rend régulièrement et pour le plaisir (OFS 2017a, p. 18). Aussi important à remarquer, celles et

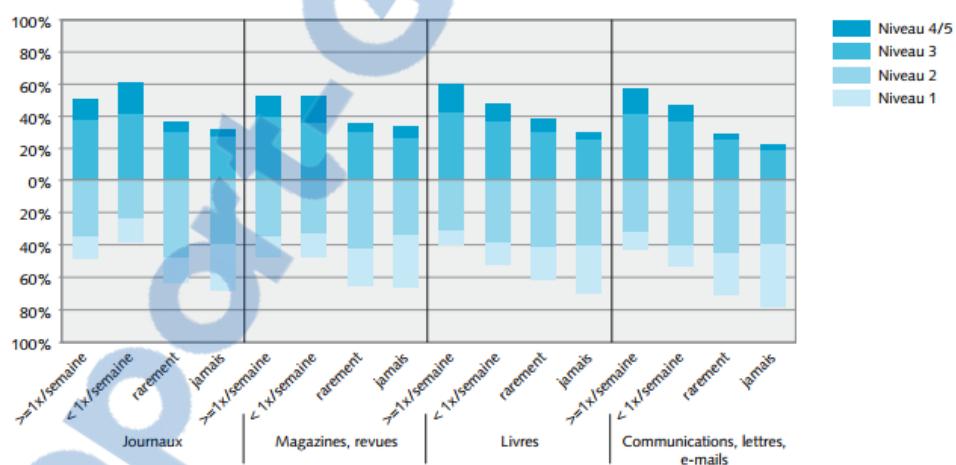
ceux qui lisent le plus, tant pour le plaisir que pour la formation ou le travail, ont aussi un plus haut niveau d'études (OFS 2017a, p. 9), et donc un niveau de littératie plus élevé.

Par opposition, la portion de population qui ne s'est pas rendue dans une bibliothèque ou médiathèque et n'a lu aucun livre en 2014 correspond à 24,8% de la population (OFS 2017a, p.21).

Toutefois, cette enquête ne donne pas d'indication sur qui sont les personnes qui n'ont pas du tout fréquenté une bibliothèque ou médiathèque en 2014, et quelle est la raison de leur absence. Quelques informations supplémentaires peuvent être extraits de l'enquête sur la littératie déjà exploitée auparavant dans ce chapitre. Ce que les chiffres suivants montrent est que presque la moitié des participants à l'enquête ne fréquentent pas les bibliothèques (52% affirment ne jamais y aller, alors que 15% y vont chaque mois) (Notter 2006, p. 71).

Malgré l'absence de fréquentation des bibliothèques, une donnée positive de l'étude montre que 53% de participants affirment lire des livres (essais ou fictions) ou utiliser les informations qui y sont contenues au moins une fois par semaine. Quant au niveau de littératie, il est inversement proportionnel entre les personnes qui lisent au moins une fois par semaine et celles qui ne lisent jamais, avec 5% de niveau 1 et 25% de niveau 2 dans le premier cas, et avec 25% de niveau 1 et 40% de niveau 2 dans le deuxième cas. (Notter 2006, p. 71).

Figure 4 : Littératie des textes suivis selon fréquence de lecture et type de média



Remarque: journaux N = 4787, magazines et revues N = 4771, livres N = 4723, lettres avec notes et e-mails N= 4714.

(Notter 2006, p. 72)

Le fait de ne pas fréquenter la bibliothèque ne signifie donc pas que les publics n'aiment pas lire ou ne lisent pas tout court. Cette problématique pourrait être contournée si les bibliothèques mettaient en place des activités FAL hors les murs. Cela permettrait de compenser l'absence de fréquentation de la bibliothèque et en même temps de rapprocher ces publics de la bibliothèque.

Ensuite, l'hypothèse qui expliquerait la raison de l'absence de ces publics en bibliothèque se base sur des caractéristiques intrinsèques à ces publics, définis comme, non par hasard, publics éloignés : que ce soit à cause de difficultés physiques (problèmes de motricité, de vue ou d'ouïe), ou à cause d'un blocage dû à une certaine gêne de ne pas maîtriser la langue, et une réticence importante à s'approcher de tout ce qui aurait un lien avec l'écriture, la lecture

ou la scolarité, ces personnes n'iront pas facilement en bibliothèque. Celles et ceux qui y vont, le font surtout lors de visites guidées mises en place par des associations ou des établissements que ces personnes fréquentent.<sup>25</sup>

Des données analysées et mises en forme sur la non-fréquentation des bibliothèques ne sont pour le moment pas disponibles en Suisse, en tous cas pas au niveau national : en 2017 le *Département de la culture et du sport de la Ville de Genève* a mandaté une étude sur l'usage des bibliothèques. Les non-usagers et les raisons de leur non-fréquentation ont également été pris en compte et analysés (Sardi, Aellig 2017). Toutefois, les explications de ce comportement (études terminées, achat de livres préféré à l'emprunt, manque de temps...) me semblent peu applicables et pertinentes pour les publics cibles du FAL.

Par contre en France, une étude consacrée aux non-publics des bibliothèques a récemment été publiée (Oury 2019). La principale raison de l'absence de ces personnes dans les bibliothèques peut être retenue et présentée car elle est plutôt générale et donc plausible dans le contexte Suisse : il s'agit de la méconnaissance des offres de la bibliothèque. Et même si ces offres étaient connues, correspondent-elles vraiment aux besoins du public ?

---

<sup>25</sup> Les entretiens avec certaines bibliothèques de Suisse romande ont mis cette donnée en évidence.

## 4. « Connaissez-vous la démarche FAL » ?

Afin de construire mes réflexions sur une base qui reflète la réalité des bibliothèques ciblées, j'ai décidé de mener une enquête directement auprès de celles-ci. Elle s'est déroulée en trois étapes à travers des entretiens préalables, la réalisation et diffusion d'un questionnaire, et des visites des bibliothèques ayant initié une démarche FAL. J'ai commencé par réaliser des entretiens préalables avec un choix de bibliothèques qui m'a permis d'une part de recueillir quelques premières impressions sur la manière dont le FAL est connu et perçu par ces dernières. D'autre part, j'ai pu vérifier qu'aucun aspect ne soit négligé ou présenté de manière équivoque dans le questionnaire que j'avais préparé et qui allait être diffusé dans un deuxième moment pour collecter des données plus quantitatives.

Les bibliothèques ont été sélectionnées à partir de la liste des inscrits au cours sur le FAL proposé par *Bibliomedia* en septembre 2018. L'idée était d'échanger avec des personnes ayant des connaissances de base du concept. Parmi les 24 personnes inscrites, 12 ont été contactées. La Bibliothèque de la Ville de Biel, qui a inauguré son espace le 18 janvier 2019, a aussi intégré la sélection de bibliothèques à contacter. La toute récente création de son offre et la possession des autres critères de sélection ont rendu pertinente cette prise de contact supplémentaire. Les critères sur lesquels mon choix s'est basé sont les suivants :

- Situation géographique : 1-2 participant(e)s par canton, avec un choix plus conséquent (six participants) pour le canton de Vaud<sup>26</sup>.
- Diversité : bibliothèques ayant des caractéristiques ou collections particulières, comme c'est le cas pour un Bibliobus ou une Médiathèque.

Finalement, parmi les treize bibliothèques contactées, sept m'ont accordé un entretien :

- La Bibliothèque de la Ville du Locle
- Le Bibliobus de l'UP jurassienne
- La Bibliothèque de la Ville de Lausanne (site Chauderon)
- La Fondation *Bibliomedia*<sup>27</sup>
- La Médiathèque du Valais de Sion
- La Bibliothèque de la Ville de Biel
- La Bibliothèque communale de Prilly

J'ai donc préparé un guide d'entretien (Muet 2007) pour m'aider à mener des entretiens semi-directifs d'une durée maximale d'une heure. Selon les cas, les entretiens se sont déroulés dans la bibliothèque, dans un endroit neutre, ou téléphoniquement. Ces échanges m'ont permis de développer plusieurs pistes de réflexion et d'ajuster mon questionnaire. Le guide exploité est consultable en fin de travail (Annexe 1 : Guide d'entretien préalable)

Parmi les retours les plus intéressants qui m'ont été livrés, il y a tout d'abord un accueil très positif de la démarche FAL, vue comme un moyen pour diversifier le public présent en

<sup>26</sup> *Bibliomedia* étant à Lausanne, j'ai favorisé les bibliothèques qui lui sont proches physiquement et qui pourraient, en raison de leur proximité, constituer un point de départ pour la création d'un réseau de bibliothèques promouvant le FAL.

<sup>27</sup> Bien que *Bibliomedia* soit le mandant du présent travail, et qu'il ne s'agisse pas d'une bibliothèque de lecture publique, savoir comment le FAL est perçu et abordé au sein même de la Fondation était pour moi une information à ne pas négliger.

bibliothèque en attirant de nouveaux/nouvelles usagers/usagères et pour inviter les bibliothèques hors les murs à approcher ces publics dans des endroits plus familiers à ces derniers.

Quant aux personnes susceptibles d'exploiter de la documentation FAL, ont été mentionnées :

- Les personnes migrantes
- Les personnes en situation d'illettrisme (et qui ne se sentent pas légitimes dans une bibliothèque)
- Les personnes ayant des handicaps (physiques/intellectuels).

Toujours en ce qui concerne les publics, un autre point sur lequel la presque totalité des bibliothécaires interrogé(e)s se sont trouvé(e)s d'accord, est que la démarche FAL n'est pas stigmatisante pour le public, contrairement au fait d'envoyer ce dernier vers des ressources pour les enfants. Une seule bibliothécaire a mentionné un échange d'avis contrasté entre collègues à ce sujet.

Ensuite, le rapprochement entre le FAL et les livres en « français facile » ou en « français abrégé » a été un sujet récurrent lors des discussions. Ce deuxième type d'ouvrage s'adresse plutôt à des non-francophones qui ont envie d'apprendre le français, et il ne tient pas compte des éléments typographiques et du contenu particulier des livres FAL. Ces documents seraient classés avec les méthodes de langue. Une autre caractéristique de ce type de littérature est qu'il s'agit de classiques de la littérature revisités et pas de romans originaux. Si d'une part il faut être vigilant quant à une possible confusion/mélange entre les deux, de l'autre ces deux types de documentation peuvent être rapprochés (physiquement, ou au niveau du contenu), par exemple, comme une bibliothécaire le suggérait, par une correspondance entre le niveau de FAL et le niveau de langue dans l'objectif de rapprocher l'usager/usagère à l'apprentissage de la langue aussi.

Un autre élément qui est ressorti est la diversification des barrières qui compliquent l'application ou la mise en place d'un espace FAL. Hormis les classiques manques en termes de personnel, de temps et d'argent, une bibliothécaire a mis en avant la problématique de la cotisation que les usagers/usagères de certaines bibliothèques doivent payer. Ce coût peut effectivement être rédhibitoire pour certains publics potentiellement intéressés au FAL.

En dernier, mais de loin pas moins important, l'intérêt pour le sujet et pour la création d'un réseau entre bibliothèques ou entre bibliothèques et institutions ayant un lien direct avec les publics touchés par le FAL serait fort bienvenue.

En ce qui concerne le questionnaire, ces entretiens ont permis d'ajuster les typologies de partenaires qui pourraient rapprocher les bibliothécaires des publics et inversement, ainsi que les difficultés auxquelles les bibliothèques se heurtent dans la réalisation de la démarche.

## 4.1 Le FAL dans les bibliothèques de lecture publique de Suisse romande

Sur la base des connaissances en FAL acquises à travers des lectures et d'une recherche documentaire, ainsi que sur la base des entretiens préalables, j'ai réalisé un questionnaire dans l'objectif de recueillir des données quantitatives (combien de bibliothèques connaissent le concept du FAL ? Combien d'entre elles ont un fonds ou un espace à lui consacrés ? Combien d'ouvrages comptent leurs collections ? Etc.) et d'entrer en contact avec des bibliothèques possédant une collection et/ou un espace FAL, en prévision d'un entretien plus approfondi.

Le questionnaire a été élaboré avec le logiciel *LimeSurvey* et s'adressait aux bibliothèques de lecture publique de Suisse romande pratiquant ou non la démarche FAL. Le lien permettant d'accéder aux questions a été diffusé par trois canaux<sup>28</sup> : par courriel aux bibliothèques partenaires de *Bibliomedia* (ma mandante m'a fourni la liste de tous les partenaires de *Bibliomedia*, à partir de laquelle j'ai sélectionné toutes les bibliothèques localisées dans un canton de Suisse romande), par *Facebook* et par la liste de diffusion *Swiss-lib*. Les bibliothèques intéressées ont eu jusqu'au 3 mai 2019 à 18h pour y répondre. Ce questionnaire est présenté dans les annexes en fin de travail (Annexe 2 : Questionnaire)

Au total, 60 bibliothèques ont répondu au questionnaire. Malgré quelques données non exploitables dans le cadre de ce travail et qui biaisaient légèrement l'enquête, la plupart des réponses permettent de se forger une idée de l'offre en FAL en Suisse romande. Par *données non exploitables* j'entends par exemple les réponses de la Zentralbibliothek de Zurich, dont je ne peux pas tenir compte, l'état de l'art ne concernant que la Suisse romande, ou encore les réponses d'un(e) autre participant(e), qui me signale avoir répondu aux questions en fonction des enfants en début de lecture (donc d'un public hors cible pour mon travail).

Un premier constat positif est que des bibliothèques de tous les cantons romands ont répondu à l'enquête. La majorité des participantes sont des bibliothèques du canton de Vaud (38%) suivi du Valais (20%).

Ensuite, ce qui m'intéressait était de savoir si la démarche FAL était connue des bibliothèques. Le résultat est assez encourageant : la majorité des bibliothèques (60%) connaissaient la démarche avant la réception de mon questionnaire. En ce qui concerne la manière dont les bibliothèques ont connu le FAL, elles avaient la possibilité de cocher plusieurs réponses, et avaient à disposition une case « Autre » à remplir au cas où elles auraient connu le FAL par des moyens autres que ceux que je suggérais.

La moitié des participant(e)s ont rencontré le FAL par des discussions avec des collègues (50% ont coché cette option). Les autres propositions suggérées, à savoir les visites d'autres bibliothèques, les formations/conférences/animations, l'actualité et autres ont aussi toutes été cochées de manière assez proportionnée entre elles, chaque fois par environ le 30% des participant(e)s. Il est intéressant à relever qu'une participante mentionne le site de *Bibliomedia* comme source de connaissance.

---

<sup>28</sup> Le post Facebook a été publié le 10 avril 2019 dans le groupe *Les meilleurs de la HEG sont en ID*, le courriel aux bibliothèques partenaires de *Bibliomedia* a été envoyé et le lien diffusé par *Swiss-lib* le 11 avril 2019.

## Encadré 2 : Comment mieux connaître le FAL ?

Puisque seuls 30% des participant(e)s ont connu le FAL par une formation, une conférence ou une animation, prendre des mesures pour aborder et présenter ce concept serait sensé, par exemple en réitérant des formations comme celle donnée par F. Sarnowski en 2018 auprès de *Bibliomedia*. De même, la proposition du projet de *Bibliomedia* [Livreurs de mots](#)<sup>29</sup> (Meirino sans date), mais décliné pour des lectures FAL, pourrait être une autre suggestion applicable. Une autre idée pourrait être de prendre contact avec la filière d'Information documentaire de la Haute école de gestion de Genève, pour que des professeur(e)s ou des vacataires abordent ce sujet avec les étudiants, ou qu'un mandat pour un petit projet sur le FAL soit proposé : concevoir un cycle d'activités de médiation dans une bibliothèque spécifique, constituer un fonds FAL en une autre langue que le français, ou réfléchir à une signalétique « Facile à suivre » pour une bibliothèque qui souhaiterait posséder un espace FAL mais où celui-ci ne pourrait pas être installé près de l'entrée. Ou encore, il faudrait proposer à *BiblioSuisse* d'intégrer cette thématique dans le cadre d'un colloque ou d'une formation continue. Les publications sur le sujet peuvent aussi être un bon moyen d'atteindre les professionnel(le)s. À ce propos, en janvier 2020, le thème de la revue numérique spécialisée [Forumlecture.ch](#) sera *Parcours vers la littératie* (Forum lecture 2019). Un article sur le FAL aurait probablement sa place dans le contexte. En fin de compte, les pistes à creuser sont nombreuses et peuvent être réalisées tant de manière indépendante par *Bibliomedia* qu'à l'aide de partenaires.

### 4.1.1 Survol des offres

Une des premières questions posées aux bibliothèques dans mon questionnaire était de m'indiquer dans quel canton elles se situent. Mon objectif était de croiser ces résultats avec les résultats de la question numéro 5 du questionnaire « Possédez/Réalisez-vous des collections, espaces, animations FAL ? » de manière à voir si un canton pourrait constituer un foyer du FAL en Suisse romande. Le résultat de la manipulation réalisée montre que le plus grand nombre de personnes ayant répondu par « Oui » à une ou plusieurs options de cette question se trouvent surtout dans les cantons de Vaud et du Valais, suivi du canton Berne.

---

<sup>29</sup> Animations qui visent la promotion de la lecture auprès des jeunes : des lectures à haute voix sont réalisées par des comédien(ne)s professionnel(le)s, et sont suivies par des activités en lien avec le thème de l'animation. Elles ont lieu dans des bibliothèques ou des écoles.

Le tableau suivant illustre (par ordre croissant du nombre de « Oui » donnés) dans quel canton se situent les bibliothèques qui ont répondu par un ou par plusieurs « Oui » à la question n° 5 :

Tableau 4 : Croisement des résultats aux questions 2 et 5 du questionnaire (N=60)

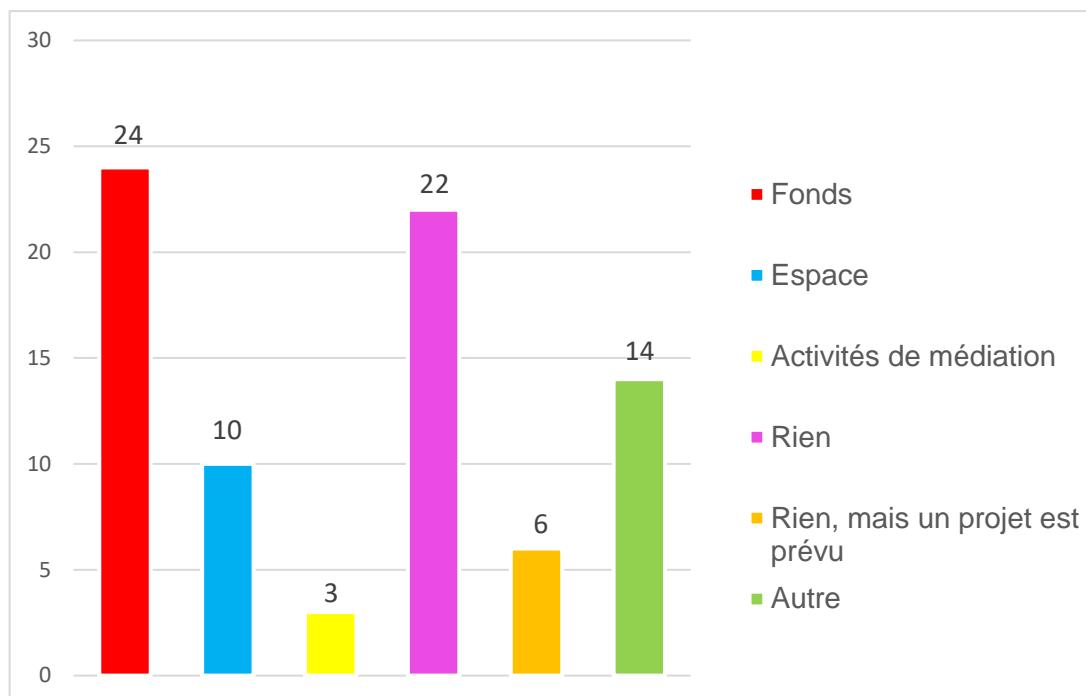
Votre institution se situe dans le canton:	Possédez/Réalisez-vous: [Un fonds "Facile à lire"]	Possédez/Réalisez-vous: [Un espace "Facile à lire"]	Possédez/Réalisez-vous: [Des activités "Facile à lire"]
Berne	Oui	Oui	Oui
Berne	Oui	Oui	Non
Berne	Oui	Oui	Non
Berne	Oui	Oui	Non
Neuchâtel	Oui	Oui	Non
Valais	Oui	Oui	Non
Valais	Oui	Oui	Non
Vaud	Oui	Oui	Non
Fribourg	Oui	Non	Oui
Fribourg	Oui	Non	Non
Fribourg	Oui	Non	Non
Genève	Oui	Non	Non
Genève	Oui	Non	Non
Jura	Oui	Non	Non
Neuchâtel	Oui	Non	Non
Valais	Oui	Non	Non
Valais	Oui	Non	Non
Valais	Oui	Non	Non
Valais	Oui	Non	Non
Vaud	Oui	Non	Non
Vaud	Oui	Non	Non
Vaud	Oui	Non	Non
Vaud	Oui	Non	Non
Valais	Non	Oui	Non
Vaud	Non	Oui	Non
Neuchâtel	Non	Non	Oui

(Etique 2019)

À remarquer qu'une bibliothèque indique posséder un espace sans pour autant posséder une collection. Après discussion avec la bibliothécaire qui a répondu au questionnaire, il s'est avéré que la bibliothèque a bel et bien un fonds FAL, mais comme celui-ci est en construction, la bibliothécaire ne considère pas posséder une véritable collection et elle a donc coché « Non » à cette option dans le questionnaire.

Passons maintenant à l'analyse du cœur du questionnaire : dans quelle mesure les bibliothèques de lecture publique de Suisse romande possèdent-elles une collection, un espace ou réalisent des activités FAL ? Globalement, on constate un décalage assez important entre celles qui possèdent une collection, et celles qui ont un espace et qui réalisent des activités. Le graphique qui suit illustre ce que les bibliothèques possèdent et réalisent en termes de collections, espaces et activités en lien avec le FAL. Les participant(e)s pouvaient cocher plusieurs réponses à la fois.

Figure 5 : Ce que les bibliothèques possèdent/réalisent en termes de FAL (N=60)



(Etique 2019)

Parmi les bibliothèques interrogées, 40% ont coché l'option « fonds » dans le questionnaire et affirment donc posséder un fonds FAL, 17% un espace et 5% réalisent des activités. Ce qui correspond respectivement à 24, 10 et 3 bibliothèques. Le 23% qui affirme avoir ou faire autre chose ont fourni des détails sur ce qu'elles possèdent ou font (par exemple un projet prévu en 2020-2021, la présence de cours de l'Association *Lire et Écrire* au sein de la bibliothèque, la possession de livres à gros caractères...).

Il est toutefois nécessaire de relativiser ces résultats, car parfois le fonds auquel les bibliothèques se réfèrent est constitué par des méthodes de français, par des livres pour la jeunesse, ou par des kits *Bibliomedia*, et l'espace consiste en un rayonnage classique, qui ne correspond donc pas à un espace FAL selon les règles indiquées par la démarche comme on l'entend dans ce travail. De même, les bibliothèques ayant signalé avoir uniquement un espace, y ont sûrement intégré des livres, mais cet espace est probablement en construction, ou la collection n'est pas vraiment considérée comme telle, ou encore, il s'agit du kit de *Bibliomedia* que la bibliothèque ne considère pas comme sa propre collection et a donc indiqué ne pas en avoir. Quant aux médiations, deux bibliothèques, la Bibliothèque régionale du Gibloux à Farvagny (FR), et la Bibliothèque de la Béroche (NE) me signalent qu'il s'agit d'activités qui ne s'adressent pas aux adultes. Elles ne peuvent donc pas être prises en compte dans le cadre de ce travail.

Donc, après avoir effectué un tri, la situation est la suivante : seules 10 bibliothèques ont un fonds (y compris celles ayant emprunté un kit *Bibliomedia*), cinq bibliothèques ont un espace et une seule bibliothèque (celle de la Ville de Biel) a une collection, un espace et réalise des activités. Parmi ces bibliothèques il y a peut-être encore une marge d'erreur, mais pour en avoir le cœur net il faudrait visiter toutes les bibliothèques ayant indiqué avoir une collection et un espace. Dans la suite du chapitre, les données n'ont pas été recalculées car l'opération s'avérait finalement trop imprécise avec le logiciel utilisé pour la création du questionnaire. Il

faut donc tenir compte que parmi les données mentionnées il y a une marge d'erreur. Cette marge est en elle-même assez parlante, en tant que témoignage du flou qui entoure la connaissance du FAL, et le manque de ressources et d'outils qui permettraient aux bibliothèques de se renseigner à ce sujet.

J'ai voulu intégrer dans mon questionnaire aussi des options permettant à qui n'a actuellement rien de concret dans sa bibliothèque en termes de FAL de répondre aussi à la question et de détailler sa propre situation. Trois options se présentaient aux bibliothèques :

- « Rien », réponse que pouvaient donner celles et ceux qui n'ont concrètement rien et qui n'ont pas en prévision de réaliser quelque chose en lien avec le FAL
- « Rien, mais un projet est prévu », réponse prévue pour celles et ceux qui actuellement n'ont rien mais chez qui un projet est en cours de réalisation ou prévu dans les années à venir
- et en dernier l'option « Autre » voulait donner une possibilité de réponse à celles et ceux qui se trouvaient dans un autre cas de figure, par exemple quelqu'un qui avait un espace dans le passé, mais qui finalement a décidé de ne pas le garder en place.

22 bibliothèques (soit le 37% des participant(s)) ont signalé ne rien posséder et ne rien avoir de prévu. 6 bibliothèques (10%) affirment ne rien avoir pour le moment mais qu'un projet est prévu ou qu'un fonds est en constitution. Un projet intéressant est celui des Bibliothèques de la Ville de Lausanne, qui signalent avoir un projet prévu pour 2019-2020<sup>30</sup>. Une autre bibliothèque (qui n'a pas spécifié son nom complet dans le questionnaire) prévoit d'emprunter des livres du fonds de *Bibliomedia* en septembre. Ensuite, le Bibliobus de l'Université populaire jurassienne indique que son fonds est en constitution, ce qui est encourageant pour la démarche. La Médiathèque Valais à Sion prévoit également un projet pour 2019-2020<sup>31</sup>. La Bibliothèque régionale de Saint-Imier prévoit une action pendant la même période, si la place en permet la réalisation. Dans les remarques de fin de questionnaire, la Bibliothèque municipale et régionale de Moutier écrit que « *Après l'emprunt d'une collection à Bibliomedia, nous souhaitons mettre en place notre propre fonds "Facile à lire" (malheureusement sans budget dédié). Ceci devrait se concrétiser dans les deux mois. Nous avons encore un gros travail de médiation à faire pour les valoriser.* ». Enfin, la bibliothèque publique d'Yverdon définit l'idée de collection, espaces et activités FAL comme « intéressante », ce qui n'est pas une garantie pour la concrétisation d'une collection ou d'un espace, mais témoigne d'une ouverture positive envers ce sujet.

#### 4.1.2 Les bibliothèques et leurs fonds

Analysons d'abord l'offre en termes de fonds possédés par les bibliothèques. Comme mentionné ci-dessus, 24 participant(e)s ont annoncé posséder une collection, mais environ 10 collections seulement se révèlent être des collections FAL comme on l'entend dans ce travail.

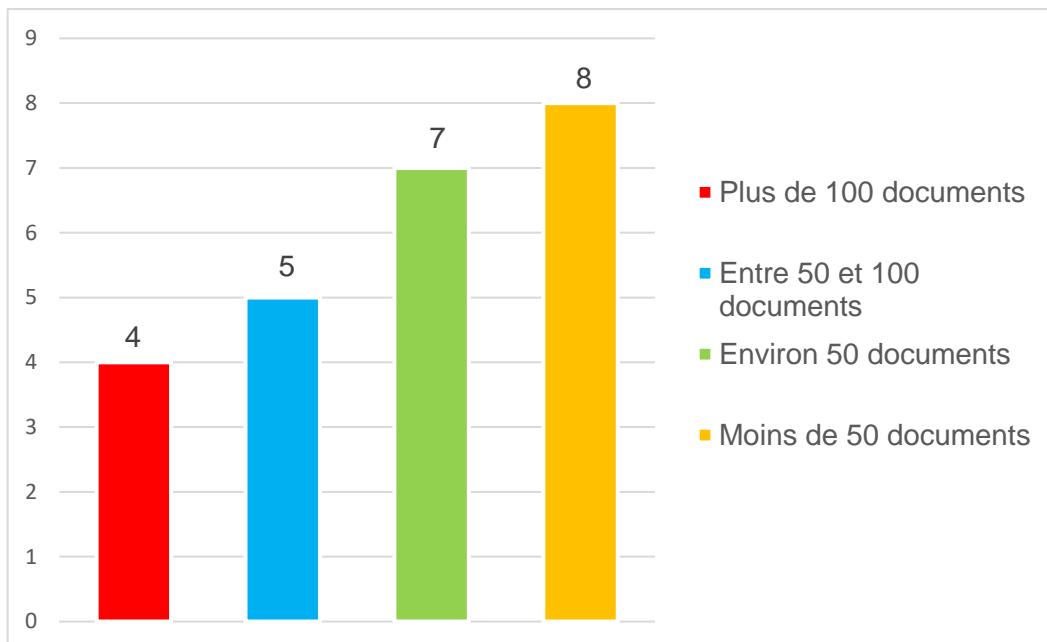
---

<sup>30</sup> Dans le questionnaire, la personne qui a répondu détaille : « *Création d'une collection pour plusieurs bibliothèques du réseau (sociologies et demandes différentes selon les quartiers). Création en même temps d'un espace facile à lire pour les lieux qui s'y prêteraient. Animer ces espaces par des animations et proposer des animations qui amèneraient vers cette collection.* »

<sup>31</sup> Dans le questionnaire la personne qui a répondu détaille : « *Il s'agit d'attribuer un espace dans notre secteur littérature pour rassembler des documents aussi bien jeunesse (imagiers par exemple) qu'adultes. Dans ce secteur il est également prévu de recevoir des cours de l'OSEO avec des migrants.* »

Pour la plupart il s'agit de fonds de moins de ou d'environ 50 documents. Parmi les quatre bibliothèques qui ont signalé posséder plus 100 documents, je reviendrai sur deux d'entre elles (la Bibliothèque de la Ville de Biel et la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel) en détail par la suite ; il s'agit de deux bibliothèques qui m'ont accordé un entretien post-questionnaire. Concernant les deux restantes par contre (la Bibliothèque Bolero de Versoix et la Bibliothèque des Arts et Métiers de Fribourg), elles ne seront pas commentées. En effet, une ne correspond pas à l'offre recherchée, s'agissant d'une offre pour enfants, et comme pour l'autre il n'a pas été possible de m'accorder un entretien, je n'ai pas pu vérifier qu'il s'agisse bien du FAL comme défini dans le cadre de ce travail.

Figure 6 : Taille du fonds FAL (N=24)



(Etique 2019)

En ce qui concerne le type de documentation, il s'agit surtout de romans et de documentaires. Cette donnée est positive, étant donné que ces types de médias sont généralement appréciés dans le cadre du FAL. Également positives les propositions mentionnées dans l'option « Autre », à savoir des bandes dessinées, ou des albums pour adultes, qui constituent aussi de la documentation intéressante à intégrer dans un fonds FAL.

Seul(e)s trois participant(e)s signalent que la collection contient des médias tels que des dvd, cd, livres audio, alors que ces médias, comme les romans ou les albums, peuvent approcher les publics FAL de la lecture.

Une dernière caractéristique des fonds que j'ai tenté de saisir avec mon questionnaire est de savoir si ceux-ci contiennent des livres en français uniquement ou dans d'autres langues aussi. Le résultat est assez équilibré, avec 42% qui ont une offre FAL des livres en d'autres langues (surtout en anglais et en allemand), contre 58% dont le fonds est en français uniquement. Par contre, la grande majorité (71% des personnes ayant un fonds en français uniquement) n'envisage pas de compléter la collection avec des textes FAL en d'autres langues. Je trouve sensé le choix de garder une collection FAL principalement en français, car même si elle

s'adresse à des allophones aussi, le but est de leur permettre de s'approcher de la langue du pays d'accueil. Après cela, si le canton est bilingue, ou si la communauté allophone est particulièrement importante, il est aussi pertinent de développer une partie du fonds FAL en une autre langue. Encore faut-il trouver la documentation adaptée, ce qui, comme on le verra plus loin dans le travail, n'est pas vraiment gagné.

Globalement donc, même si peu de bibliothèques qui ont participé au sondage possèdent une collection, celles-ci donnent une image encourageante de la manière d'aborder le FAL dans les bibliothèques qui s'y sont essayées, avec la quantité d'ouvrages dans le fonds, le type de documents, et la volonté de toucher un public diversifié.

### Encadré 3 : Comment enrichir les collections ?

Certaines de ces bibliothèques ont emprunté un kit *Bibliomedia*. Pour promouvoir l'enrichissement des collections, des solutions concrètes peuvent être tout d'abord l'organisation de nouvelles offres à distribuer aux bibliothèques. Les cinq kits empruntables constituaient en effet un projet pilote, et ils ne sont désormais plus disponibles. Ensuite la réalisation d'une liste de collections/ouvrages de référence ou de conseils pour identifier des livres FAL, pour que les bibliothèques puissent construire d'elles-mêmes leurs fonds, pourrait être très utile pour celles-ci. En dernier, mais plus complexe à mettre en œuvre, un travail de sensibilisation auprès des éditeurs, pour qu'ils s'investissent dans le FAL, en permettant ainsi d'étoffer l'offre actuelle, pourrait être envisagé. La création d'un réseau entre les bibliothèques qui faciliterait les échanges autour du FAL est également un objectif visé.

#### 4.1.3 Les espaces

Pour rappel, 10 bibliothèques<sup>32</sup> ont signalé posséder un espace FAL. Il s'agit de :

- La Bibliothèque de la Ville de Bienne
- La Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel
- La Bibliothèque municipale de Vevey
- La Bibliothèque régionale de Tavannes
- La Bibliothèque-Médiathèque de Sierre
- La Médiathèque du Cycle d'Orientation Saint-Guérin (COSG) de Sion
- La Bibliothèque municipale et régionale de Moutier
- Une Bibliothèque dans le Canton Berne
- La Médiathèque Valais de la HES-SO à Sierre
- La Bibliothèque de Marcellin (VD)

Dans mon questionnaire j'ai posé une seule question sur l'espace FAL, la question numéro 11 du questionnaire : « Depuis quand avez-vous un espace « Facile à lire » ? ». Les réponses

<sup>32</sup> La plupart, mais pas toutes, ont répondu positivement à ma demande d'entretien et ont été visitées et les espaces observés. J'en ai d'ailleurs visité d'autres qui même sans avoir un espace, ou en ayant un sans l'avoir indiqué dans le questionnaire, m'ont proposé une visite.

m'ont aidée à détecter d'éventuels malentendus, typiquement un espace FAL qui était en réalité un rayonnage classique de livres (FAL ou non).

Le nombre de réponses à la question (24 alors que 10 personnes uniquement ont affirmé avoir un espace) m'a rendue attentive à une maladresse présente dans le questionnaire : cette question devait s'afficher uniquement si les participants avaient indiqué posséder un espace. Pour ce faire il était nécessaire que je fixe comme condition pour l'affichage de cette question une réponse positive à la question « Avez-vous un espace FAL ». Par mégarde j'ai défini comme condition une réponse positive à la question « Avez-vous une *collection* FAL », ce qui a induit certains participants en erreur, qui ont répondu à la question 11 en se référant à leur collection plutôt qu'à l'espace physique. Bien qu'une relativisation soit nécessaire, les résultats sont néanmoins exploitables.

La plupart des réponses montrent qu'il existe d'une part des espaces en place depuis 2-3 ans, et de l'autre des espaces installés depuis 7-10 ans. Concernant cette deuxième tranche d'années et observant le profil des bibliothèques ayant indiqué cette réponse, les résultats mettent en évidence un problème récurrent qui est l'assimilation du FAL aux livres en français facile. Ces derniers ne sont toutefois pas forcément très adaptés aux publics cibles du FAL à cause de leur aspect et de leur structure très scolaires (ils contiennent des questionnaires ou des glossaires). De plus, ils s'adressent souvent plutôt à un public de jeunes. Je crois en effet que les bibliothèques ayant signalé posséder un espace FAL depuis dix ans ou plus, parlaient en réalité de leurs collections plutôt que de leurs espaces, et qu'en plus elles pensaient à des textes en français facile ou à des méthodes plutôt qu'en FAL comme on l'entend dans ce travail. Si cela n'était pas le cas et qu'il devait vraiment s'agir de collection ou espace FAL comme ceux qu'on retrouve en Bretagne ou comme on les entend dans ce cadre, je trouverais étonnant que dans ce délai de dix ans la démarche n'ait pas été plus valorisée par la bibliothèque, ou des activités réalisées. Pour rappel : toutes les bibliothèques possédant un espace n'ont pas fait l'objet d'une visite de ma part. Ma remarque se base sur l'observation des réponses données par ces bibliothèques à l'intégralité du questionnaire. Toutefois, pour en avoir le cœur net, une vérification mériterait d'être réalisée auprès de ces bibliothèques.

Les réponses permettent tout de même de dire que la pratique du FAL dans les bibliothèques de lecture publique de Suisse romande est quelque chose de plutôt récent qui remonte à ces dernières années, au plus tôt à 2017.

#### 4.1.4 Les médiations

Le troisième élément important dans le cadre du FAL, avec les collections et les espaces, concerne les médiations culturelles, visant à rapprocher le public des bibliothèques et inversement.

Concernant cet aspect, la Bibliothèque de la Ville de Biel/Bienne uniquement réalise des activités de médiation, moins d'une fois par mois. Les activités en question consistent en des visites de la bibliothèque et en une présentation des documents qu'elle peut offrir aux publics intéressés. Cette bibliothèque est entrée dans une véritable démarche de partenariat avec des institutions telles que le Centre ASI, l'Association *Insieme*, des EMS, avec lesquelles des discussions pour mieux connaître les besoins des résidents ainsi que des visites de la bibliothèque ont eu lieu.

Les bibliothécaires ont même suivi des cours<sup>33</sup> pour enrichir leurs compétences utiles pour approcher les publics concernés par le FAL (Moser 2019).

#### Encadré 4 : Quelles activités de médiation et pour quelle raison ?

De ce côté, beaucoup de choses pourraient être réalisées. Malgré l'impression générale que très peu soit fait actuellement en termes de médiation culturelle dans le domaine du FAL, il ne faut pas négliger qu'il y a peut-être des bibliothèques qui n'ont pas participé à l'enquête et qui réalisent des médiations adaptées aux publics concernés par le FAL, et que beaucoup de bibliothèques organisent des activités qui, même si elles ne s'adressent pas à ces publics, peuvent facilement être réalisées en version FAL : je pense par exemple à des Clubs de lecture ou à des lectures intergénérationnelles. Une chose est certaine, les activités de médiation sont un aspect important de la démarche FAL, dont le potentiel ne doit pas être sous-estimé. Si réalisées hors les murs, ces actions constituent un moyen encore plus performant pour approcher les bibliothécaires des différents publics FAL. Elles permettent non seulement de pallier l'absence de fréquentation des bibliothèques de la part de ces publics, constatée par les bibliothèques elles-mêmes et par les statistiques mentionnées dans le chapitre 3 du présent travail, mais également de faire vivre les partenariats ainsi que les différents espaces, en créant des événements qui pourraient permettre aux différents publics de s'en rapprocher tant lors de l'action de médiation que dans un deuxième temps.

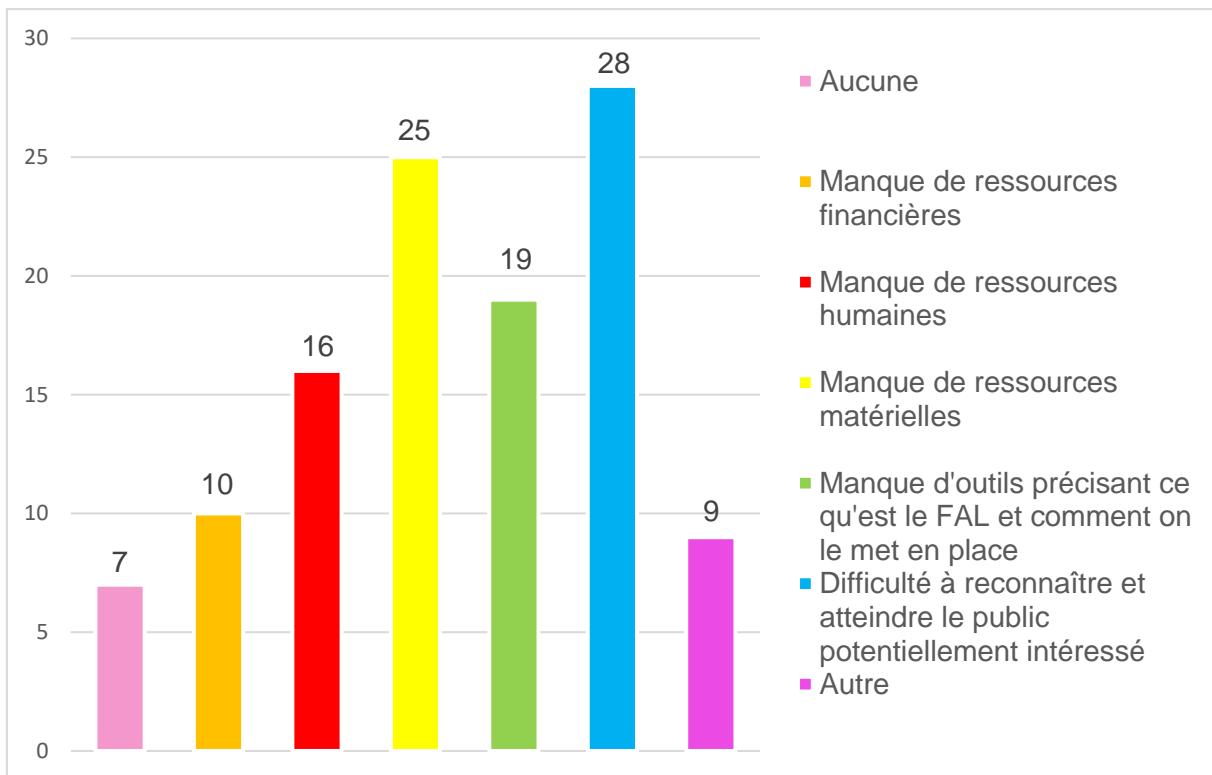
#### 4.1.5 Le FAL et ses difficultés

Connaître les difficultés qui sont à l'origine de la constitution d'un fonds, d'un espace, ou de la réalisation d'activités permet d'orienter la réflexion qui peut mener à des solutions et aider ainsi à l'avancement dans une démarche FAL.



<sup>33</sup> ABJ *Illetrisme et le cours SAB-CLP Inklusive Bibliothek.*

Figure 7 : Difficultés dans l'application de la démarche FAL (N=60)



(Etique 2019)

Parmi les difficultés auxquelles les bibliothèques se heurtent, deux ressortent du lot (les participants pouvaient cocher plusieurs réponses) : premièrement une grande difficulté à reconnaître et à atteindre le public potentiellement intéressé par la démarche (28 personnes, soit environ 47% des participant(e)s ont signalé ce problème), suivi par le manque de ressources matérielles (place, mobilier, documents pertinents...), mentionné par 25 personnes (42% des participant(e)s).

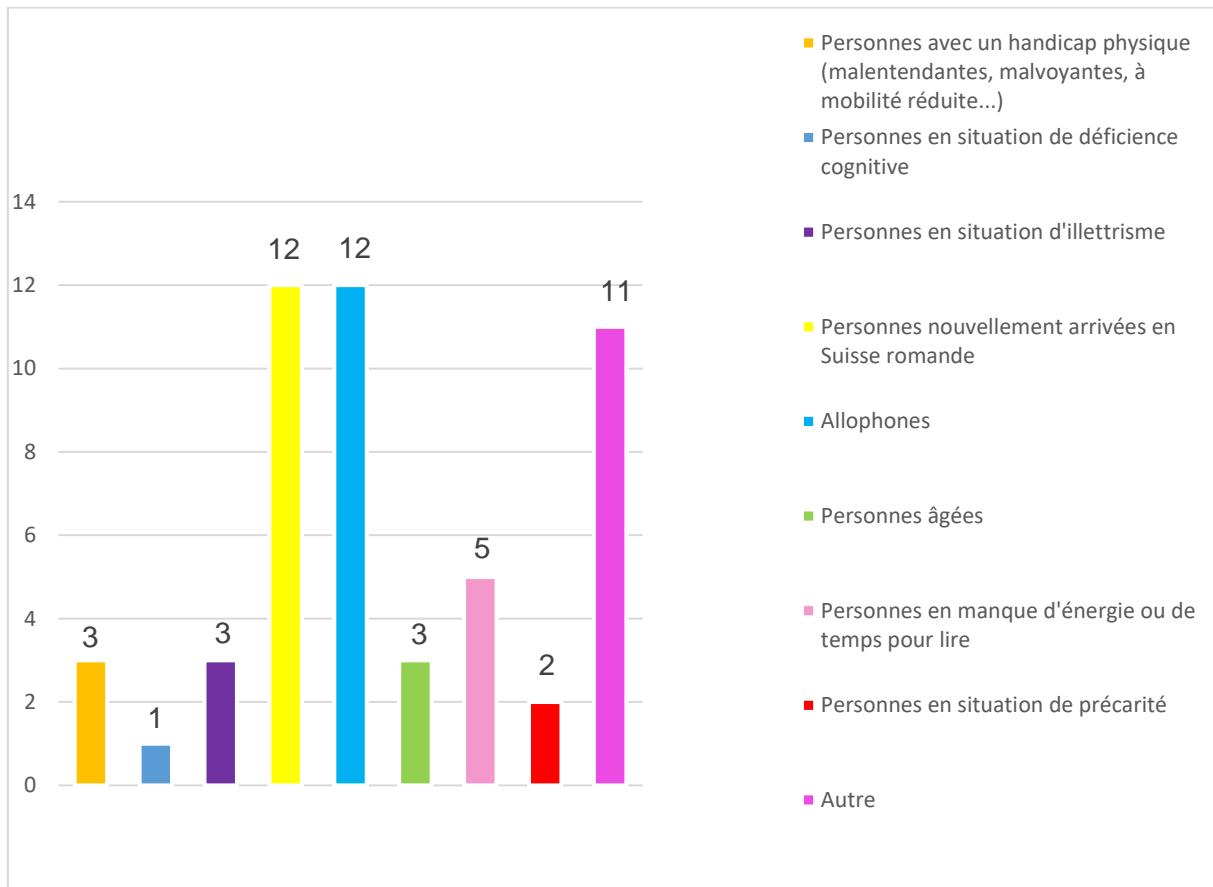
#### Encadré 5 : Comment pallier les difficultés ?

Des solutions viables existent pour répondre à ces importants freins : tout d'abord les partenariats sont un moyen efficace pour atteindre les publics. En ce qui concerne le manque de ressources matérielles, une partie des aspects compris dans ces difficultés peut aussi être pallié par la présentation de la documentation de qualité accessible sur le site de [Facile à lire Bretagne](#), et par la réalisation d'un guide ou de recommandations pour la mise en place du concept FAL en bibliothèque, ce que ce travail se propose de faire, ainsi que par le fonds FAL en cours d'assemblage par *Bibliomedia*.

Une autre difficulté qui touche par contre les bibliothèques qui ont une collection ou un espace est l'exploitation de la part des usagers/usagères. Environ 44% des participant(e)s estiment que l'espace n'est pas très fréquenté et qu'il n'y a pas beaucoup d'emprunts.

Bien que les bibliothèques signalent une difficulté à identifier et atteindre les publics, elles ont pu indiquer qui utilise le fonds. Elles avaient la possibilité de cocher plusieurs réponses pour cette question. Parmi les choix proposés, les plus grand(e)s utilisateurs/trices semblent être les migrant(e)s (compris comme les personnes nouvellement arrivées en Suisse) et les allophones, les deux étant mentionnés par 12 (48%) participant(e)s au questionnaire. La catégorie « Autre » a aussi rassemblé beaucoup de réponses. Les personnes avec des troubles dyslexiques y sont beaucoup mentionnées.

Figure 8 : Proportion des publics qui exploitent le FAL en bibliothèque (N=24)



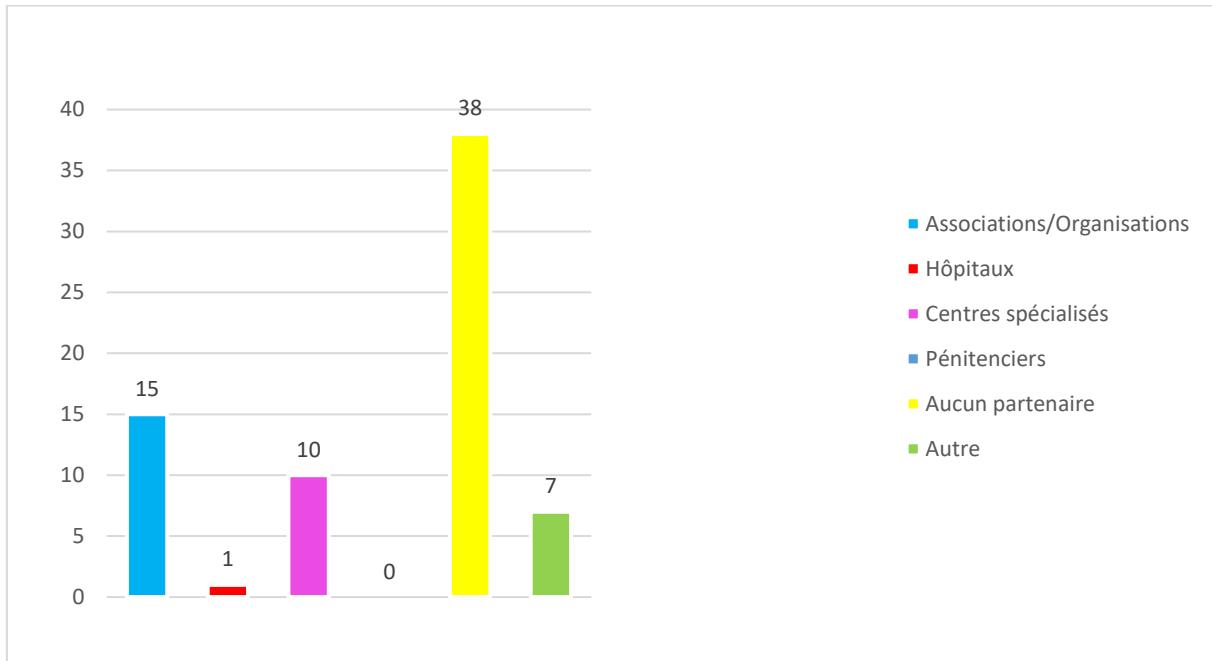
(Etique 2019)

Et les autres publics présents sur le graphique mais en plus petit nombre? Je pense que la difficulté à en détecter certaines caractéristiques, ainsi que leur absence physique de la bibliothèque contribuent au fait que ces publics soient si peu mentionnés parmi les publics exploitant le fonds. Dans ce cas aussi, comme auparavant, le développement de partenariats peut aider à mieux (re)connaître ces publics et leurs exigences, et à mettre en place une bonne communication autour de la lecture et du FAL ainsi que des activités de médiation pour les atteindre, ces usagers/usagères ne venant pas vraiment en bibliothèque.

Les questions conclusives de mon questionnaire portaient justement sur les partenaires. Comme au sujet des publics exploitant le FAL, les participant(e)s aux questionnaires pouvaient cocher plusieurs réponses. Le constat est clair, la bonne moitié et plus (38 participant(e)s) ne travaille avec aucun partenaire susceptible d'être en contact avec un public intéressé par le FAL. Les bibliothèques qui collaborent avec quelqu'un réalisent des partenariats en particulier avec des associations ou des organisations (15) ou des centres spécialisés dans l'accueil ou l'accompagnement de migrant(e)s, EMS ou centres médicaux (10). Personne n'a de relations

avec des pénitenciers, partenaire invisible dans le graphique à cause du 0% de réponses qui le représente. Plusieurs bibliothèques m'ont indiqué qui sont ces partenaires, informations sur lesquelles je vais revenir dans le chapitre suivant, qui reflète la dernière étape de mon travail d'enquête : la prise de contact avec les bibliothèques possédant collections et/ou espaces FAL, pour une meilleure compréhension de leur offre.

Figure 9 : Proportion des partenaires potentiels proches des publics FAL (N=60)



(Etique 2019)

## 4.2 Bibliothèques et institutions, entre visites et échanges

Grâce aux réponses des bibliothèques, j'ai pu dresser deux listes distinctes de personnes à contacter pour recueillir de nouvelles données et pour en développer d'autres.

La première liste concerne les bibliothèques qui possèdent une collection ou un espace FAL et qui étaient d'accord de me rencontrer pour un entretien. L'objectif de ma visite était d'étudier l'espace et la collection dans le détail : quelle est, concrètement, l'offre ? Comment a-t-elle été construite ? Comment l'espace se présente-t-il ? Quelles activités ont été menées en relation avec la collection et avec l'espace ?

Contrairement aux entretiens préalables, je n'ai pas opéré une sélection puisque le nombre de propositions me permettaient de visiter toutes les bibliothèques. Par contre, j'ai proposé aux bibliothèques qui étaient prêtes à m'accorder un entretien, mais que j'avais déjà rencontrées lors de l'entretien préalable, de nous revoir uniquement si une évolution importante avait eu lieu, ou si elles désiraient amener des compléments d'information ou échanger sur le FAL.

La deuxième liste concerne les institutions ou associations avec lesquelles certaines bibliothèques ont collaboré, et qui sont en contact avec les publics cibles potentiellement intéressés par le FAL. La sélection a été réalisée en se basant sur les critères suivants :

- La mention de l'institution de la part des bibliothèques ayant participé au questionnaire
- La localisation géographique (canton)
- La typologie du public côtoyé (avec l'idée de rencontrer deux associations différentes par type de public).

En plus des organismes qui m'ont été signalés par les bibliothèques, j'ai également pris contact avec des institutions qui me paraissaient pertinentes à l'étude et utiles pour étoffer la variété proposée. En dernier lieu, j'ai aussi pris note des contacts qui m'ont été indiqués par les institutions rencontrées.

Comme pour les entretiens préalables, j'ai conçu deux guides d'entretiens différents (l'un pour les bibliothèques et l'autre pour les institutions), pour m'aider dans la gestion des entretiens qui se sont déroulés de manière semi-directive. Les deux guides exploités pour mener à bien ces entretiens sont consultables dans les annexes en fin de travail (Annexe 3 : Guide d'entretien pour les bibliothèques et Annexe 4 : Guide d'entretien pour les institutions).

Le but de ces rencontres était d'abord d'évaluer le rapport de ces institutions au FAL : le connaissent-elles ? Se rendent-elles compte de l'impact positif qu'il pourrait avoir sur les personnes avec lesquelles elles travaillent ? Sont-elles sensibles à la question de l'accessibilité aux informations ? D'autre part, l'idée était de relever leur ressenti par rapport à une éventuelle collaboration avec les bibliothèques : s'agit-il de quelque chose qu'elles ont déjà envisagé ou même réalisé ? Si non, quels sont les freins ?

Les réponses obtenues peuvent aider *Bibliomedia* à déterminer si la mise en lien entre bibliothèques et organisations est quelque chose de rapidement viable et qui peut être suggérée aux bibliothèques, ou si un travail de sensibilisation à l'importance de l'accès à l'information et au savoir, ainsi qu'à des médias FAL doit être préalablement effectué.

#### **4.2.1 À la rencontre des bibliothèques**

Les bibliothèques visitées suite au questionnaire sont les suivantes<sup>34</sup> :

- Bibliothèque de la Ville de Bienne
- Bibliothèque municipale et régionale de Moutier
- Médiathèque du Cycle d'Orientation de St-Guérin (COSG) à Sion
- Bibliothèque régionale du Gibloux (Farvagny, Fribourg)
- Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel
- Bibliothèque communale et scolaire de Gland
- Bibliothèque-Médiathèque de Sierre
- Bibliothèque régionale de Tavannes
- Bibliothèque Municipale de Morges

---

<sup>34</sup> La Bibliothèque régionale de Saint-Imier m'a aussi proposé une rencontre quand l'espace sera mis sur pied, et des bibliothécaires de la Bibliothèque régionale d'Echallens ainsi que de la Bibliothèque régionale d'Avry m'ont signalé être disponibles pour une rencontre si je l'estimais nécessaire, même si la bibliothèque ne possède pas de collection ou espace tels que décrits dans ce document.

- Bibliothèque municipale de Vevey.

Je peux différencier les offres étudiées sur place en trois grands groupes :

1. Les offres qui ne correspondent pas à des offres FAL comme on l'entend dans le cadre de ce travail (Gibloux, Gland, Morges et Sion)
2. Les offres qui, bien qu'elles ne correspondent pas totalement à des offres FAL selon la définition adoptée dans ce cadre, ont des bons atouts et qui mériteraient d'être développées (Moutier et Neuchâtel)
3. Des offres particulièrement abouties, que je pourrais définir d'exemplaires (Bienne, Sierre, Tavannes, Vevey), et auxquelles je vais consacrer le chapitre 4.2.2 de ce travail.

1. Concernant le premier cas de figure, ce que j'ai trouvé sur place consistait par exemple en des collections s'adressant aux enfants, comme par exemple *Le Club des DYS*, ou l'espace en question était un rayon comme les autres consacré au français facile ou à l'apprentissage du français, contenant des livres en langue étrangère (espagnol, anglais, allemand...). Bien que rédigés en un français simple, ces documents ne possèdent pas les caractéristiques typographiques du FAL, ou le contenu ne s'adresse pas à des adultes. Ces rencontres ont tout de même été très utiles : j'ai pu présenter aux bibliothécaires le concept, sensibiliser à l'importance des partenariats, et constater que la question de l'illettrisme et l'envie de toucher en particulier les jeunes avec des difficultés de lecture est très forte, d'autant plus qu'une augmentation de jeunes avec des problèmes de lecture a été constatée. Certaines remarques ressorties pendant la discussion m'ont d'ailleurs offert d'intéressantes pistes de réflexion : est-ce que l'école, à travers le corps enseignant et les élèves, pourrait toucher les parents de ces derniers qui sont éloignés de la lecture ? Aller sur place m'a aussi permis d'observer les environs et de constater que souvent les bibliothèques se trouvent physiquement près de partenaires potentiels tels que des écoles, ou des centres médico-sociaux, une proximité qui peut faciliter les échanges.

2. J'ai ensuite visité des bibliothèques qui se trouvent dans une situation un peu intermédiaire, où une démarche FAL a été entamée, où l'envie d'aller plus loin est présente mais de facto une collection et un espace n'ont pas encore définitivement pris forme. Concrètement par exemple, une bibliothèque présente ses livres bien de face, dans des petites caisses, près de l'accueil, mais ne possède pas de collection (elle exploite le kit de *Bibliomedia*). Une autre a rassemblé une belle collection de textes, livres audio, albums de diverses collections (*Cideb* avec CD audio, *La Traversée*, *123 Album*, *Facilities* pour les personnes dyslexiques, *Langue pour tous*) mais ces derniers ne sont pas présentés dans un mobilier distinct ou de face.

#### **4.2.2 Bienne, Tavannes, Vevey et Sierre : des espaces exemplaires**

Finalement, quatre espaces ont retenu mon attention et méritent à mon sens une description plus détaillée qui est faite à l'aide de fiches descriptives, intégrées dans la partie Annexes de ce travail (Annexe 5 : Fiches descriptives). Les bibliothèques sélectionnées sont la Bibliothèque de la Ville de Bienne, la Bibliothèque régionale de Tavannes, la Bibliothèque -de Sierre et la Bibliothèque municipale de Vevey. Ce qui m'a amenée à les choisir est le fait qu'elles possèdent un espace qui correspond le plus à un espace comme défini dans le présent travail et proche de ceux développés en Bretagne, et certaines particularités qui valorisent la démarche. De plus, j'y ai trouvé la motivation (qui ne manquait pas d'ailleurs dans

bien d'autres cas mentionnés dans le travail !) à aller plus loin et concevoir des activités de médiation.

Tout d'abord la Bibliothèque de la Ville de Biel possède une offre bien aboutie. L'espace a en effet été mis sur pied, la collection a débuté avec le kit de *Bibliomedia* enrichie, et une inauguration officielle a eu lieu en mars 2019. Cet événement a permis la réalisation déjà d'une activité de médiation, avec une comédienne qui a présenté un livre sous forme de deux courtes pièces bilingues. Des visites de l'espace ont également eu lieu. Cette offre prend place dans un contexte de bilinguisme et de forte présence de migrant(e)s. Les nombreuses collaborations avec des institutions en rapport avec des personnes ayant des handicaps fait que l'offre peut être exploitée par plusieurs publics cibles différents. Une seule difficulté concerne cette offre : l'espace est placé bien à l'intérieur de la bibliothèque, pas visible depuis l'entrée et difficilement atteignable si l'on sait qu'il existe mais qu'on y est jamais allé. La solution, qui d'ailleurs est prise en compte par les bibliothécaires et dont l'application est prévue, est l'inscription de cet espace dans la signalétique de la bibliothèque. Ce « problème » permet néanmoins de mettre en lumière une problématique et une piste de réflexion qui doivent d'être approfondies : comment signaler les espaces FAL en bibliothèque ? Et surtout, comment le faire de manière compréhensible par les publics non habitués à la signalétique traditionnelle ? Dans mes lectures je n'ai pas trouvé de référence à ce sujet, ce qui d'un côté est compréhensible, puisque comme ces espaces sont censés se trouver près de l'entrée, la question de la signalétique n'a pas vraiment de raison d'être. Toutefois, comme pour beaucoup de bibliothèques la place est un gros problème, et qu'il est dommage que ceci soit un frein pour entrer dans la démarche FAL, il serait intéressant de réfléchir à quoi ressemblerait une signalétique FAL efficace, et qui s'intègre ou complète la signalétique déjà existante dans la bibliothèque.

La deuxième offre abordée est celle de la Bibliothèque régionale de Tavannes. La bibliothécaire a connu le concept en explorant le site de *Bibliomedia*, et sa collection est composée de livres du kit proposé par cette Fondation. L'espace, constitué depuis environ le mois d'octobre 2018, se trouve près de l'entrée, et pile entre le côté jeunesse et le côté adultes de la bibliothèque. Ce qui fait la spécificité de cet espace et qui a suscité mon intérêt, c'est le petit meuble vert utilisé comme espace de rangement. Non seulement il ressemble bien à certains meubles vus dans des exemples bretons, mais en plus il a été réalisé sur proposition de la bibliothèque par un jeune Syrien pour un travail pratique de son école. Le jeune fréquente la bibliothèque pour faire ses devoirs et travailler tranquillement. Ce meuble reflète donc un aspect très important de l'esprit FAL, dans lequel le public ou des acteurs/actrices locaux peuvent être impliqués dans la démarche de réalisation de l'espace. Le contexte de la bibliothèque est une bibliothèque qui se veut vraiment 3<sup>e</sup> lieu, un endroit où les gens peuvent se rencontrer, échanger, se poser pour étudier, ce qui est souvent le cas pour des jeunes. Le fonds est très utilisé, et les idées pour des futures activités de médiation en lien avec le FAL ne manquent pas. Même s'il est difficile d'identifier si les publics qui empruntent sont les publics cibles, la bibliothèque est fréquentée par des migrant(e)s, qui pourraient être un public FAL à cibler. Pour ce qui est des activités de médiation, il n'y en a pour l'instant pas eu, mais comme la bibliothèque est très engagée dans les activités, même si elles sont prévues pour les enfants ou adolescent(e)s, elles pourraient bien être déclinées pour les adultes. Ce qui est intéressant est que ces activités passent plus par le bricolage que par la lecture. C'est là selon moi une stratégie intéressante pour rapprocher la personne des livres, sans forcément passer par la lecture, en permettant ainsi « d'apprivoiser » la bibliothèque et les livres. La proposition

que j'ai présentée de déposer des livres à d'autres endroits (coiffeurs, kinésithérapeutes, épiceries...) a été retenue avec intérêt, et l'hypothèse que *Bibliomedia* mette en place une offre spéciale avec des conditions spéciales pour le rachat, le nombre ou le délai d'emprunt pour les livres qui seraient déposés ailleurs qu'en bibliothèque a été émise par la bibliothécaire interviewée.

Une autre offre intéressante se trouve à la Bibliothèque municipale de Vevey. En place depuis environ une année, la collection est composée de documents venant du kit de *Bibliomedia*, accompagnés par des documents issus de la collection de la bibliothèque. Comme la bibliothèque possède un espace appelé *Bienvenue ici*, qui contient de la documentation axée sur la culture, suisse et en général, l'espace FAL a trouvé sa place au même endroit et vient le compléter. Il s'y intègre en occupant un rayon dudit espace. Ce qui est particulièrement intéressant est la grande variété de médias que s'y trouvent : livres, cd, dvd... au point de se demander, comme l'a effectivement fait une des bibliothécaires que j'ai rencontrée, si l'espace ne devrait s'appeler autrement que « Facile à lire », étant donné que s'y trouvent bien plus que des lectures. Deux autres éléments très captivants à relever dans l'espace *Bienvenue ici* où se trouve la section FAL consistent en la présentation de nombreux documents sur la Suisse ou la culture suisse et de brochures pour des activités culturelles (gratuites). On a donc une ouverture à la culture et à l'intégration bien visible. Des méthodes de langues sont aussi intégrées dans l'espace. Bien qu'une partie de cette collection peine un peu à sortir, le public susceptible d'être intéressé par le FAL ne manque pas, et est constitué en particulier par des migrant(e)s ou allophones. Physiquement, bien qu'il s'agisse de l'espace *Bienvenue ici*, l'espace correspond bien à la définition d'un espace FAL établie dans ce projet : près de l'entrée et du guichet d'accueil, constitué d'un meuble simple, bien visible. Même si le meuble est noir, la bibliothécaire qui s'est occupée de customiser l'espace a pris soin de peindre en une belle couleur vive « l'arrière-plan » du meuble, ainsi qu'une partie de l'étagère sur laquelle sont exposées les brochures. Les limites de l'espace sont donc bien claires. Au sujet des médiations culturelles, comme déjà constaté dans d'autres cas, des activités expressément consacrées au FAL ou en lien avec cet espace n'ont pas été réalisées. Ce ne sont en tous cas pas l'envie et les idées qui manquent, l'espace étant régulièrement présenté aux usagers/usagères potentiels comme les classes d'apprenant(e)s adultes qui visitent la bibliothèque, et des activités réalisées par la bibliothèque pourraient être déclinées ou intégrées en FAL. Un exemple est l'activité *Bibliolac*, où des propositions de lectures sont faites au bord du lac. Bien que surtout adressée aux enfants, rien n'empêcherait de proposer des livres FAL, si le public cible (les parents d'enfants allophones par exemples) pouvait être touché lors de cette activité.

Une dernière offre à considérer avec attention est celle de la Bibliothèque-Médiathèque de Sierre. Suite au cours de F. Sarnowski donné auprès de *Bibliomedia* et suivi par une des bibliothécaires, une collection a été constituée en se basant sur la grille de critères réalisée par la bibliothécaire bretonne. Cela non sans difficulté : il m'a été confirmé à quel point il est difficile de se procurer des livres FAL de niveau 2. C'est d'ailleurs une des bibliothécaires de Sierre qui a soulevé la question de l'implication des éditeurs qui devraient également être sensibilisés au FAL de manière à enrichir cette part du marché du livre. L'espace a aussi été mis en place selon les règles : un mobilier simple, un coin cosy, entre l'espace enfant et la presse. Le côté presse pourrait d'ailleurs constituer aussi un élément d'accroche si dans les prochaines années des journaux et des revues FAL devaient voir le jour dans notre pays. En ce qui concerne les activités de médiation, pour l'instant le sujet n'a pas été abordé, mais des

Le « Facile à lire » dans les bibliothèques de lecture publique de Suisse romande : quelles offres en termes de collections, d'espaces et d'activités de médiation ?

projets pourraient être envisageables et des contacts pourraient être tissés avec *Bain de Livre*, Bibliobus en lien avec l'*Office Fédéral de l'Asile*.

Bien que ces offres soient exemplaires, en ce qui concerne leur impact (sur la bibliothèque, sur les bibliothécaires et sur les usagers), il est encore tôt pour pouvoir se prononcer. La démarche a été bien accueillie, mais il est difficile encore de prouver un autre type d'impact. Ce qui m'a été communiqué est que l'espace est assez fréquenté et les emprunts sont réguliers à Bienne et à Tavannes, pas vraiment à Vevey et Sierre. Il s'agit peut-être de l'adaptation de la collection par rapport au public, ou des opportunités de partenariats. La question mériterait d'être approfondie au moment où les bibliothécaires auront pu soit avoir un retour des usagers/usagères, soit auront fait évoluer l'offre, notamment en termes de médiation, de manière à pouvoir repérer des évolutions.

#### **4.2.3 Le Bibliobus de l'Université populaire jurassienne : un cas particulier**

Un dernier cas intéressant est celui du Bibliobus de l'Université populaire jurassienne, et de sa collection bien fournie de livres FAL, beaucoup venant de la collection *La Traversée* et bien présentée dans des caissettes en métal. Des livres audio sont aussi présents. Toutefois, vu le cadre particulier de cette bibliothèque, plusieurs contraintes sont constatées : comment intégrer un mobilier déplaçable dans un bibliobus ? Ce dernier peut-il être considéré lui-même comme le mobilier déplaçable ? Où trouver la place pour les livres FAL de niveau 1, qui ont souvent des formats particuliers ou ont une taille difficile à intégrer au mobilier installé dans le Bibliobus ? Comment sélectionner un public FAL auquel s'adresser, lorsqu'il s'agit d'un public qui change à chaque étape du Bibliobus... ? La particularité de ce cas, qui mériterait une étude plus approfondie et spécifique, fait donc que le Bibliobus de l'Université populaire jurassienne n'a pas été intégré parmi les cas exemplaires, bien que cela aurait été bien mérité. Quant aux médiations, il s'agit d'une étape encore plus poussée qui dans certains cas n'a pas encore été prise en considération, alors que pour d'autres d'intéressantes idées de médiations telles que les lectures intergénérationnelles, la présentation du concept à la soirée des nouveaux/nouvelles arrivant(e)s, ou la présentation des livres FAL par les publics auxquels ils s'adressent (genre « club de lecture ») témoignent de l'intérêt de ces bibliothèques pour la thématique.

#### **4.2.4 Bibliothèques et institutions : un partenariat ?**

Les réponses positives pour un entretien avec les institutions en contact avec un public potentiel FAL ont été nettement moins nombreuses par rapport à celles des bibliothèques. Au total je n'ai pu obtenir que trois entretiens sur la vingtaine d'institutions contactées. Je peux supposer que les raisons de ces réponses négatives sont dues non pas à un manque d'intérêt envers le sujet mais plutôt à un manque de temps à consacrer à un entretien. En tous cas, ces prises de contact m'ont permis de dresser une liste de personnes de contact que *Bibliomedia* pourra, si elle le souhaite, contacter dans un deuxième temps. Les trois entretiens réalisés ont eu lieu avec le Bureau de langage simplifié de *Pro Infirmis* Fribourg, avec l'*Association Insieme<sup>35</sup>* de Genève et avec *Pro Senectute Jura*.

Ce qui est ressorti de ces échanges est positif, car cela montre que le FAL est en train de s'officialiser, du moins en ce qui concerne les démarches administratives. Depuis 2017, le

---

<sup>35</sup> L'Association s'occupe de suivre et d'offrir des séjours de vacances à des personnes avec handicaps intellectuels, et d'offrir des conseils à leurs proches (qui sont d'ailleurs à l'origine de l'Association).

Bureau de langage simplifié de *Pro Infirmis* Fribourg se charge de traduire, en collaboration avec des personnes ciblées par la démarche, de la documentation administrative ou des textes du domaine culturel en FALC<sup>36</sup>, *Pro Infirmis* étant engagé dans la promotion de la société inclusive et pour que les personnes dans le besoin de ce type de documentation puissent être plus autonomes. Un projet interne, la publication d'une version du *Petit Prince* en version FAL a aussi été récemment mené à terme. Les personnes qui ont participé à la réalisation de ce projet, ont adoré le fait de pouvoir lire et travailler sur autre chose que de la documentation administrative, ce qui montre que l'éloignement de la lecture n'est pas forcément dû à une dépréciation de la pratique.

Une collaboration avec les bibliothèques pour une valorisation de la démarche FAL n'a pour l'instant pas eu lieu, hormis des mandats de leur part pour des traductions, mais cela serait envisageable à condition qu'elles prennent contact plutôt avec des éducateurs d'associations de proximité qui suivent de près les publics touchés, ce qui n'est pas le cas pour le Bureau de langage simplifié, qui ne les côtoie qu'occasionnellement.

Cette démarche de traduction inclusive est reprise également par l'*Association Insieme* de Genève, qui, après une formation suivie en 2017 par une collaboratrice, a remanié en FAL son catalogue de séjours de vacances d'été ainsi que les annonces de fêtes qui ont lieu à l'association. Si pour l'instant des échanges autour du FAL avec des bibliothèques n'ont pas encore été réalisés, une collaboration pourrait tout à fait être viable et bienvenue, par exemple à travers des soirées ou brunchs informatifs pour des activités ludiques avec ces personnes et leurs familles (événements qui étaient réalisés mais qui ne se font plus, par manque d'inscriptions). Lors de ce moment un/e bibliothécaire pourrait présenter le concept, faire des lectures, proposer l'emprunt de livres...

À la différence de ces institutions, la personne de *Pro Senectute* avec qui j'ai discuté ne connaissait pas le FAL. La seule collaboration avec les bibliothèques a lieu dans le cadre du Prix Chronos (lectures intergénérationnelles), qui pourrait, à mon sens, aussi être remanié en version FAL.

### 4.3 Plusieurs rencontres, plusieurs pistes de réflexion

Les entretiens menés ont permis non seulement d'avoir des informations sur les offres existantes, mais aussi d'esquisser plusieurs pistes de réflexion autour du FAL.

---

<sup>36</sup> BUREAU DE L'INTÉGRATION DES MIGRANT-E-S ET DE LA PRÉVENTION DU RACISME  
IMR, 2019. *Bienvenue dans le canton de Fribourg*. Édition 2019.

## Encadré 6 : La démarche FAL est-elle stigmatisante ?

Mettre en place une offre FAL pour des publics spécifiques est-il discriminant ou stigmatisant pour ces derniers ? Pour ma part, je ne perçois pas cette initiative comme stigmatisante. Tout d'abord, parce que la mission des bibliothèques est de favoriser l'accès à l'information et à la lecture à toutes et tous. Si la bibliothèque tient compte des difficultés de certaines personnes et fait le nécessaire pour leur faciliter l'accès à la connaissance et aux plaisirs de la lecture, je ne définirais pas le choix de la bibliothèque comme stigmatisant.

De plus, compte tenu du grand nombre de publics différents que le FAL peut intéresser, et comme il constitue pour une partie des publics qui le consultent une passerelle vers de la documentation et des espaces de la bibliothèque plus traditionnels, l'idée de stigmatisation me paraît inappropriée. Ce qui pourrait l'être est plutôt d'envoyer systématiquement la personne vers des lectures pour enfants, de lui dire que rien d'adapté pour elle n'existe, ou de confiner la personne à l'espace FAL si elle souhaite lire autre chose.

Dans son *Manifeste sur la bibliothèque publique*<sup>37</sup>, l'UNESCO mentionne le devoir de la bibliothèque de s'adapter à ces publics qui, pour une raison ou une autre, n'auraient pas accès à la bibliothèque :

« *Des prestations et des équipements spéciaux doivent y être prévus à l'intention de ceux qui ne peuvent, pour une raison ou une autre, utiliser les services et le matériel normalement fournis, par exemple les minorités linguistiques, les handicapés, les personnes hospitalisées ou incarcérées.* »  
(Unesco 1994, p. 1)

Et plus loin :

« *Les services doivent être matériellement accessibles à tous les membres de la communauté. [...] Cela suppose également qu'elle soit à même d'assurer un certain nombre de services aux personnes qui sont dans l'incapacité de se rendre sur place.* »  
(Unesco 1994, p. 3)

Le fait de se rapprocher de publics éloignés en proposant des lectures adaptées n'est donc pas à mon sens une démarche stigmatisante ou discriminante.

<sup>37</sup> Dans la liste des missions, on met l'accent en particulier sur la facilitation et la stimulation à la lecture pour les enfants, mais le discours s'applique aussi très bien aux adultes.

## Encadré 7 : Comment choisir à quel public s'adresser ?

Comment choisir à quels publics en particulier les bibliothèques doivent s'adresser, et comment elles peuvent les « cibler » lors d'activités de médiation ? Les bibliothèques devraient à mon sens être attentives aux opportunités en termes d'activités hors les murs qu'elles peuvent réaliser : qu'y a-t-il dans les alentours de la bibliothèque ? Un EMS ? Un centre pour migrant(e)s ? Une maison de quartier ? Il est également important de mettre en avant des compétences particulières des bibliothécaires (ont-ils/elles des connaissances et une aisance particuliers avec certains publics plutôt que d'autres?). Collaborer avec des partenaires aide aussi à faire le lien avec le public cible : les associations ou institutions peuvent jouer un rôle de pont, en accompagnant les publics à la bibliothèque, mais peuvent aussi fournir un espace à la bibliothèque, en lui permettant de s'approcher du public dans un environnement et entouré par des personnes qui lui sont plus familières, et dans lequel il se sentira plus à l'aise. Il est donc très bien de cibler les publics en fonction des opportunités de collaboration et de présence des publics et de ses propres envies. F. Santi reprend un schéma du [réseau Capito](#) pour définir les besoins des différents publics, qui se base non sur la catégorie à laquelle ils appartiennent mais plutôt à leur compétences ou lacunes prêtant attention à leur perception, compréhension, connaissance et expérience de l'information transmise (Santi 2018b).

Un troisième axe de réflexion concerne la collection et les espaces FAL. Plusieurs questionnements sont ressortis autour de cette thématique : les livres d'images sont-ils réellement pertinents dans ces espaces ? Faut-il intégrer des méthodes de langues ou des livres en langue étrangère dans la collection ? Le fait que les espaces soient exposés près de l'entrée ou de l'accueil ne crée-t-il pas un blocage, étant justement à la vue de tous ?

## Encadré 8 : Quoi intégrer dans une collection FAL ?

Les images ont tout à fait leur place dans une collection FAL. Elles sont un soutien important pour les propos rédigés : elles véhiculent des émotions, aident à les représenter, compensent l'absence de concepts abstraits décrits dans le texte. Concernant les cours de langue, je trouve qu'ils peuvent avoir leur place, une partie du public FAL étant des allophones qui veulent apprendre la langue, mais cette partie de la collection ne doit pas prendre trop de place, pour ne pas éloigner d'autres catégories du public FAL. Je rappelle par exemple que certaines personnes sont éloignées de la lecture suite à des échecs scolaires. Se trouver face à un rayon composé d'une grande partie de manuels ou de méthodes pourrait donc, à mon avis, être rédhibitoire pour ces publics.

Une dernière réflexion particulièrement intéressante touche à « l'obligation d'aimer » la lecture. Est-il nécessaire que tout le monde aime lire ? Est-il pertinent que tout le monde se sente obligé de lire ?

## Encadré 9 : Faut-il aimer lire ?

Personnellement je ne crois pas. Je suis d'accord avec la bibliothécaire qui a lancé ce point de réflexion : tout le monde ne doit pas forcément être féru(e) de lecture. Le but du FAL n'est d'ailleurs pas de transformer des personnes qui n'aiment pas lire en des dévoreur(e)s de romans. L'idée est de donner l'opportunité et les outils à des personnes qui n'ont pas l'habitude de lire de pouvoir le faire si elles le souhaitent, car il se peut que parmi ces personnes la réticence ne soit pas due à un manque d'intérêt, mais à un manque de ressources adaptées.

La création en Bretagne d'un prix FAL n'était pas non plus une manière de pousser à lire tous les romans en lice, mais plutôt de créer une occasion de rencontres, et de faire entrer dans une démarche citoyenne (de participation au vote, de possibilité de donner son avis) des personnes qui n'ont pas l'habitude de le faire. Il est donc important, quand on décide de s'impliquer dans le concept FAL, de ne pas faire de pression ni sur les publics ni sur soi-même avec l'idée que ces derniers devront à terme devenir nos lecteurs idéaux.

Toutes les rencontres ont été enrichissantes et m'ont permis d'en savoir plus et de transmettre des connaissances sur le FAL, en éveillant encore plus l'intérêt des personnes rencontrées.

Je reporte ici certaines remarques qui m'ont été livrées et qui témoignent tant de l'intérêt à l'égard du FAL que des attentes envers *Bibliomedia* de la part de nombreuses personnes interrogées :

« *Après l'emprunt d'une collection à Bibliomedia, nous souhaitons mettre en place notre propre fonds "Facile à lire".* »

« *Thématique intéressante. Je me réjouis de lire votre travail.* »

« *[...] Nous souhaitons toujours essayer d'améliorer nos services, nos espaces et nos disponibilités. [...] Je pense que ce serait bien que nous recevions des informations sur le "Facile à lire"* »

« *Cette démarche "Facile à lire" est vraiment intéressante mais, dans le cadre d'un village, il faudrait beaucoup informer et motiver les gens qui pourraient en profiter !* »

« *Merci pour le questionnaire, qui a lui seul permis déjà de sensibiliser à la question.* »

« *Nous attendons avec impatience la possibilité de louer un fonds spécifique chez Bibliomedia car bien que nous ayons un espace dédié, notre fonds est très maigre...* »

« *Votre questionnaire me fait penser à l'éventuelle collaboration avec "Lire et écrire" et nous sommes intéressées de suivre votre recherche et d'être tenues au courant non seulement des livres pouvant être proposés, mais des conseils précieux et nécessaires pour mettre en place un tel espace.* »

« *Pour ma part je suis intéressée par votre recherche et me réjouis d'en connaître le résultat. Si Bibliomedia crée un fonds qu'elle peut louer ou créer des bibliographies à nous communiquer, cela nous serait très utile.* »

« *Nous faisons le constat qu'un nombre significatif de nos lecteurs sont allophones (enfants et/ou parents), un fonds "Facile à lire" constituerait donc un outil supplémentaire pour répondre à leurs besoins particuliers. Ce questionnaire a fait émerger cette réflexion au sein de notre institution !* »

« *Je serais intéressée à connaître vos conclusions.* »

Ces remarques étaient très motivantes à lire, puisqu'elles donnent des idées sur la manière d'orienter la réalisation d'un livrable (un guide) le plus utile possible pour les bibliothèques.

#### 4.4 Un guide pour les bibliothèques

Le livrable qui accompagne ce travail de Bachelor est un guide au FAL très inspiré par les travaux et les recherches de F. Sarnowski, qui veut à la fois présenter le FAL de manière concrète et pratique aux bibliothèques et répondre aux doutes et aux questionnements soulevés par les bibliothécaires que j'ai rencontré(e)s ou qui ont répondu au questionnaire.

Ce livrable est disponible dans les annexes de ce document (Annexe 6 : Guide pratique à l'usage des bibliothèques).

##### **! Attention !**

Ce document est une **première version**, un **modèle** sur lequel la version finale du guide va se baser.

Par conséquent, toutes les personnes intéressées à exploiter ce livrable sont invitées à **s'adresser à Bibliomedia**, qui en rendra accessible sur son site une version à jour, au contenu corrigé et au format graphique adapté aux exigences de l'institution.

Le but de ce document est d'offrir un mode d'emploi qui permettrait aux bibliothèques de se lancer dans la démarche en partant de bases communes. Réalisé avec le logiciel Canva, ce guide ne donne toutefois pas une « marche à suivre miracle » adaptée à toutes les bibliothèques, et est perfectible, mais peut constituer un outil de référence pour la constitution d'une première collection, la mise en place d'un espace, et donner des idées d'activités de médiation.

Le document s'ouvre sur une présentation des objectifs du guide et de la démarche, pour ensuite détailler les trois niveaux de FAL existants, et les livres-outils qui différencient la documentation FAL. Les sections qui suivent ces chapitres introductifs, présentent non seulement une description du thème abordé, mais offrent également des conseils pratiques. Elles concernent :

- Les public(s) (qui sont-ils et comment les atteindre)
- Les caractéristiques d'un document FAL (comment définir si un document peut être intégré à la collection)
- La constitution d'un fonds (une liste de collections avec une courte description les caractérisant accompagné cette partie)
- La constitution d'un espace (avec des exemples en images)
- La réalisation d'activités de médiation (avec des suggestions d'activités)
- L'importance des partenariats pour la réussite de la démarche
- Les mesures de suivi et d'impact.

Le guide se termine sur une section FAQ, une invitation à se lancer dans la démarche et une bibliographie sélective pour qui souhaiterait approfondir ses connaissances sur le sujet.

Le choix graphique a été orienté par la thématique, et se veut donc facilement lisible. Le code couleur (gris/rouge) se calque sur celui du logo de *Bibliomedia*. C'est cette dernière qui se chargera des éventuels ajustements et mises à jour et de la diffusion du guide auprès des bibliothèques qui souhaiteraient le consulter.

## 5. Conclusion

Le FAL est un concept qui a comme but la lutte contre l'illettrisme, et qui s'adresse principalement aux adultes afin de les rapprocher de la lecture dont ils sont éloignés.

Les publics pour lesquels la démarche a été pensée sont très diversifiés : personnes avec un handicap physique ou intellectuel, personnes nouvellement arrivées dans un pays, personnes dans une situation de précarité, personnes âgées.... Leurs besoins en termes de médias FAL sont aussi diversifiés et pourront s'adapter à des médias de divers niveaux. Quant à la durée, certains en ont besoin pendant une période limitée, d'autres en feront usage toute leur vie.

Le FAL a un apport non seulement culturel et social mais aussi, indirectement, un apport économique. En 2007 une étude sur les coûts économiques de l'illettrisme en Suisse, basé sur les résultats de l'enquête *Adult Literacy and Life Skills Survey ALL* mentionne le gain d'un montant de 1316 millions de francs si l'illettrisme venait à diminuer (Guggisberg, Detzel, Stutz 2007, p. 3). À noter que le calcul tient compte principalement d'une baisse du chômage découlant d'une baisse de l'illettrisme, mais que d'autres facteurs tels que l'aide sociale pourraient être pris en compte. Cela n'était toutefois pas possible à estimer avec les données fournies par l'enquête. Bien que le calcul ne tienne compte que de la relation de cause à effet entre baisse de l'illettrisme et baisse du chômage, alors que l'illettrisme concerne d'autres facteurs, cet argument financier est important à prendre en considération, pour obtenir un soutien politique dans la démarche FAL comme moyen de lutte contre l'illettrisme.

### 5.1 Les rôles complémentaires de FAL et bibliothèques

Quand on parle de FAL on entend à la fois des textes, un lieu physique, ainsi que des activités de médiation culturelles qui s'appuient sur des médias FAL. Le contenu de ces derniers peut être de nature administrative, culturelle ou littéraire, et est rédigé selon des règles typographiques bien précises : police sans empattements, phrases courtes, mise en page aérée,... Dans le cas des textes littéraires, des caractéristiques telles qu'une histoire racontée à la première personne, des noms de personnages simples, une chronologie linéaire sont à observer. Il existe trois niveaux de FAL ayant chacun ses caractéristiques qui les différencient, telles que de nombreuses images pour le niveau 1, des textes courts pour le niveau 2, des textes plus élaborés mais tout de même simples à lire pour le niveau 3.

En ce qui concerne les espaces, ils doivent se situer près de l'entrée et de l'accueil de la bibliothèque, doivent être bien visibles, réalisés avec un mobilier simple, idéalement déplaçable. Les livres y sont déposés de face pour que le lecteur soit attiré par les couvertures.

Les partenariats avec des associations ou institutions qui sont en contact direct avec des publics potentiellement intéressés par le FAL sont fondamentaux pour l'atteinte de ces derniers et ne doivent pas être négligés si l'on veut entrer dans une démarche FAL. En effet, ces partenaires ont un rôle d'accompagnateurs/trices tant pour les publics éloignés de la bibliothèque que pour les bibliothécaires : ils/elles peuvent accompagner les publics cibles à la bibliothèque ou ils/elles peuvent leur présenter des installations FAL qui auraient éventuellement été posées par les bibliothécaires dans les locaux de l'institution ou de l'association. Les partenaires peuvent également conseiller les bibliothécaires quant à la gestion de ces publics particuliers, de manière à les toucher de la meilleure manière pour les approcher de la lecture et désacraliser la bibliothèque aux yeux de celles et ceux qui la

considèrent encore comme un espace dans lequel elles/ils ne peuvent pas trouver leur bonheur.

Les bibliothèques peuvent exploiter les outils FAL pour atteindre des publics éloignés et ajouter ainsi une corde à leur arc pour accomplir leur mission d'ouverture d'accès à l'information et à la culture pour toutes et tous. Une collection de livres FAL, mise en valeur dans un espace prévu à cet effet, mais surtout des échanges avec les partenaires potentiels mentionnés ci-dessus, sont les éléments nécessaires pour que la démarche soit concluante.

## 5.2 Synthèse du FAL dans les bibliothèques de lecture publique de Suisse romande

En Suisse, tant le FALC mentionné en introduction au travail que le FAL qui a fait l'objet de mes recherches sont connus, bien que pas par les mêmes institutions et encore exploités de manière assez timide. Un constat est qu'une prise de conscience de l'importance de réaliser de la documentation lisible pour un public pas ou peu habitué à la lecture est présente et des mesures sont en train d'être prises ; en témoignent la récente ouverture de bureaux de langage simplifié en Suisse romande et au Tessin qui suit celle de Suisse alémanique, et la réalisation de publications comme *Le Petit Prince* en langage simplifié réalisé par *Pro Infirmis Fribourg*.

Du côté des bibliothèques, pour l'instant un nombre relativement réduit de collections (une dizaine), d'espaces (quatre) ou d'actions (dans le cadre d'une bibliothèque uniquement) ont été entrepris. La situation exemplaire de quatre bibliothèques (la Bibliothèque de la Ville de Biel/Bienne, la Bibliothèque-Médiathèque de Sierre, la Bibliothèque régionale de Tavannes et la Bibliothèque municipale de Vevey) a été décrite de manière détaillée dans des fiches que *Bibliomedia* pourra garder comme exemple à montrer à d'autres bibliothèques pour les soutenir dans la démarche FAL.

Même si les réalisations concrètes ne sont pas nombreuses, la sensibilité de la part des bibliothèques envers les publics plus éloignés et l'envie de tester la démarche FAL sont très présents, plusieurs projets sont prévus, et les attentes envers une action de la part de *Bibliomedia* sont fortes. Néanmoins, ce qui manque aux bibliothèques, ce sont surtout des références de livres FAL et une méthode et des suggestions de médiation pour s'investir dans la démarche.

Les fiches descriptives des quatre bibliothèques exemplaires et le guide d'usage au FAL sont les livrables issus de ces recherches et constats. Les premières permettront à *Bibliomedia* de visualiser l'état du FAL dans les bibliothèques et d'orienter ses projets en conséquence. Le deuxième est à l'usage tant de *Bibliomedia* pour orienter les bibliothèques dans la démarche, que des bibliothèques pour les aider à entreprendre des actions et les soutenir dans l'investissement d'une action FAL.

## 5.3 Nouveaux axes à explorer et points d'amélioration

D'autres axes de réflexion et de recherche qui n'ont pas été abordés dans ce travail mériteraient d'être développés.

La signalétique en est un. Comme normalement un espace FAL se trouve à l'entrée de la bibliothèque ou près du guichet d'accueil et qu'il est mis en évidence, la question de la signalétique ne se pose pas théoriquement. Dans la pratique c'est différent : pas toutes les bibliothèques ont de la place près de l'entrée et elles doivent souvent se résoudre, comme

cela a été le cas de la Bibliothèque de la Ville de Bienne, à installer leur espace FAL plus à l'intérieur de la bibliothèque. Dans ces cas de figure, il est important que les publics cibles puissent tout de même accéder à l'espace, à l'aide d'une signalétique adaptée. On pourrait imaginer des flèches colorées, ou des pictogrammes. En Bretagne, le 23 mai 2019, des pictogrammes ont été présentés à la Médiathèque de La Grande Passerelle à Saint-Malo pour rendre la bibliothèque plus accessible : espace de travail, auditoire, DVD, accueil... plusieurs éléments sont représentés en images facilement reconnaissables. Pour réaliser ce projet, une démarche collaborative comparable à celle qui devrait être appliquée dans le cadre du FAL a été mise en œuvre : les bibliothèques et des associations en contact avec des personnes ayant un handicap ont collaboré à ce projet (Solym 2019).

Un deuxième axe intéressant à explorer est la production FAL en termes de livres numériques. Ceux-ci ont beaucoup de potentiel, ce qui a été démontré dans le cadre de leur utilisation par les personnes dyslexiques, et ils pourraient très bien être exploités aussi par des personnes ayant d'autres types de difficultés qui les éloignent de la lecture.

Ensuite, la réalisation d'un guide pour présenter la démarche FAL aux institutions qui sont en contact avec les publics cibles, et qui ferait pendant au guide pour les bibliothèques, pourrait être envisagée dans le futur. En effet, comme c'est le cas pour certaines bibliothèques, les institutions ne connaissent pas forcément la démarche et son utilité, ou ne voient pas directement l'intérêt de fréquenter une bibliothèque pour les personnes suivies. Ce guide pourrait les sensibiliser à l'utilité de la démarche, et inspirer des partenariats avec les bibliothèques.

En dernier lien, un axe que j'aurais voulu explorer dans ce travail mais qui finalement n'a pas été abordé, est l'évaluation de l'impact du FAL tant sur les bibliothécaires que sur les publics éloignés et les publics d'habitués. Un peu plus de recul est en effet nécessaire pour pouvoir obtenir des données intéressantes à ce sujet.

Des points d'amélioration de ce travail concernent les recherches et la lecture des données issues de l'*Office Fédéral de la Statistique* qui touchent aux différents publics cibles du FAL. Quant à l'analyse des résultats du questionnaire, elle aurait peut-être aussi mérité d'être traitée avec un autre outil, ou le potentiel de *LimeSurvey* aurait dû être mieux exploré. Je pense qu'en réalisant une analyse croisée des résultats de plusieurs enquêtes différentes, des données plus parlantes auraient pu être mises en avant. Consciente de mes lacunes à ce sujet, mais de l'importance de manier et de présenter ce type de données, je prévois de faire le nécessaire pour les combler.

## 5.4 Recherche individuelle et échanges avec les professionnels : une belle leçon de collaboration

Les principaux résultats de cette recherche se sont avérés très positifs : les réponses au questionnaire et les entretiens ont été assez nombreux pour me permettre de dresser un tableau parlant de la situation.

La réalisation de ce travail a été une opportunité non seulement d'explorer et d'étudier un sujet d'actualité et d'utilité concrète pour une meilleure accessibilité à la lecture pour les publics éloignés, mais aussi de constituer un réseau professionnel en prenant contact et en échangeant avec de nombreux/nombreuses professionnel(le)s. Ces derniers ont fait preuve d'un grand esprit de collaboration et de disponibilité, d'abord en répondant au questionnaire

diffusé, en m'accordant des entretiens, mais aussi en demandant d'être tenu(e)s au courant du développement du travail et en faisant part de leur souhait de le consulter une fois la rédaction terminée. Ce type de contact et de réaction a été très encourageant et reflète un état d'esprit et une façon collaborative de travailler que j'espère retrouver dans le cadre professionnel où j'exercerai.

Un petit regret concerne les contacts limités avec les institutions en lien avec les publics cibles du FAL, avec qui j'aurais souhaité avoir plus d'échanges, notamment les EMS ou les centres pour migrants, à qui j'aurais voulu présenter le concept et son utilité.

Néanmoins, un premier contact a été établi, une liste d'institutions et de personnes de référence a été dressée et sera transmise à *Bibliomedia*. Peut-être qu'une deuxième prise de contact, réalisée par une Fondation agréée, ou dans le cadre d'un plus grand projet, sera accueillie différemment. Des échanges plus fructueux pourraient voir le jour, et permettraient, grâce à l'échange et au savoir-faire des bibliothèques, des médiateurs/trices culturelles et d'autres partenaires, que le « Facile à lire » devienne également plus Facile à faire.

Rapport GRATUIT

# Bibliographie

## Documents cités

ALLE, Gérard, 2015. Facile à lire. *Pages de Bretagne* [document PDF]. Novembre 2015. N° 40, pp. 14-23. [Consulté le 5 mars 2019]. Disponible à l'adresse: <https://www.livrelecturebretagne.fr/wp-content/uploads/2015/12/PDB40BD.pdf>

DERKSEN, Anna, [sans date]. A language for equal opportunities : easy-to-read and intellectual disability in Sweden (Part I). *Rethinking Disability* [en ligne]. [Consulté le 5 mai 2019]. Disponible à l'adresse: <http://rethinkingdisability.net/a-language-for-equal-opportunities-easy-to-read-and-intellectual-disability-in-sweden-part-i/>

DERKSEN, Anna, [sans date]. A language for equal opportunities : easy-to-read and intellectual disability in Sweden (Part II). *Rethinking Disability* [en ligne]. [Consulté le 5 mai 2019]. Disponible à l'adresse: <http://rethinkingdisability.net/a-language-for-equal-opportunities-easy-to-read-and-intellectual-disability-in-sweden-part-ii/>

DIACQUENOD, Cindy, SANTI, France, 2018. La mise en œuvre du langage facile à lire et à comprendre (FALC) : enjeux, défis et perspectives. *Revue suisse de pédagogie spécialisée*. Juin 2018. Pp 28-35. ISSN : 2235-1205.

FAISEAUX, Pascal, 2019. Un ESAT de Dordogne lance la première maison d'édition de livres « Faciles à Comprendre » pour adultes. *Franceinfo* [en ligne]. 14 mai 2019. [Consulté le 26 mai 2019]. Disponible à l'adresse : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/dordogne/perigord/esat-dordogne-lance-premiere-maison-edition-livres-faciles-comprendre-adultes-1668691.html>

FORUMLECTURE.CH, 2019. Thèmes prochains. *Forumlecture.ch* [en ligne]. [Consulté le 19 mai 2019]. Disponible à l'adresse : [https://www.forumlecture.ch/zukuenftige\\_themen.cfm](https://www.forumlecture.ch/zukuenftige_themen.cfm)

FRANCE 3 BRETAGNE, 2017. Dispositif « Facile à lire » dans « 9h50 le matin » du 17 janvier 2017 [enregistrement vidéo]. *YouTube* [en ligne]. 9 novembre 2018. [Consulté le 07 mars 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=WAZ3baVQqQM>

FRANCE 3 BRETAGNE, 2018. La solidarité au cœur de 9h50 le matin Bretagne [enregistrement vidéo]. *YouTube* [en ligne]. 12 décembre 2018. [Consulté le 07 mars 2019]. Disponible à l'adresse : [https://www.youtube.com/watch?v=sOU6\\_oWdTc](https://www.youtube.com/watch?v=sOU6_oWdTc)

Françoise Sarnowski pour le Prix Facile à Lire Bretagne. [émission radio]. Rcf L'invité de midi [podcast]. 5 janvier 2017. [Consulté le 13 avril 2019]. Disponible à l'adresse : [https://rcf.fr/sites/default/static.rcf.fr/diffusions/2017/01/05/RCF35\\_INVITH\\_20170105.mp3](https://rcf.fr/sites/default/static.rcf.fr/diffusions/2017/01/05/RCF35_INVITH_20170105.mp3)

GANGLOFF, Doriane, 2015. Le langage facile à lire et à comprendre. *Revue suisse de pédagogie spécialisée*. Avril 2015. Pp 44-50. ISSN : 2235-1205.

GUGGISBERG, Jürg, DETZEL, Patrick, STUTZ, Heidi, 2007. Coûts économiques de l'illettrisme en Suisse [document PDF]. Avril 2007. [Consulté le 3 mars 2019]. Disponible à l'adresse : [https://www.lire-et-ecrire.ch/sites/default/files/ressources-et-outils/Etude\\_basse\\_cout\\_economique\\_resume\\_2007.pdf](https://www.lire-et-ecrire.ch/sites/default/files/ressources-et-outils/Etude_basse_cout_economique_resume_2007.pdf)

LIBRARY SERVICES TO PEOPLE WITH SPECIAL NEEDS (LSN), [sans date]. *Strategic Plan 2014-2019* [document PDF]. [Consulté le 13 mai 2019]. Disponible à l'adresse : [https://www.ifla.org/files/assets/lxn/minutes/lxn-strategic-plan\\_2014-2019.pdf](https://www.ifla.org/files/assets/lxn/minutes/lxn-strategic-plan_2014-2019.pdf)

IFLA, 1999. *Directives pour les documents faciles-à-lire* [document PDF]. IFLA Professional Reports. N° 59. [Consulté le 27 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://archive.ifla.org/VII/s9/nd1/iflapr-59f.pdf>

IFLA, 2000. *Recommandations pour les programmes de lutte contre l'illettrisme dans les bibliothèques* [document PDF]. Août 2000. [Consulté le 27 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.ifla.org/files/assets/literacy-and-reading/publications/guidelines-for-library-based-literacy-programs-fr.pdf>

INCLUSION EUROPE, 2016. *Make your information accessible !* [en ligne]. [Consulté le 27 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://easy-to-read.eu/fr/>

LIVRE ET LECTURE BRETAGNE, 2019. *Livre et lecture en Bretagne*. [en ligne]. [Consulté le 27 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.livrelecturebretagne.fr/>

LOQUET, Christine, 2015. Une démarche inclusive « Facile à lire » facile à faire. *Bibliothèque(s)*. Octobre 2015. N° 80, pp. 22-24. ISSN 1632-9201

LOQUET, Christine, 2017. Prévention et lutte contre l'illettrisme en Bretagne. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. Mars 2017. N° 11, pp. 102-113. [Consulté le 07 mars 2019]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2017-11-0102-011>

MEIRINO, Francisco, [sans date]. Animations pour les écoles. *Bibliomedia.ch* [en ligne]. [Consulté le 19 mai 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.bibliomedia.ch/fr/animations-pour-les-ecoles/les-liveurs-de-mots/>

MINISTÈRE DE LA CULTURE, et al., 2018. Charte d'utilisation du Logo « Facile à lire ». [document PDF]. Novembre 2018. [Consulté le 3 mars 2019]. Disponible à l'adresse : [https://facilealirefrance.files.wordpress.com/2018/11/charter\\_logo\\_fal.pdf](https://facilealirefrance.files.wordpress.com/2018/11/charter_logo_fal.pdf)

MOSER, Clemens, 2019. En route vers la Bibliothèque inclusive. *BiblioBE.ch* [en ligne]. 26 mars 2019. [Consulté le 27 mai 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.biblio.be.ch/fr/Dossier/2019/En-route-vers-la-Bibliotheque-inclusive.aspx>

MUET, Florence, 2007. Concevoir et exploiter un guide d'entretien. *Cyberlearn.hes-so.ch* [en ligne]. [Consulté le 28 février]. Disponible à l'adresse : <https://cyberlearn.hes-so.ch/enrol/index.php?id=1052> [accès par abonnement]

NOMURA, Misako, SKAT NIELSEN, Gyda, TRONBACKE, Bror, 2010. Guidelines for easy-to-read materials [document PDF]. IFLA Professional Reports. N° 120. [Consulté le 27 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.ifla.org/files/assets/hq/publications/professional-report/120.pdf>

NOTTER, Philipp, et al., 2006. *Lire et calculer au quotidien. Compétences des adultes en Suisse* [document PDF]. [Consulté le 5 mars 2019]. Disponible à l'adresse : [https://www.lire-et-crire.ch/sites/default/files/ressources-et-outils/recherches/lire\\_et\\_calculer\\_au\\_quotidien.pdf](https://www.lire-et-crire.ch/sites/default/files/ressources-et-outils/recherches/lire_et_calculer_au_quotidien.pdf)

OCDE, 2000. *La littératie à l'ère de l'information. Rapport final de l'enquête internationale sur la littératie des adultes*. Paris : Les éditions de l'OCDE. ISBN 92-64-27654-8

OFS, 2019a. Portraits des cantons. *Admin.ch* [en ligne]. [Consulté le 25 mai 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/statistique-regions/portraits-regionaux-chiffres-cles/cantons.html>

OFS, 2019b. Privations matérielles, selon différentes caractéristiques socio-démographiques. *Admin.ch* [en ligne]. [Consulté le 25 mai 2019]. Disponible à l'adresse :

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population/bien-etre-pauvrete/pauvrete-et-privations-materielles.assetdetail.3742130.html>

OFS, 2017a. Livres, ebooks, bandes dessinées et bibliothèques. Statistiques des pratiques culturelles 2014 [en ligne]. [Consulté le 28 avril 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/culture-medias-societe-information-sport/culture/pratiques-culturelles/livres-bibliotheques.assetdetail.3243673.html>

OFS, 2017b. Égalité pour les personnes handicapées. *Admin.ch* [en ligne]. [Consulté le 25 mai 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population/equalite-personnes-handicapees.html>

OFS, 2015. Egalité pour les personnes handicapées. Personnes handicapées selon la région de domicile. *Admin.ch* [en ligne]. [Consulté le 28 avril 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/graphiques.assetdetail.216206.html>

ONU, 2018. Sustainable Development Goals. *Un.org* [en ligne]. [Consulté le 26 avril 2019]. Disponible à l'adresse : <https://sustainabledevelopment.un.org/sdgs>

OURY, Antoine, 2019. Pourquoi certaines personnes ne vont-elles pas dans les bibliothèques ?. *Actualité* [en ligne]. 17 avril 2019. [Consulté le 19 avril 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.actualitte.com/article/monde-edition/pourquoi-certaines-personnes-ne-vont-elles-pas-dans-les-bibliotheques/94429>

SANTI, France, 2018a. Falc'able – le dictionnaire falc. *Textoh ! Facile à lire* [en ligne]. 15 juin 2018. [Consulté le 26 mai 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.textoh.ch/2018/06/15/falc-able-le-premier-dictionnaire-falc/>

SANTI, France, 2018b. Définissez les besoins de vos lecteurs !. *Textoh ! Facile à lire* [en ligne]. 21 octobre 2018. [Consulté le 26 mai 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.textoh.ch/2018/10/19/d%C3%A9finissez-les-besoins-de-vos-lecteurs/>

SARDI, Massimo, AELLIG, Urs, 2017. Etude sur les usages des bibliothèques du Département de la culture et du sport de la Ville de Genève – enquête auprès des usagers actifs et des non-usagers [document PDF]. [Consulté le 28 avril 2019]. Disponible à l'adresse : [http://www.ville-geneve.ch/fileadmin/public/Departement\\_3/Rapports/bibliotheques-geneve-rapport-2017.pdf](http://www.ville-geneve.ch/fileadmin/public/Departement_3/Rapports/bibliotheques-geneve-rapport-2017.pdf)

SARNOWSKI, Françoise, 2018. Les espaces « facile à lire ». In : SOULAS, Christine [directrice]. (*Ré)-aménager une bibliothèque*. Villeurbanne Cedex : Presses de l'ENSSIB. Pp. 29-37. La boîte à outils. ISBN 978-2-37546-058-0

SARNOWSKI, Françoise, 2017. Stage de formation continue *Le « facile à lire » en bibliothèque 19 et 20 septembre 2018* Bibliomedia – Lausanne. [document PDF]. Mai-juin 2017.

SARNOWSKI, Françoise, [sans date]. *Fiche d'analyse d'un livre : « Facile à lire ? »* [document PDF]. Document distribué lors de la formation *Livres faciles à lire*. 19-20 septembre 2018. Bibliomedia Suisse, Lausanne.

SAXENHOFER, Peter [directeur], 2016. Facile à lire. *Insos Le magazine* [document PDF]. Décembre 2016. N° 52.

SOLYM, Clément, 2019. 27 pictogrammes pour se repérer facilement dans les lieux du livre. *Actualité* [en ligne]. 13 mai 2019. [Consulté le 24 mai 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.actualitte.com/article/monde-edition/27-pictogrammes-pour-se-reperer-facilement-dans-les-lieux-du->

<http://www.yvelinedition.fr/Facile-a-lire>

TRONBACKE, Bror Ingemar, 1993. *The publishing of easy-to-read in Sweden* [document PDF]. Septembre 1993. Lecture donnée à la National Library of Australia, à Camberra. [Consulté le 10 mars 2019]. Disponible à l'adresse : <http://www.facillectura.es/documentos/recursos/easysweden.pdf>

UNESCO, 1994. *Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique* [document PDF]. Document de programme et de réunion. [Consulté le 7 avril 2019]. Disponible à l'adresse : [https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000112122\\_fre](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000112122_fre)

## Pour aller plus loin

ALLAIRE, Claudia, et al., 2012. *Les chemins d'accès aux savoirs et à la culture. Réflexions et propositions 2010-2011* [document PDF]. Mars 2012. [Consulté le 27 février 2019]. Disponible à l'adresse : [https://mediatheque.ille-et-vilaine.fr/images/template\\_rgaa/srcclient/MDIV/Publics\\_médiation/Chemins\\_d'accès\\_aux\\_savoirs\\_et\\_la\\_culture.pdf](https://mediatheque.ille-et-vilaine.fr/images/template_rgaa/srcclient/MDIV/Publics_médiation/Chemins_d'accès_aux_savoirs_et_la_culture.pdf)

ALLE, Gérard, 2017. Dossier : Lire en prison. *Pages de Bretagne* [en ligne]. Juin 2017. N° 43, pp. 8-16. [Consulté le 5 mars 2019]. Disponible à l'adresse : <https://fr.calameo.com/read/0049094465488f65690e4>

ATD QUART MONDE, 2019. Bibliothèque de rue. *Quart-monde.ch* [en ligne]. [Consulté le 15 mai 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.quart-monde.ch/projets/projet-enfants-et-jeunes/bibliotheque-de-rue/?print=yes%3Fprint%3Dyes>

BALDOS, Raphaël, 2017. Des livres « faciles à lire » pour combattre l'illettrisme. *La Croix* [en ligne]. 06 janvier 2017. [Consulté le 05 mars 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.la-croix.com/Economie/Economie-solidaire/Des-livres-faciles-lire-pour-combattre-lillettrisme-2017-01-06-1200815112>

BIBLIOTHÈQUES MONTRÉAL, 2019. Collection pour tous. Bibliomontreal.com [en ligne]. [Consulté le 5 mai 2019]. Disponible à l'adresse : <http://bibliomontreal.com/collection-pour-tous/>

BILLET, Cyrille, 2015. Bibliographie: des BD qui font la différence... [document Word]. [Consulté le 30 mai 2019]. Disponible à l'adresse: <https://accessibabf.wordpress.com/2015/01/16/bibliographie-des-bd-qui-font-la-difference/>

COSMOPOLIS, 2016. Illettrisme : lire et écrire, cela ne va pas de soi [enregistrement vidéo]. *Canal 9* [en ligne]. 7 septembre 2016. [Consulté le 26 avril 2016]. Disponible à l'adresse : <https://canal9.ch/illettrisme-lire-et-ecrire-ne-va-pas-de-soi/>

CULTURE ACCESSIBLE GENEVE, 2019. Culture accessible Genève. *Culture-accessible.ch* [en ligne]. [Consulté le 20 avril 2019]. Disponible à l'adresse : <https://culture-accessible.ch/>

DAISY CONSORTIUM, 2019. Daisy consortium. Creating the best way to read and publish. *Daisy.org* [en ligne]. [Consulté le 20 avril 2019]. Disponible à l'adresse: <http://www.daisy.org/>

ÉDITIONS FRANÇOIS BAUDEZ, 2019. Livres faciles à lire et à comprendre. *Yvelinedition.fr* [en ligne]. 18 avril 2019. [Consulté le 20 avril 2019]. Disponible à l'adresse : <http://www.yvelinedition.fr/Facile-a-lire>

ELKIN, Judith, TRAIN, Briony, DENHAM, Debbie, 2003. *Reading and reader development. The pleasure of reading*. London : Facet Publishing. ISBN 1-85604-467-X

FALC'ABLE, 2019. *Falc'able Premier dictionnaire collaboratif Facile à Lire et comprendre* [en ligne]. [Consulté le 26 mai 2019]. Disponible à l'adresse : <http://falc-able.fr/accueil/>

Fonds de livres en français facile. *Alphabibliotheque.be* [en ligne]. 7 mars 2012. [Consulté le 26 mai 2019]. Disponible à l'adresse : <http://www.alphabibliotheque.be/?fonds-de-livres-en-francais-facile>

HEULARD, Mégane, 2019. Le Petit Prince traduit en version simplifiée par Pro Infirmis. *Actualité* [en ligne]. 6 juin 2019. [Consulté le 18 juin 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.actualite.com/article/patrimoine-education/le-petit-prince-traduit-en-version-simplifiee-par-pro-infirmis/95181>

HEURTEMATTE, Véronique, 2019. Des livres pour s'affranchir des frontières. *Livres Hebdo* [en ligne]. 8 juin 2019. [Consulté le 18 juin 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.livreshebdo.fr/article/des-livres-pour-saffranchir-des-frontieres>

INCLUSION EUROPE, 2019. History. *Inclusion-europe.be* [en ligne]. [Consulté le 27 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.inclusion-europe.eu/about-us/#mission>

INSIEME SUISSE, FONDATION « ACCÈS POUR TOUS », et HOCHSCHULE FÜR SOZIALE ARBEIT FHNW, 2015. Facile à surfer [document PDF]. [Consulté le 30 mai 2019]. Disponible à l'adresse : [http://einfachsurfen.ch/wp-content/uploads/2015/03/Einfachsurfen-FR-A4\\_ACC\\_send.pdf](http://einfachsurfen.ch/wp-content/uploads/2015/03/Einfachsurfen-FR-A4_ACC_send.pdf)

LEICHTE SPRACHE, 2019. Attribution du label. *Kulturinklusiv.ch* [en ligne]. [Consulté le 27 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.kulturinklusiv.ch/fr/page-draccueil/le-label/attribution-du-label-6.html>

LES CHEMINS DE LECTURE, 2019. *Les chemins de lecture, la lecture accessible pour tous les publics empêchés* [en ligne]. [Consulté le 20 avril 2019]. Disponible à l'adresse : <https://lescheminsdelecture.wordpress.com/>

*L'illettrisme, un handicap invisible* [émission TV]. 19:30 [en ligne]. 14 décembre 2017. [Consulté le 26 avril 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.rts.ch/info/suisse/9168493-l-illettrisme-un-handicap-invisible.html#story-anchor-begin>

LIRE ET ECRIRE, 2019. *Association Lire et Ecrire Suisse romande* [en ligne]. [Consulté le 20 avril 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.lire-et-ecrire.ch/>

LIVRE ET LECTURE EN BRETAGNE, 2019. *Le « Facile à lire » en Bretagne* [en ligne]. [Consulté le 05 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://facilealirebretagne.wordpress.com/>

LIVRE ET LECTURE EN BRETAGNE, 2017. *Guide des initiatives en bibliothèques en Bretagne* [en ligne]. 17 novembre 2017. [Consulté le 07 mars 2019]. Disponible à l'adresse : <https://fr.calameo.com/read/004909446010f8679dd18>

Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (LHand ; RS 151.3). *L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse* [document PDF]. 14 décembre 2002. Mise à jour le 1<sup>er</sup> janvier 2017. [Consulté le 26 avril 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20002658/201701010000/151.3.pdf>

MAZIN, Cécile, 2018. Facile à lire : vivre ensemble passe par une compréhension facilitée. *Actualité* [en ligne]. 13 novembre 2018. [Consulté le 27 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.actualite.com/article/monde-edition/facile-a-lire-vivre-ensemble-passe-par-une-comprehension-facilitee/91848>

MTM, [sans date]. MTM Myndigheten för tillgängliga medier. Mtm.se [en ligne]. [Consulté le 23 avril 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.mtm.se/contentassets/36af945ef08d4801a118371e45f0c142/en-nysvenskfolder-print.pdf>

Ni lire ni écrire. Reportage poignant de Béatrice Guelpa [émission TV]. Mise au point [en ligne]. 29 janvier 2016. [Consulté le 26 avril 2016]. Disponible à l'adresse : <https://www.rts.ch/play/tv/mise-au-point/video/ni-lire-ni-ecrire?id=7459641>

NNELS, 2019. Qu'est-ce que le format DAISY ? Nnels.ca [en ligne]. Consulté le 19 avril 2019]. Disponible à l'adresse : <https://nnels.ca/fr/help/qu%E2%80%99est-ce-que-le-format-daisy>

OFS, 2019a. Définitions alternatives. Admin.ch [en ligne]. [Consulté le 5 mai 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population/egalite-personnes-handicapees/handicapees/definitions-alternatives.html>

OFS, 2019b. Statistiques sur l'immigration. Admin.ch [en ligne]. Mars 2019. [Consulté le 5 mai 2019].

C:\Users\Françoise\AppData\Local\Packages\Microsoft.MicrosoftEdge\_8wekyb3d8bbwe\TempState\Downloads\Disponible à l'adresse :  
<https://www.sem.admin.ch/dam/data/sem/publiservice/statistik/auslaenderstatistik/monitor/2019/statistik-zuwanderung-2019-03-q1-f.pdf>  
<https://www.sem.admin.ch/dam/data/sem/publiservice/statistik/auslaenderstatistik/monitor/2019/statistik-zuwanderung-2019-03-q1-f.pdf>

OFS, 2017a. Rapport statistique sur l'intégration de la population issue de la migration [en ligne]. [Consulté le 5 mai 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/publications.assetdetail.2546311.html>

OFS, 2017b. Composition de la population par âge, sexe et nationalité. Admin.ch [en ligne]. [Consulté le 5 mai 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population.assetdetail.5887367.html>

OFS, 2017c. Migrations de la population résidante permanente selon le canton, 1999-2017. Admin.ch [en ligne]. [Consulté le 25 mai 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/migration-integration.assetdetail.5866959.html>

ONU, 1993. Règles pour l'égalisation des chances des handicapés. Un.org [en ligne]. [Consulté le 8 avril 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.un.org/french/disabilities/default.asp?id=792#0>

OURY, Antoine, 2018. Première sélection pour le Prix " Facile à Lire " Bretagne 2019. Actualité [en ligne]. 20 novembre 2018. [Consulté le 27 février 2019.] Disponible à l'adresse : <https://www.actualitte.com/article/culture-arts-lettres/premiere-selection-pour-le-prix-facile-a-lire-bretagne-2019/91966>

PRO INFIRMISS, 2019. Le langage simplifié. Langage-simplifie.ch [en ligne]. [Consulté le 27 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.langage-simplifie.ch/fr/le-langage-simplifie.html>

RCF RADIO, 2017. « Facile à Lire » pour lutter contre l'illettrisme [podcast]. Rcf.fr [en ligne]. 26 janvier 2017. [Consulté le 07 mars 2019]. Disponible à l'adresse : <https://rcf.fr/vie-quotidienne/solidarite/facile-lire-pour-lutter-contre-lillettrisme>

RTS, 2016. Dyslexie : les nouvelles pistes [enregistrement vidéo]. YouTube [en ligne]. 19 octobre 2016. [Consulté le 26 mai 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=SidgkXO3u3I>

RUEL, Julie, et al., 2011. Guide de rédaction pour une information accessible [document PDF]. [Consulté le 27 mai 2019]. Disponible à l'adresse : <http://www.autisme.qc.ca/assets/files/07-boite-outils/Communication/Guide-pavillon-parc.pdf>

SANTI, France, 2019. *Textoh ! Facile à lire* [en ligne]. [Consulté le 27 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.textoh.ch/je-me-pr%C3%A9sente/>

SARNOWSKI, Françoise, 2019. *Facile à lire France & francophonie* [en ligne]. 5 février 2019. [Consulté le 27 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://facilealirefrance.wordpress.com/>

SARNOWSKI, Françoise, 2018a. *Concevoir un espace « facile à lire »* [document PDF]. Support de cours : Cours « Livres faciles à lire », Bibliomedia Suisse, Programme de formation CLP 2018 Lausanne, 19-20 septembre 2018.

SARNOWSKI, Françoise, 2018b. Facile à lire. Livret 3. [en ligne]. Juin 2018 [Consulté le 6 juin 2019]. Disponible à l'adresse : <https://fr.calameo.com/read/000805757fb20ee164d92?page=1>

SARNOWSKI, Françoise, ILLE&VILAINE LE DEPARTEMENT, 2018. *Les Essentiels du Facile à lire* [en ligne]. Juin 2018. [Consulté le 26 mai 2019]. Disponible à l'adresse : <https://fr.calameo.com/read/0047199231b2adbf286b2>

SARNOWSKI, Françoise, 2016. Choix de livres « faciles à lire » [document PDF]. 2<sup>ème</sup> édition. Mars 2016. [Consulté le 20 mai 2019]. Disponible à l'adresse : [http://chronique.bibliopass.fr/public/Fichiers\\_texte/Livret2\\_facile\\_a\\_lire\\_mars2016.pdf](http://chronique.bibliopass.fr/public/Fichiers_texte/Livret2_facile_a_lire_mars2016.pdf)

SARNOWSKI, Françoise, 2013. Choix de livres « faciles à lire » [document PDF]. Octobre 2013. [Consulté le 20 mai 2019]. Disponible à l'adresse : [https://www.livrelecturebretagne.fr/wp-content/uploads/2014/03/Livret\\_kit\\_facile\\_lire.pdf](https://www.livrelecturebretagne.fr/wp-content/uploads/2014/03/Livret_kit_facile_lire.pdf)

SARNOWSKI, Françoise, [sans date]. *La notion de livres « facile à lire ». Quels critères de repérage ?* [document PDF]. Document distribué lors de la formation *Livres faciles à lire*. 19-20 septembre 2018. Bibliomedia Suisse, Lausanne.

SCHUMANN, Carole, 2018. Falc'able : Dictionnaire en FALC – démonstration [enregistrement vidéo]. YouTube [en ligne]. 16 février 2018. [Consulté le 30 mai 2019]. Disponible à l'adresse : [https://www.youtube.com/watch?time\\_continue=8&v=waE1dAHjbOM](https://www.youtube.com/watch?time_continue=8&v=waE1dAHjbOM)

SPART, Marjorie, 2019. Des livres plus faciles à lire. *Le journal du Jura* [en ligne] 21 mars 2019. P.4. [Consulté le 6 avril 2019]. Disponible à l'adresse : <http://www.journaldujura.ch/nouvelles-en-ligne/region/des-livres-plus-faciles-a-lire>

SUTHERLAND, Rebekah Joy, ISHERWOOD, Tom, 2016. The evidence for Easy-Read for people with intellectual disabilities: A systematic literature review. *Journal of Policy and Practice in Intellectual Disabilities*. Décembre 2016. Vol. 13, n° 4, pp. 297-310.

d, 2009a. *L'information pour tous. Règles européennes pour une information facile à lire et à comprendre* [document PDF]. Octobre 2009. [Consulté le 3 avril 2019]. Disponible à l'adresse : <http://www.unapei.org/wp-content/uploads/2018/11/L%20-%20information-pour-tous-Re%CC%80gles-europe%CC%81ennes-pour-une-information-facile-a%CC%80-lire-et-a%CC%80-comprendre.pdf>

UNAPEI, 2009b. *N'écrivez pas pour nous sans nous ! Impliquer les personnes handicapées intellectuelles dans l'écriture de textes faciles à lire* [document PDF]. Octobre 2009. [Consulté

le 3 avril 2019]. Disponible à l'adresse : <http://www.unapei.org/wp-content/uploads/2018/11/N%E2%80%99e%CC%81crivez-pas-pour-nous-sans-nous-Impliquer-les-personnes-handicape%CC%81es-intellectuelles-dans-l%E2%80%99e%CC%81criture-de-textes-faciles-a%CC%80-lire.pdf>

VASSORT, Marine et al., 2016. *Le livre pour tous. Susciter le désir de lire* [document PDF]. [Consulté le 22 avril 2019]. Disponible à l'adresse : [www.culture.gouv.fr/content/download/151291/.../1.../CRIPACA\\_lelivrepourtous.pdf](http://www.culture.gouv.fr/content/download/151291/.../1.../CRIPACA_lelivrepourtous.pdf)

ZAUGG, Aline, 2018. *Leichte Sprache in der Schweiz : Eine Bestandsaufnahme: Herausforderungen und Perspektiven auf Bundesebene und aus der Sicht von Leichte-Sprache-DienstleiterInnen* [document PDF]. Genève : Université de Genève. Travail de master. [Consulté le 18 avril 2019]. Disponible à l'adresse: <https://archiveouverte.unige.ch/unige:112148>

## Annexe 1 : Guide d'entretien préalable

h e g

Haute école de gestion  
Genève

Le « Facile à lire » dans les bibliothèques de lecture publique de Suisse romande : quelles offres en termes de collections, d'espaces et d'activités de médiation ?

7061n Travail de bachelor  
Année académique 2018-2019

Mandataire : Mme Michela ETIQUE  
Mandante : Mme Céline CERNY  
Conseillère : Mme Françoise DUBOSSON

bibliomedia  
ghijk → laboratoire  
des bibliothèques  
mnopqrstuvwxyz

Hes-SO

Haute Ecole Spécialisée  
de Suisse occidentale

Fachhochschule Westschweiz

University of Applied Sciences and Arts  
Western Switzerland

### **Cadre et objectifs**

Bonjour et merci pour votre accueil.

Je m'appelle Michela Etique je suis étudiante en Information documentaire à la HEG de Genève. Je suis actuellement en train de réaliser mon travail de bachelor qui porte sur les médias, espaces et activités de médiation « Facile à lire » dans les Bibliothèques de lecture publique de Suisse romande.

Ma mandante est Mme Céline Cerny, de la Fondation *Bibliomedia*.

Vous avez suivi il y a quelques mois un atelier consacré au « Facile à lire ». Comme je réalise un travail de Bachelor sur cette question, j'aimerais en savoir un peu plus de votre expérience et votre ressenti sur ce type de documentation et sur ce concept.

Cet entretien préalable va permettre de construire un questionnaire qui va être diffusé aux bibliothèques et qui va m'aider à visualiser le panorama du « Facile à lire » dans les bibliothèques de lecture publique de Suisse romande.

Le choix de vous interroger a été déterminé par trois facteurs :

1. Votre participation à l'atelier du 19 ou 20 septembre 2018 réalisé par Françoise Sarnowski dans le cadre de *Bibliomedia*, et qui montre que vous avez au moins une idée de qu'est-ce que le « Facile à lire » ;
2. La typologie de votre bibliothèque ou une particularité qui la caractérise (par exemple il s'agit d'une médiathèque) ;
3. La localisation géographique de la bibliothèque (canton).

### **Pratique**

Cet entretien va durer environ 45 minutes, 1 heure maximum. Pendant toute sa durée, je vais annoter vos propos dans ce guide d'entretien, et si vous le permettez, je vais enregistrer notre échange.

Les thématiques que nous allons aborder sont donc

1. Votre connaissance du « Facile à lire » ;
2. Sa présence (ou absence) dans votre bibliothèque ;
3. Les publics du « Facile à lire » ;
4. Le réseau potentiel entre bibliothèques et institutions partenaires ;
5. L'impact du « Facile à lire » (sur la bibliothèque, les bibliothécaires, les usagers).

L'entretien va se dérouler dans la façon qui suit : je vais vous poser cinq questions. Il s'agit de questions ouvertes, vous êtes donc invité(e) à vous exprimer librement. Je me permettrai de reformuler en cas d'incompréhension, ou de vous demander de développer des concepts si des aspects intéressants à approfondir se présentent.

<b>Coordonnées</b>				
<i>Date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Durée</i>	<i>Enquêteur</i>	<i>Interviewé(e)</i>

#### **Questions**

**Qu'est-ce que pour vous le Facile à lire ?**

**Parlez-moi de votre espace facile à lire**

**Quels publics fréquentent ou serait plutôt susceptibles d'exploiter un espace « Facile à lire » dans votre bibliothèque**

**Que pensez-vous de la création d'un réseau bibliothèques/institutions autour du public « Facile à lire » ?**

**Ressentez-vous un impact particulier de cet espace/collection sur le public, mais aussi sur les collègues ? Les collègues font-ils des remarques ?**

**Avez-vous d'autres éléments à ajouter ?**

## **Remarques**

## **Conclusions**

Merci de m'avoir accordé de votre temps.

Si vous êtes d'accord, je vous transmettrai dans les jours à venir les notes prises pendant notre discussion, pour que vous puissiez les approuver, ou le cas échéant, me signaler des éventuels malentendus.

La suite se déroulera de la sorte : je transmettrai à une liste de bibliothèques, dont la vôtre fera partie, un questionnaire contenant des questions plus ponctuelles. Le but est de pouvoir faire une analyse plus quantitative des médias, espaces et activités de médiation « Facile à lire » dans les bibliothèques de lecture publique romandes. Dans le questionnaire vous pourrez, si vous le souhaitez, donner votre disponibilité pour un deuxième entretien qui aura lieu environ à la mi-mai (période qui peut être sujette à modification, selon la rapidité des réponses au questionnaire et l'avancée générale du travail) et qui pourrait apporter des compléments d'information, notamment au sujet de la collection, de l'espace et des activités « Facile à lire » qui se déroulent dans votre bibliothèque.

## Annexe 2 : Questionnaire



### Qu'est-ce que le "Facile à lire"?

**La notion de "Facile à lire" est originaire des pays scandinaves. Autour de 2013, elle a été fortement développée en Bretagne, où un grand nombre de bibliothèques s'est engagé dans la démarche, et où un Prix littéraire "Facile à lire" a également été instauré.**

Ce concept s'adresse aux adultes ou aux jeunes adultes qui pour une raison ou une autre sont éloignés de la lecture et des bibliothèques : difficultés linguistiques, de lecture, handicaps physiques ou intellectuels, difficultés liées à l'âge avancé,... ce concept peut constituer pour ces publics un moyen pour se réconcilier avec la lecture ainsi qu'une passerelle pour profiter de l'offre générale des bibliothèques.

#### Par "Facile à lire" on entend:

**1. Des documents au contenu et à la typographie simples mais pas simplistes ou enfantins. Vocabulaire et grammaire simples, mais contenu de qualité, avec des sujets actuels et intéressants.**

**2. Un espace spécifique composé de mobilier facilement déplaçable, situé généralement à l'entrée de la bibliothèque, avec les livres présentés de face comme en librairie et une signalétique dédiée.**



## **Section A: Questions générales**

Ces questions ont comme but de situer votre institution

**A1. Nom de votre institution:**



**A2. Votre institution se situe dans le canton:**

Autre

.....

Le « Facile à lire » dans les bibliothèques de lecture publique de Suisse romande : quelles offres en termes de collections, d'espaces et d'activités de médiation ?  
Michela ETIQUE 78



## **Section B: Le "Facile à lire"**

Ces questions permettent de comprendre comment les connaissances en "Facile à lire" ont-elles été acquises.

**B1. Connaissiez-vous déjà le concept du "Facile à lire" avant de recevoir ce questionnaire?**

Oui

Non



**B2. Comment avez-vous connu ce concept?**

#### Discussion avec des collègues ou des connaissances

#### Visites d'autres bibliothèques

Formations, conférences, animations,...

Actualité (revues, presse, télévision, radio,...)

## Autre

## Autre

.....



## **Section C: Le "Facile à lire" dans votre bibliothèque**

Ces questions vont permettre de comprendre à quel niveau et comment le "Facile à lire" est présent ou pas dans votre bibliothèque.

#### C1. Possédez/Réalisez-vous:

- |  |                          |
|--|--------------------------|
| Un fonds "Facile à lire"                             | <input type="checkbox"/> |
| Un espace "Facile à lire"                            | <input type="checkbox"/> |
| Des activités "Facile à lire"                        | <input type="checkbox"/> |
| Rien de tout ce qui précède                          | <input type="checkbox"/> |
| Rien de tout ce qui précède mais un projet est prévu | <input type="checkbox"/> |
| Autre  | <input type="checkbox"/> |

Autre

.....



**C2. Combien de documents environ compte cette collection?**

Moins de 50 documents

Environ 50 documents

Entre 50 et 100 documents

Environ 100 documents

Plus que 100 documents



### **C3. Quel type de documents s'y trouvent?**

Romans (littérature)

### Documentaires

Actualité (presse, journaux,...)

## Média (dvd, cds, livres audio,...)

Revues

Autre

Autre

.....



C4. Votre offre "Facile à lire" comprend des documents dans d'autres langues que le français?

- Oui   
Non



C5. S'agit-il de quelque chose que vous envisageriez faire?

Oui

Non



## C6. Lesquelles?



C7. Depuis quand avez-vous un espace "Facile à lire"? (Année, si possible mois)



**C8. À quelle fréquence réalisez-vous des activités ?**

Plus qu'une fois par mois

Une fois par mois

Moins qu'une fois par mois

Autre

## Autre

.....



C9. Pouvez-vous en décrire brièvement une?



**C10. À quelle(s) difficulté(s) êtes-vous/ avez-vous été confrontés dans la concrétisation de la collection, de l'espace et/ou des activités?**

**C10. À quelle(s) difficulté(s) êtes-vous/ avez-vous été confrontés dans la concrétisation de la collection, de l'espace et/ou des activités?**

Aucune	<input type="checkbox"/>
Manque de ressources financières	<input checked="" type="checkbox"/>
Manque de ressources humaines	<input type="checkbox"/>
Manque de ressources matérielles (place, mobilier, documents pertinents,...)	<input type="checkbox"/>
Manque d'outils précisant ce qu'est le "Facile à lire" et comment on le met en place	<input type="checkbox"/>
Difficulté à reconnaître et atteindre le public potentiellement intéressé	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="text"/> <div style="border: 1px solid black; width: 150px; height: 15px; margin-top: 5px;"></div>



C11. Pouvez-vous détailler? (type de projet, pour quand est-il prévu,...)



#### **Section D: Les publics du "Facile à lire"**

Description et analyse des publics intéressés ou potentiellement intéressés par une offre "Facile à lire"

#### D1. Le fonds/espace/collection est-il très exploité?

- Oui, on y voit régulièrement beaucoup d'usagers et il y a beaucoup d'emprunts

Assez, on y voit régulièrement quelques usagers et il y a quelques emprunts

Pas vraiment, l'espace n'est pas très fréquenté, il n'y a pas beaucoup d'emprunts

Non

Autre

Autre

.....



**D2. Avez-vous une idée de la raison?**

Oui

Non



**D3. Pouvez-vous expliquer?**



**D4. Qui exploite le fonds/espace/activité?**

- |  |                          |
|--|--------------------------|
| Personnes malentendants, malvoyantes, à mobilité réduite...                  | <input type="checkbox"/> |
| Personnes en situation de déficience cognitive                               | <input type="checkbox"/> |
| Personnes en situation d'illettrisme   | <input type="checkbox"/> |
| Migrants (personnes nouvellement arrivées en Suisse romande)                 | <input type="checkbox"/> |
| Allophones   | <input type="checkbox"/> |
| Personnes âgées  | <input type="checkbox"/> |
| Personnes en manque d'énergie ou de temps pour lire                          | <input type="checkbox"/> |
| Personnes ayant une situation sociale compliquée (en situation de précarité) | <input type="checkbox"/> |
| Autre  | <input type="checkbox"/> |

## Autre

.....



## **Section E: Les partenaires**

Description et analyse des partenaires qui vous accompagnent dans la démarche "Facile à lire".

**E1. Collaborez-vous avec des institutions proches d'un public potentiellement intéressé par le "Facile à lire"?**

- |   |                          |
|---|--------------------------|
| Associations/Organisations  | <input type="checkbox"/> |
| Hôpitaux  | <input type="checkbox"/> |
| Centres spécialisés (accueil ou accompagnement de migrants, EMS, centre médicaux spécialisés,...) | <input type="checkbox"/> |
| Pénitentiaires  | <input type="checkbox"/> |
| Non, nous ne travaillons avec aucun de ces partenaires  | <input type="checkbox"/> |
| Autre   | <input type="checkbox"/> |

## Autre

.....



**E2. Pouvez-vous en citer quelques-une?**



## Section F: Conclusion

Au delà du questionnaire: une potentielle rencontre et votre avis.

**F1. Si vous possédez une collection ou un espace "Facile à lire", j'aimerais beaucoup vous rencontrer pour étudier votre offre et le ressenti de votre équipe et éventuellement de votre public. Seriez-vous d'accord de me rencontrer pour un entretien (d'une durée de 45 minutes-1 heure maximum)?**

Oui   
Non



**F2. Merci d'inscrire vos coordonnées ci-dessous, je vous contacterai au plus vite**



F3. Avez-vous des remarques?

Rapport Gratuit.com



**Merci de votre participation!**

**Je reste à votre disposition pour toute question ou complément d'information.**

**Michela Etique**

**Etudiante 4ème année**

**Filière ID - Information Documentaire**

**HEG Genève**

**michela.etique@etu.hesge.ch**

## Annexe 3 : Guide d'entretien pour les bibliothèques

h e g

Haute école de gestion  
Genève

Le « Facile à lire » dans les  
bibliothèques de lecture publique de  
Suisse romande : quelles offres en  
termes de collections, d'espaces et  
d'activités de médiation ?

7061n Travail de bachelor  
Année académique 2018-2019

Mandataire : Mme Michela ETIQUE  
Mandante : Mme Céline CERNY  
Conseillère : Mme Françoise DUBOSSON

bibliomediabdef  
ghijk→laboratoire  
des bibliothèques  
mnopqrstuvwxyz

**Hes-SO**  
Haute Ecole Spécialisée  
de Suisse occidentale  
Fachhochschule Westschweiz  
University of Applied Sciences and Arts  
Western Switzerland

### **Cadre et objectifs**

Bonjour et merci pour votre accueil.

Je m'appelle Michela Etique je suis étudiante en Information documentaire à la HEG de Genève. Je suis actuellement en train de réaliser mon travail de bachelor qui porte sur les médias, espaces et activités de médiation « Facile à lire » dans les Bibliothèques de lecture publique de Suisse romande.

Ma mandante est Mme Céline Cerny, de la Fondation *Bibliomedia*.

Vous avez récemment répondu à mon questionnaire sur le « Facile à lire » et vous avez accepté de me rencontrer pour cet entretien.

Cet entretien va me permettre d'étudier de plus près votre offre et ainsi d'élaborer des recommandations et un guide sur lequel *Bibliomedia* pourra se baser pour conseiller les bibliothèques en matière de « Facile à lire ».

### **Pratique**

Cet entretien va durer environ 45 minutes, 1 heure maximum. Pendant toute sa durée, je vais prendre des notes annoter mes remarques et vos compléments d'informations au sujet de votre collection/espace dans ce guide d'entretien.

L'entretien va se dérouler dans la façon qui suit : je vais observer votre collection, l'espace, et m'informer sur des éventuelles actions de médiation que vous auriez menées. En cas de questions ponctuelles je ferai appel à votre connaissance du fonds et de son contexte.

### **Coordonnées**

<b>Date</b>	<b>Lieu</b>	<b>Durée</b>	<b>Enquêteur</b>	<b>Bibliothèque visitée</b>

### **Observation**

**La collection (combien, quels types, quelles éditions exemple, comment s'est constitué,...)**

## **L'espace**

## **Les médiations**

## **Remarques**

## **Conclusions**

***Merci de m'avoir accordé de votre temps et contribué à la réalisation de mon travail de bachelor !***

Si vous êtes d'accord, je vous transmettrai dans les jours à venir les notes prises pendant notre discussion, pour que vous puissiez les approuver, ou le cas échéant, me signaler des éventuels malentendus.

Si vous le souhaitez, je vous informerai quand le travail sera imprimé et disponible à la consultation.

## Annexe 4 : Guide d'entretien pour les institutions

h e g

Haute école de gestion  
Genève

Le « Facile à lire » dans les bibliothèques de lecture publique de Suisse romande : quelles offres en termes de collections, d'espaces et d'activités de médiation ?

7061n Travail de bachelor  
Année académique 2018-2019

Mandataire : Mme Michela ETIQUE  
Mandante : Mme Céline CERNY  
Conseillère : Mme Françoise DUBOSSON

bibliomedia  
abcdef  
ghijk→laboratoire  
des bibliothèques  
mnopqrstuvwxyz

Hes·SO

Haute Ecole Spécialisée  
de Suisse occidentale  
Fachhochschule Westschweiz  
University of Applied Sciences and Arts  
Western Switzerland

### **Cadre et objectifs**

Bonjour et merci pour votre accueil.

Je m'appelle Michela Etique je suis étudiante en Information documentaire à la HEG de Genève. Je suis actuellement en train de réaliser mon travail de bachelor qui porte sur les médias, espaces et activités de médiation « Facile à lire » dans les Bibliothèques de lecture publique de Suisse romande.

Ma mandante est Mme Céline Cerny, de la Fondation *Bibliomedia*.

Parmi les bibliothèques qui ont répondu au questionnaire sur le « Facile à lire » que j'ai diffusé, certaines vous ont mentionné comme partenaire dans la démarche « Facile à lire ».

Cet entretien va me permettre d'étudier de plus près vos connaissances du « Facile à lire », et l'éventuelle relation que vous entretenez avec la ou les bibliothèque(s) de votre région. Les informations recueillies vont me permettre d'évaluer si la mise en place d'un réseau ou de partenariats entre les bibliothèques et les institutions proches des publics auquel l'offre « Facile à lire » s'adresse, sont envisageables dans un futur proche.

Le choix de vous interroger a été déterminé par 3 facteurs :

1. La mention de votre institution de la part d'une bibliothèque ayant participé à mon questionnaire
2. La typologie de personnes suivies par votre institution (personnes malentendantes, avec un handicap physique ou intellectuel, personne dans une situation de précarité, personnes âgées, personnes n'ayant pas le temps ou l' « énergie » pour lire)
3. La localisation géographique de votre institution (canton)

### **Pratique**

Cet entretien va durer environ 45 minutes, 1 heure maximum. Pendant toute sa durée, je vais annoter vos propos dans ce guide d'entretien, et si vous le permettez, je vais enregistrer notre échange.

Les thématiques que nous allons aborder sont donc

1. Votre connaissance du « Facile à lire » ;
2. Votre relation avec le(s) public(s) cibles du « Facile à lire » ;
3. Votre relation avec les bibliothèques ;

#### 4. Le réseau potentiel entre bibliothèques et institutions partenaires.

L'entretien va se dérouler dans la façon qui suit : je vais vous poser quatre questions. Il s'agit de questions ouvertes, vous êtes donc invité(e) à vous exprimer librement. Je me permettrai de reformuler en cas d'incompréhension, ou de vous demander de développer des concepts si des aspects intéressants à approfondir se présentent.

#### Coordonnées

Date	Lieu	Durée	Enquêteur	Personne de contact

#### Questions

Décrivez votre rapport au « Facile à lire » (connaissez-vous le concept, comment l'avez-vous connu, depuis quand, évolution)

**Décrivez votre rapport au public avec qui vous êtes en contact et qui pourrait être intéressé par du « Facile à lire »**

**Les bibliothèques ont un rôle important à jouer dans la promotion du « Facile à lire » auprès des publics qui pourraient être intéressés mais qui ne fréquentent pas forcément la bibliothèque. Avez-vous des échanges avec elles ?**

**Que pensez-vous d'un partenariat ou de la création d'un réseau avec les bibliothèques, qui permettrait un échange de vos connaissances du public et des connaissances des bibliothèques des offres en termes d'espaces, collections et activités de médiation, et ce avec l'objectif d'améliorer l'accessibilité à l'information et à la lecture pour ces publics qui en sont éloignés ?**

***Remarques******Conclusions***

Merci de m'avoir accordé de votre temps.

Si vous êtes d'accord, je vous transmettrai dans les jours à venir les notes prises pendant notre discussion, pour que vous puissiez les approuver.

Si vous êtes d'accord, je vous transmettrai dans les jours à venir les notes prises pendant notre discussion, pour que vous puissiez les approuver, ou le cas échéant, me signater des éventuels malentendus.

## Annexe 5 : Fiches descriptives



**FACILE À LIRE**

**BIBLIOTHÈQUE  
DE LA VILLE  
DE  
BIEL/BIENNE**

**PERSONNE DE CONTACT**  
CATHERINE TAILLARD

**COORDONNÉES BIBLIOTHÈQUE**  
RUE GÉNÉRAL-DUFOUR 26  
2502 BIENNE  
032 329 11 00  
[WWW.BIBLIOBIEL.CH](http://WWW.BIBLIOBIEL.CH)

**COLLECTION FACILE À LIRE**

- Depuis janvier 2019
- Plus de 100 documents
- Documents du kit Bibliomedia et de la collection de Bienné
- FAL en allemand et en français

**ESPACE FACILE À LIRE**

- Près des méthodes de langues
- Places pour s'asseoir
- Documents présentés de face
- Mobilier : 2 étagères et des caisses en bois
- Un peu caché dans la bibliothèque

**MÉDIATIONS FACILE À LIRE**

- Isabelle Freymond (comédienne) a présenté deux pièces bilingues (inauguration de l'espace)
- Visites guidées de l'espace

**PUBLIC(S) & PARTENAIRE(S) POTENTIELS**

- Personnes avec un handicap (mental ou physique)
- Centre Insieme
- Centre ASI
- Procap
- Pro Infirmis
- Lire et écrire

**SIGNES DISTINCTIFS**

- Brochure du règlement de la bibliothèque en FAL
- Brochure descriptive de l'espace en FAL
- Espace présenté officiellement (inauguration)

**PROJETS**

- Intégration de l'espace dans la signalétique
- Visites de l'espace
- Étude du public
- Développement de la collection



© Michela Etique 2019



## FACILE À LIRE

### BIBLIOTHÈQUE MÉDIATHÈQUE SIERRE

#### PERSONNES DE CONTACT

MURIEL IN-ALBON PETRIG

VALÉRIE SCHMIED

#### COORDONNÉES BIBLIOTHÈQUE

RUE NOTRE DAME DES MARAIS 5

3960 SIERRE

027 452 02 51

[WWW.BMSIERRE.CH](http://WWW.BMSIERRE.CH)

#### COLLECTION FACILE À LIRE

- Depuis février 2019
- Moins que 50 documents
- Documents de la collection de Sierre
- FAL en français

#### ESPACE FACILE À LIRE

- Près de l'entrée et de l'accueil
- Entre la presse et l'espace enfants
- Places pour s'asseoir
- Documents présentés de face
- Mobilier : étagère sur roulettes

#### MÉDIATIONS FACILE À LIRE

- Aucune pour le moment

#### PUBLIC(S) & PARTENAIRE(S)

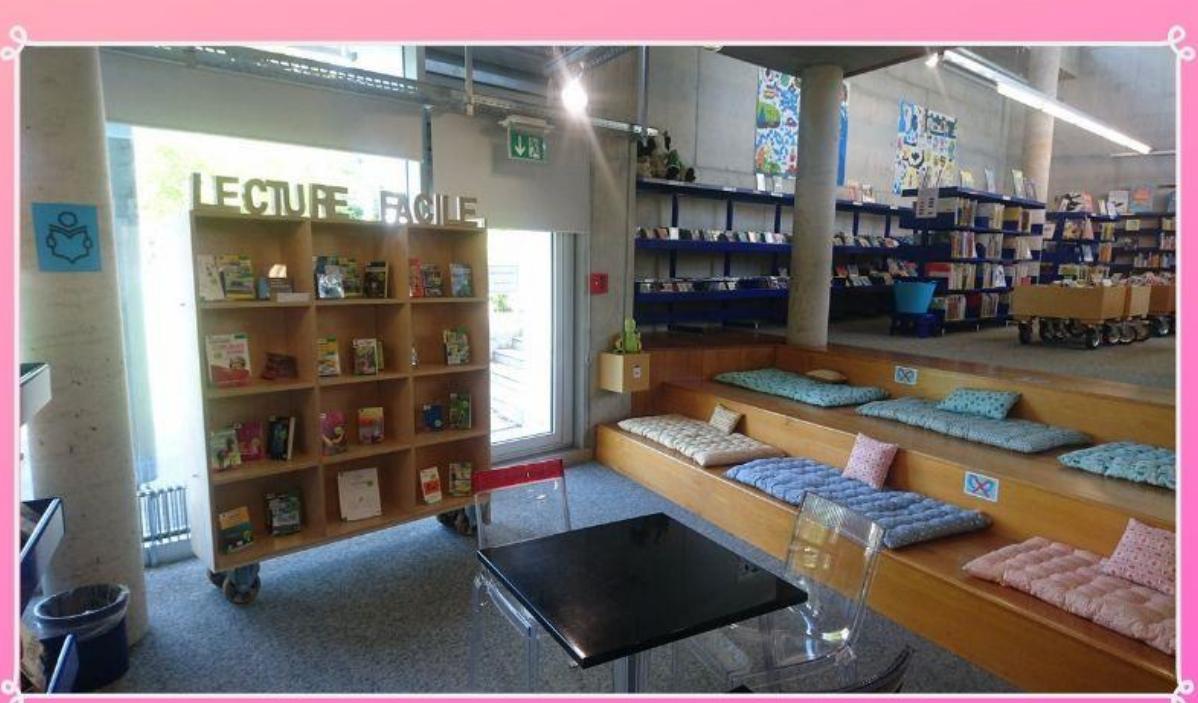
- Adultes apprenants
- Migrants
- Lire et écrire
- Espace interculturel

#### SIGNES DISTINCTIFS

- Collection constituée selon la grille de F. Sarnowski
- Espace cosy
- Idée de collaboration (Bibliobus Office Fédéral de l'Asile)

#### PROJETS

- Trouver un nom original pour remplacer "Facile à lire"



© Michela Etique 2019



## FACILE À LIRE

### BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE DE TAVANNES

#### PERSONNE DE CONTACT

ISABELLE PETIGNAT BERRY

#### COORDONNÉES BIBLIOTHÈQUE

GRAND-RUE 28  
2710 TAVANNES  
032 481 23 62  
[WWW.TAVANNES.CH/BIBLIOTHEQUE/HOME](http://WWW.TAVANNES.CH/BIBLIOTHEQUE/HOME)

#### COLLECTION FACILE À LIRE

- Depuis octobre 2018
- Environ 50 documents
- Documents du kit Bibliomedia
- FAL en français

#### ESPACE FACILE À LIRE

- Près de l'entrée et de l'accueil
- Documents présentés de face
- Mobilier : petit meuble vert à portes sur roulettes

#### MÉDIATIONS FACILE À LIRE

- Aucune pour le moment

#### PUBLIC(S) & PARTENAIRE(S) POTENTIELS

- Migrants
- Centre migrants de Tramelan et Reconvilier
- Lire et écrire

#### SIGNES DISTINCTIFS

- Meuble réalisé par un jeune syrien qui va étudier à la bibliothèque
- Fonds très utilisé
- Bibliothèque au cadre très souple (amendes, nombre de prêts,...)

#### PROJETS

- Aucun pour le moment





© Michela Etique 2019



## FACILE À LIRE

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE VEVEY

#### PERSONNES DE CONTACT

ANNE-FRANÇOISE BURRI  
HÉLÈNE PONCET

#### COORDONNÉES BIBLIOTHÈQUE

QUAI PERDONNET 33  
1800 VEVEY  
021 925 59 60  
BIBLIO.VEVEY.CH

#### COLLECTION FACILE À LIRE

- Depuis mars 2018
- Environ 50 documents
- Documents du kit Bibliomedia
- FAL en français

#### ESPACE FACILE À LIRE

- Près de l'entrée et de l'accueil
- Documents présentés de face
- Mobilier : un petit meuble bas noir à étages, couleur bleu/verte en arrière plan qui délimite l'espace

#### MÉDIATIONS FACILE À LIRE

- Aucune pour le moment

#### PUBLIC(S) & PARTENAIRE(S) POTENTIELS

- Allophones
- Centre migrants
- Appartenances (cours de français pour migrants)

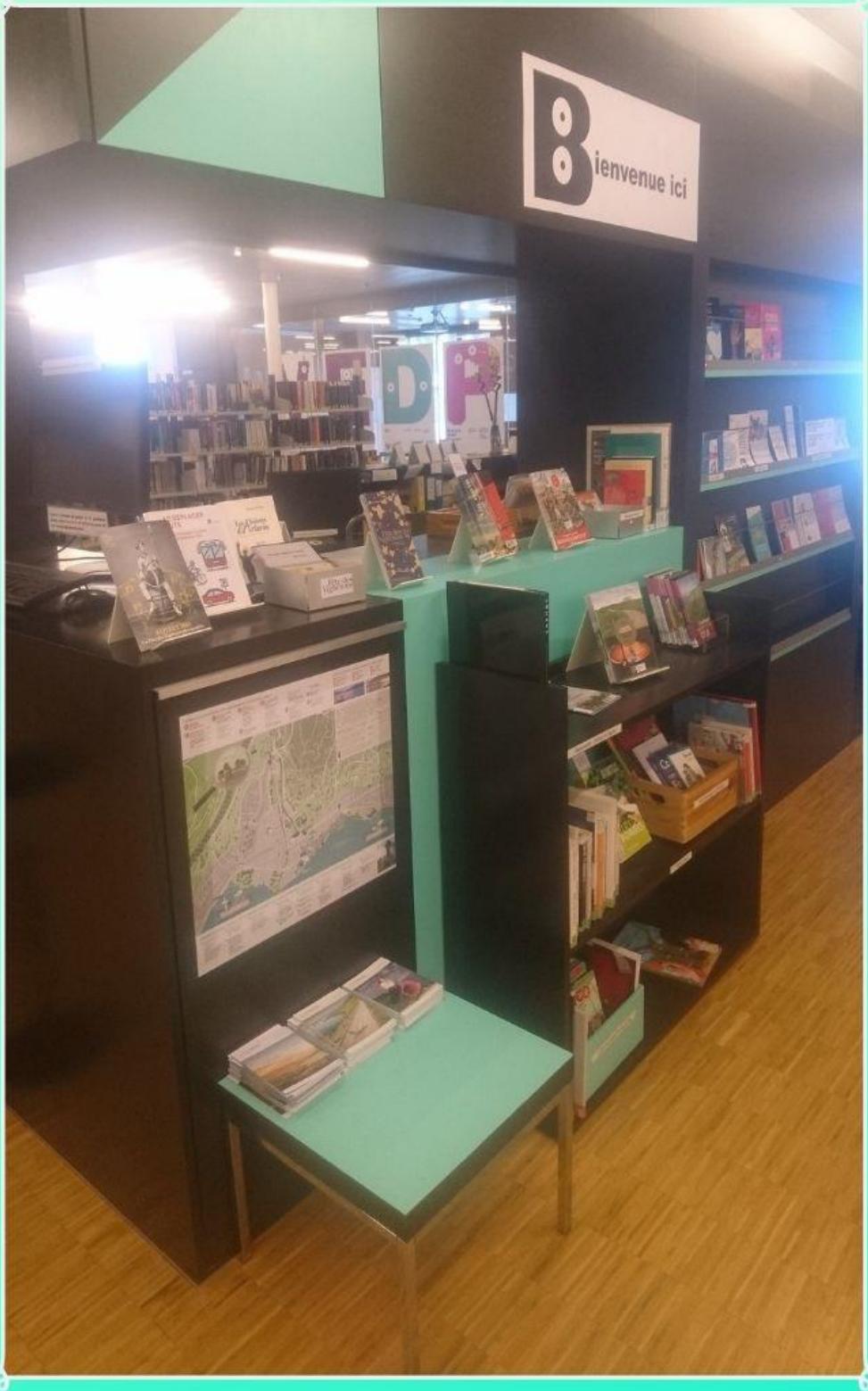
#### SIGNES DISTINCTIFS

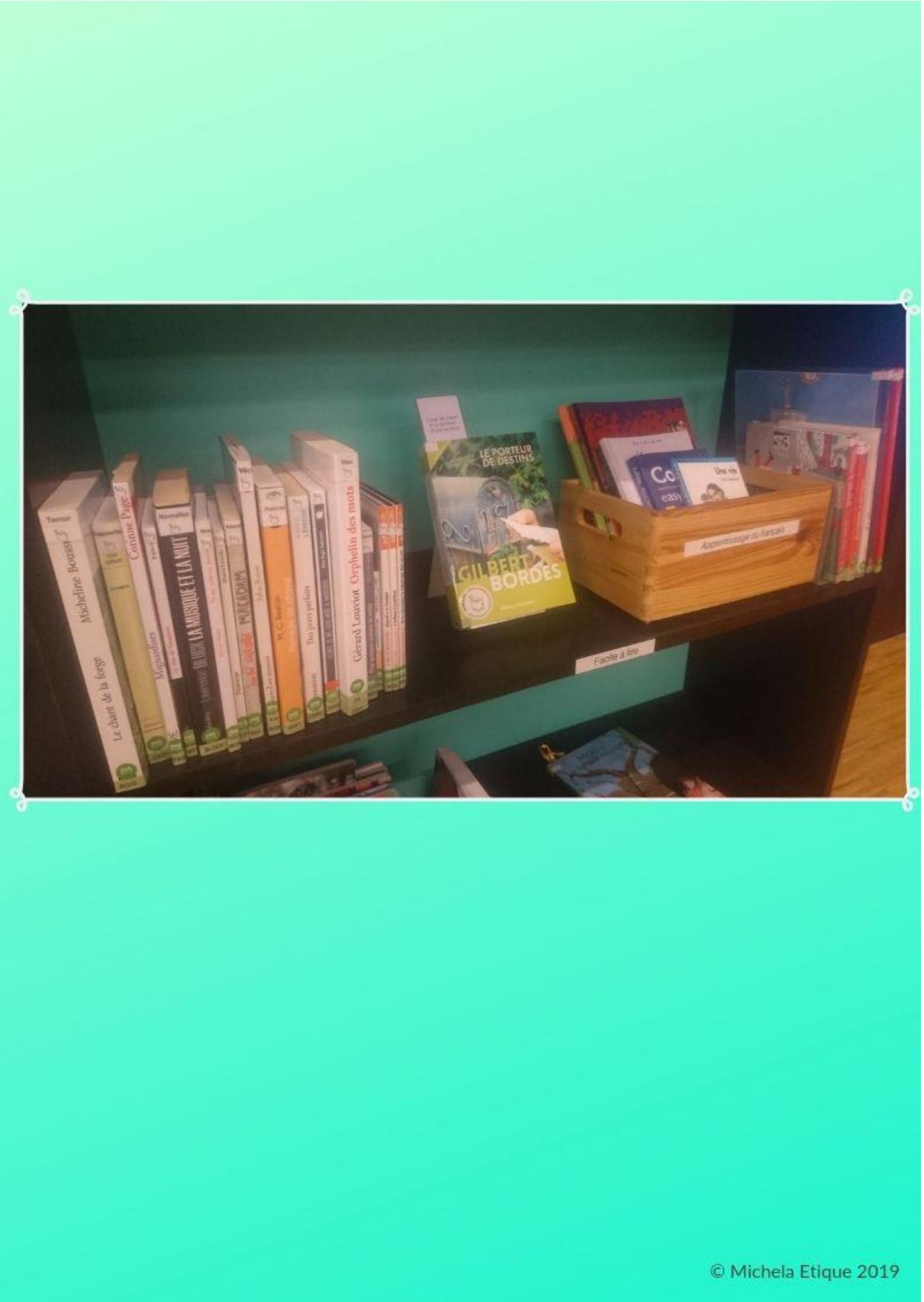
- Espace FAL intégré dans l'espace "Bienvenue ici"
- Grande variété de médias
- Collection axée culture et Suisse

#### PROJETS

- Enrichir la collection FAL en sélectionnant des ouvrages de la collection sur place

Rapport-gratuit.com   
LE NUMERO 1 MONDIAL DES MÉMOIRES





© Michela Etique 2019

## Annexe 6 : Guide pratique à l'usage des bibliothèques

**FACILE  
À LIRE**

PAR  
MICHELA ETIQUE

**GUIDE PRATIQUE À L'USAGE  
DES BIBLIOTHÈQUES**

Juillet 2019

**PROJET**

**bibliomedia** abcdefgh  
ijklmnopqrstuvwxyz

Bibliomedia Suisse | Fondation pour les bibliothèques

Le « Facile à lire » dans les bibliothèques de lecture publique de Suisse romande : quelles offres en termes de collections, d'espaces et d'activités de médiation ?

Michela ETIQUE

125



Le « Facile à lire » dans les bibliothèques de lecture publique de Suisse romande : quelles offres en termes de collections, d'espaces et d'activités de médiation ?

# SOMMAIRE

1. Pourquoi ce guide	1
2. Le "Facile à lire": carte d'identité	2
3. Les 3 niveaux de "Facile à lire"	3
4. Les livres-outils	4
5. Atteindre le(s) public(s)	5
6. "Facile à lire" ou pas?	6
7. Constituer un fonds	7
8. Les collections de base	8
9. Les collections de français langue étrangère	10
10. Sans oublier...	11
11. L'espace	12
12. Exemples d'espaces	14
13. Les activités de médiation	16
14. Exemples d'activités	17
15. Les partenariats	18
16. Mesures de suivi et d'impact	19
17. FAQ - Foire aux questions	20
18. À vous de jouer!	22
19. Bibliographie sélective	23

# PROJET

# 1. POURQUOI CE GUIDE

Le but de ce document est d'aider les bibliothèques à élaborer une offre "Facile à lire", à travers une collection, un espace physique dédié et des activités de médiation culturelle.

Il contient:

- Une description du concept "Facile à lire"
- Des conseils pratiques pour entrer dans la démarche
- Des suggestions de collections, d'espaces d'activités qui peuvent vous inspirer
- Une bibliographie sélective pour aller plus loin dans l'étude du "Facile à lire"

Ce guide est perfectible, et s'inspire surtout des travaux de recherche de Françoise Sarnowski, initiatrice du "Facile à lire" en Bretagne.

Il a été réalisé dans le cadre de mon travail de bachelor *Le "Facile à lire" dans les bibliothèques de lecture publique de Suisse romande: quelles offres en termes de collections, d'espaces et d'activités de médiation?*, sujet proposé et suivi par la section romande de la Fondation Bibliomedia.

Michela Etique



## 2. LE "FACILE À LIRE": CARTE D'IDENTITÉ

Date de naissance: ~ 1960

Pays d'origine: Suède (et d'autres pays du Nord de l'Europe)

Diffusion en France: ~ 2013

Diffusion en Suisse: ~ 2017

Logos:



Le "Facile à lire" est:

- Désigné aussi par l'acronyme "FAL"
- Adressé aux adultes
- Une démarche pour lutter contre l'illettrisme
- Un outil clé-en-main
- Un ensemble de documents, un espace et des activités de médiation
- Un concept qui touche tant la littérature que la documentation administrative et culturelle

Son objectif est de:

- Rapprocher de la lecture celles et ceux qui en sont éloignés
- Faciliter l'accès à une culture plus inclusive
- Permettre un gain d'autonomie et de confiance en soi

# 3. LES NIVEAUX DE "FACILE À LIRE"

## Niveau 1

- Correspond au niveau de langue A1
- Documents très visuels avec peu de texte
- En font partie des albums, des livres photos, des imagiers, des abécédaires...
- Pratique pour des activités de médiation et pour les publics qui nécessitent un accompagnement

## Niveau 2

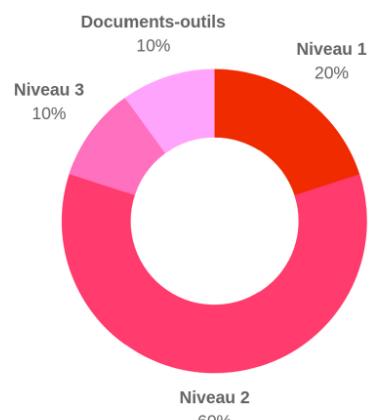
- Correspond au niveau de langue A2
- Environ 80-100 pages, chapitres courts, chronologie linéaire
- Fictions ou documentaires
- Contenu adapté aux adultes mais de langue simple

## Niveau 3

- Correspond au niveau de langue B1
- Environ 100-200 pages
- En font partie des livres à gros caractères
- Fictions ou documentaires

## Dans la collection

- Pourcentage indicatif, qui doit être adapté au public qui fréquente la bibliothèque
- Niveau 2 prioritaire, car c'est celui qui manque le plus en bibliothèque



## 4. LES LIVRES-OUTILS

Les livres-outils sont:

- Adaptés à tout public
- En partie des livres aux formats ou aux contenus originaux, atypiques
- Utiles pour des activités de médiation
- Tout document qui sera plus intéressant à consulter s'il est mis en évidence par les bibliothécaires ou les médiatrices/médiateurs culturels

Exemples de livres-outils

- *L'homme qui plantait des arbres* de Jean Giono
  - Scènes pop-up
- *Le code de l'art* de Andy Guerif
  - Mélange tableaux connus et panneaux de signalisation
- *Little man* d'Antoine Guilloppé
  - Album découpé au laser

# 5. ATTEINDRE LE(S) PUBLIC(S)

Le "Facile à lire" est utile à beaucoup de publics différents, mais qui ont comme point commun le fait d'être des adultes éloigné(e)s de la lecture:

- 1 Personnes en situation de handicap (intellectuel, physique, personnes dyslexiques, malentendantes, malvoyantes...) et ayant des besoins spécifiques
- 2 Personnes allophones (nouvellement arrivées, migrant(e)s)
- 3 Personnes à fatigabilité élevée (personnes âgées, en séjour à l'hôpital...)
- 4 Personnes en situation d'illettrisme
- 5 Personnes en manque de pratique (pour des raisons sociales)
- 6 Personnes à la recherche de lecture légères, pas de "prise de tête"



## Conseils pratiques

- Ayez du tact et de l'empathie
- Présentez le fonds positivement, comme une vitrine, une passerelle au reste de la bibliothèque pour qui le souhaite
- Demandez des retours, de manière formelle ou informelle selon l'occasion qui se présente

# 6. "FACILE À LIRE" OU PAS?

## Forme

- Jaquette: attractive
- Nombre de pages: moins de 150 (niveau 2) ou de 250 (niveau 3)
- Police: bien lisible, si possible sans empattement
- Mise en page: aérée
- Paragraphes: nombreux
- Phrases: courtes
- Chapitres: présents, mieux si avec des titres
- Vocabulaire: simple
- Temps verbaux: simples (présent/imparfait/passé composé/futur)
- Illustrations: présentes, de qualité
- Présence de CD ou accompagnement audio

## Contenu

- Thématique valorisante qui permet aux lecteurs/lectrices de s'identifier, sujets populaires et d'actualité
- Genre: romans, nouvelles, poésies, récits de vie, biographies, romans photographiques...



## Conseils pratiques

- Attention aux livres de poche: si le format et la jaquette sont attractifs, le texte dense et la qualité d'impression rendent la lecture plus difficile
- Essayez d'associer plusieurs médias différents du même document pour faciliter la compréhension et pour stimuler la lecture: roman + cd, bande dessinée + dvd...
- N'hésitez pas à intégrer des documents atypiques comme des livres pop-up, des flip books, ou autres, dont l'objet lui-même peut attirer l'intérêt du public

# 7. CONSTITUER UN FONDS

## Un fonds FAL :

- Contient entre 50 et 100 documents
- Intègre des supports et des formats différents
- Suit une rotation régulière et plus rapide que la moyenne (3x)
- N'a pas de classement, il est organisé thématiquement

## Les documents:

- Portent un logo qui les identifie comme "Facile à lire"
- N'ont pas de cote
- Sont identifiés par thème (à travers 2-3 mots clés)
- Peuvent être des adaptations de textes en langage FALC (Facile à lire et à comprendre) ou des textes et ouvrages directement écrits en FAL

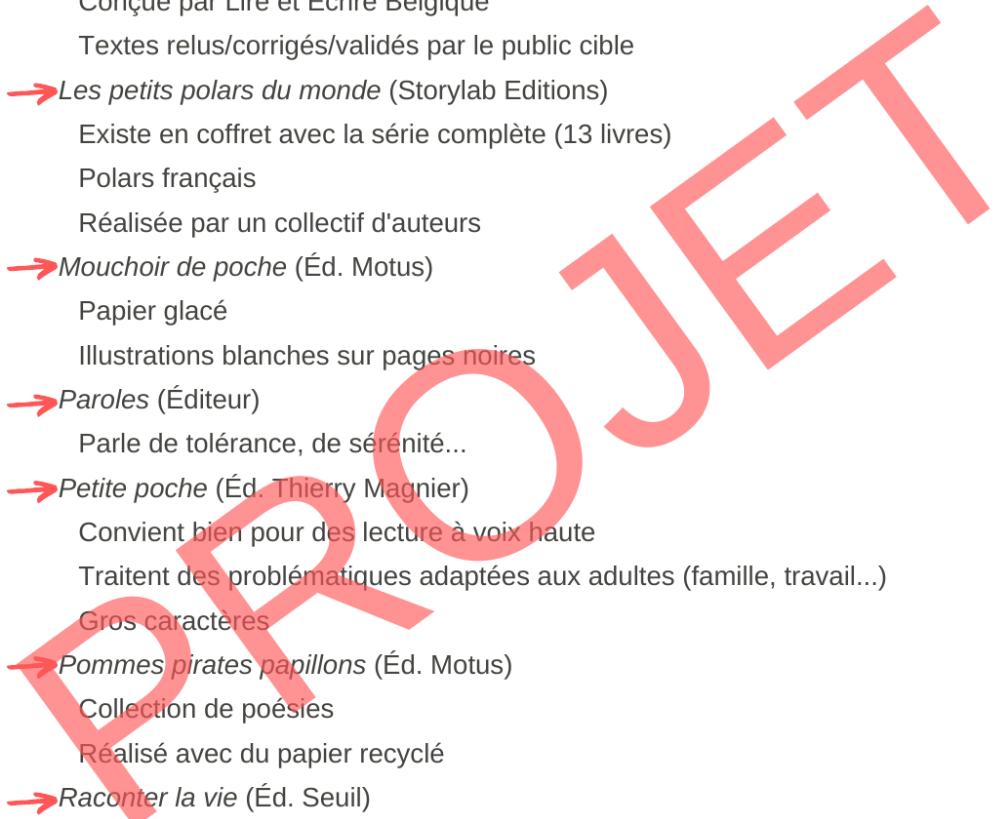
## Conseils pratiques

- Pensez à intégrer une entrée "Facile à lire" dans votre OPAC
- Après avoir été un moment dans l'espace "Facile à lire", les documents peuvent être (re)intégrés dans la collection classique (permettant ainsi aux lectrices/lecteurs de s'approcher de celle-ci si elle/il le souhaite)
- Réfléchissez à des médias "cousins", donc proches de ceux proposés, de manière à ouvrir un chemin aux publics
- Réfléchissez à des conditions de prêt adaptées à ces publics

# 8. LES COLLECTIONS DE BASE

- *Ceux qui ont dit non* (Éd. Actes Sud)  
Biographies de personnalités qui se sont opposées (p. ex Rosa Parks)
- *Collection pour tous* (plusieurs éditeurs)  
Sélection de documents rassemblés par plusieurs bibliothèques de Montréal  
Pensée pour les personnes en difficulté de lecture
- *Des graines et des guides* (Éd. À dos d'âne)  
Présente des personnages connus (Chaplin, Spielberg, Luther King,...)  
Adaptée pour être associée à d'autres médias  
Pensée pour les enfants (dès 8 ans)
- *D'une seule voix* (Éd. Actes Sud Junior)  
Monologues pensés  
Textes adaptés pour des séances de lecture
- *Facilire* (Éd. Encre bleue)  
Livres en grands caractères  
Romans, biographies,...
- *Français d'ailleurs* (Éd. Autrement et Éd. Casterman)  
Docu-fictions sur l'immigration  
Réalisée en collaboration avec le Musée de l'Histoire de l'immigration
- *Grands destins de femmes* (Éd. Naïve)  
Biographies de femmes connues  
Format bande-dessinée
- *Il était une mini fois* (Éd. Didier Jeunesse)  
Adaptation de grands classiques et de contes
- *La petite carrée* (Éd. Dialogues)  
Belles illustrations  
Les auteurs racontent des anecdotes personnelles

## 8. LES COLLECTIONS DE BASE (2)

- 
- *La Traversée* (Éd. Weyrich)
    - Conçue par Lire et Écrire Belgique
    - Textes relus/corrigés/validés par le public cible
  - *Les petits polars du monde* (Storylab Editions)
    - Existe en coffret avec la série complète (13 livres)
    - Polars français
    - Réalisée par un collectif d'auteurs
  - *Mouchoir de poche* (Éd. Motus)
    - Papier glacé
    - Illustrations blanches sur pages noires
  - *Paroles* (Éditeur)
    - Parle de tolérance, de sérénité...
  - *Petite poche* (Éd. Thierry Magnier)
    - Convient bien pour des lectures à voix haute
    - Traitent des thématiques adaptées aux adultes (famille, travail...)
    - Gros caractères
  - *Pommes pirates papillons* (Éd. Motus)
    - Collection de poésies
    - Réalisé avec du papier recyclé
  - *Raconter la vie* (Éd. Seuil)
    - Témoignages et enquêtes
    - Adaptée aux activités de médiation
    - Série achevée depuis 2016
  - *Série B* (Éd. Delcourt)
    - Roman/BD
    - Référence cinématographiques

# 9. LES COLLECTIONS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

## → *Lectures Clé en français facile*

Classiques de la littérature

Glossaire

Dossier pédagogique

## → *Lire en français facile*

4 niveaux (A1-B2)

Glossaire

Dossier pédagogique et *exercices*

Comprend une série de polars (*Inspecteur Dulac*)

## → *Mondes en VF*

Glossaire

Outils pédagogiques sur le site

Version mp3 gratuite



### Attention!

- Si certains publics restent éloignés de la lecture c'est souvent en raison d'échecs scolaires répétés (mais pas forcément).
- Pour que ces publics aient envie d'explorer votre espace "Facile à lire", ils ne doivent donc pas avoir l'impression que les documents que s'y trouvent sont principalement des manuels scolaires ou à but pédagogique.  
Ces collections doivent donc rester un complément aux collections de base, elles sont adaptées pour des activités de médiation mais ne doivent pas primer dans l'espace "Facile à lire".

# 10. SANS OUBLIER...

... d'autres ressources précieuses:

- Les maisons d'édition spécialisées pour des publics particuliers
  - Oser Lire
  - Les éditions de l'Argilète
- Les livres de poche
  - Éditions J'ai lu
- Les livres numériques
- Les livres audio
  - Que sais-je? (version audio)
  - Short Édition (nouvelles de 4-12 minutes)
- La version "Facile à lire" du *Petit Prince* éditée par *Pro Infirmis Fribourg*
- Des genres autres que des romans
  - Bandes-dessinées
  - Romans photos
  - livres de poésie ou haïku
  - ...



## Conseils pratiques

- Choisir des livres audio d'une durée d'une heure maximum
- Une fois les documents repérés, posez-vous les questions suivantes:
  - À qui je veux le conseiller?
  - À quel niveau de "Facile à lire" il correspond?
  - Quels autres documents je peux y associer?

# 11. L'ESPACE

Un espace FAL est:

- Attrayant
- Facilement accessible
- Proche de l'entrée et visible depuis celle-ci

Le mobilier qui le compose est:

- Simple
- Facilement déplaçable (sur roulettes, ou composé de modules légers)
- Coloré, avec des couleurs vives

Pour le réaliser il est recommandé de:

- Utiliser des matériaux simples, comme du matériel de récupération (bois, carton...)
- Collaborer voire en commissionner la création à des ateliers, à des artisan(e)s ou à des artistes locaux, ou encore à des partenaires qui pourraient les réaliser avec de futurs utilisatrices/utilisateurs de l'espace
- Penser cet espace comme un présentoir, une vitrine de librairie: attrant et organisé par thèmes

Il contient:

- Des documents présentés de face ou/et dans des bacs
- Minimum 50 et maximum 100 documents

# 11. L'ESPACE (2)

Magasins où trouver du matériel ou des idées pour ces espaces:

- Demco (F)

<https://www.demco.fr/>

- Ideas Box (F)

<https://www.ideas-box.org/index.php/fr/ideas-box/decouvrez-l-ideas-box>

- Lit en carton (CH)

<https://www.litencarton.ch>

- Mobilier Orika (F)

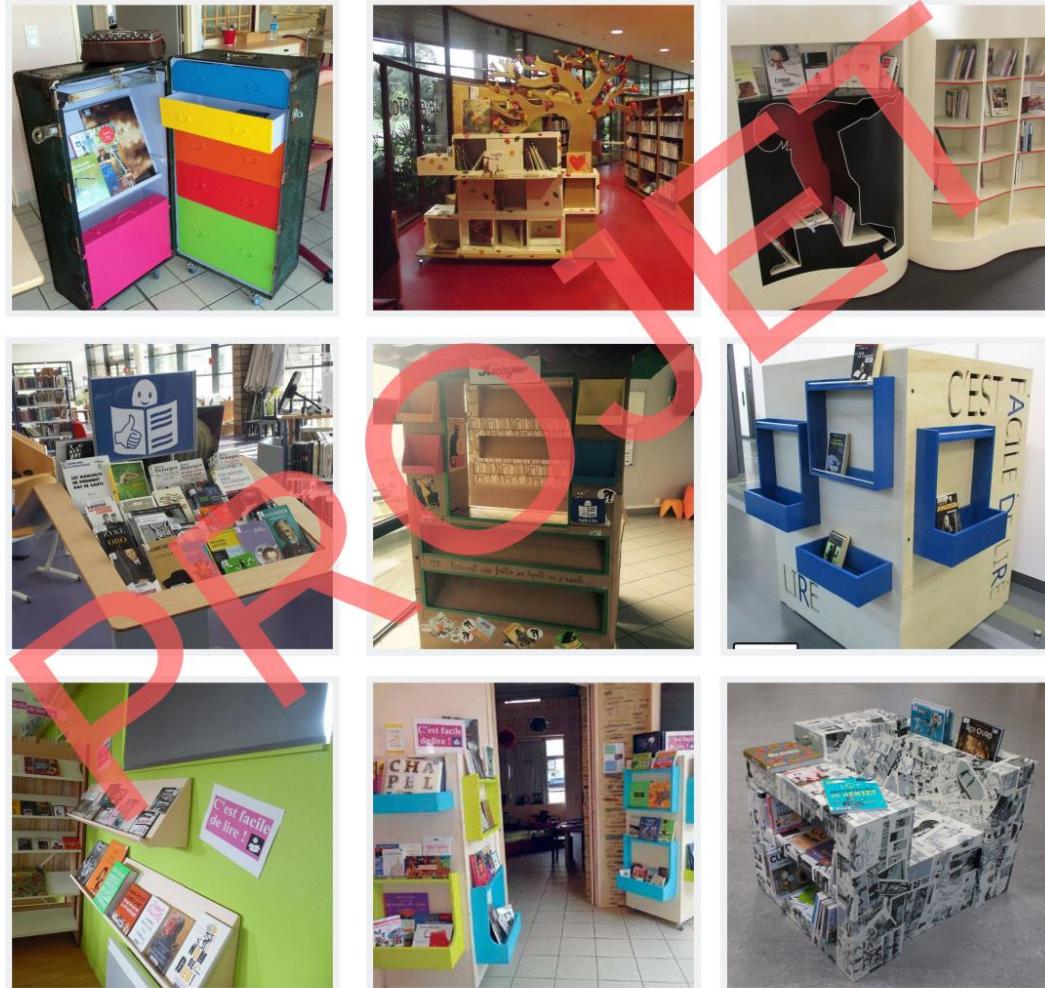
<http://www.mobilier-orika.com/>



## Conseils pratiques

- Donnez un nom à votre espace! "Facile à lire" ou autre chose, vous avez le choix
- Intégrez dans l'espace le logo "Facile à lire" qui le certifie.
- Si l'espace n'est pas visible depuis l'entrée, prévoyez une signalétique simple et attrayante pour y arriver
- Rayonnages classiques, meubles fermés, ou pas facilement accessibles sont proscrits!
- Communiquez autour de cet espace à l'aide d'un vernissage, d'affichettes, à travers les médias locaux,...
- Prévoyez des activités de médiation pour faire vivre et valoriser l'espace

## 12. EXEMPLES D'ESPACES



Médiathèque de Lesneven, Médiathèque de Betton, Médiathèque Madame de Sévigné de Vitré

Médiathèque de Landernau, Maison pour tous de Landernau, Médiathèque d'Ille et Vilaine

Médiathèque La-Chapelle-de-Brain, Médiathèque de Renac, Bibliothèque du Finistère

Source: <https://facilealirebretagne.wordpress.com/>

## 12. EXEMPLES D'ESPACES (2)



Médiathèque de Saint-Pierre-Quiberon, Médiathèque l'Hirondelle de Broons, Bibliothèque de la Ville de Bienne

Médiathèque de Sierre, Bibliothèque régionale de Tavannes, Bibliothèque municipale de Vevey  
Bibliobus de l'UP jurassienne, Bibliothèque municipale et régionale de Moutier, Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel

Source: <https://facilealirebretagne.wordpress.com/> Nicolas Burkhardt et Michela Etique

# 13. LES ACTIVITÉS DE MÉDIATION

Réaliser des activités de médiation en lien avec le "Facile à lire" permet de :

- Présenter l'espace, le faire vivre, le faire évoluer
- Approcher le(s) public(s) cible(s) et leur permettre de se familiariser avec la lecture
- Mieux connaître le(s) public(s) cible(s), ses besoins et envies



## Conseils pratiques

- Réalisez des partenariats, très importants pour la promotion du "Facile à lire"
- Organisez des activités aussi à l'extérieur de la bibliothèque
- Prévoyez des kits, des lots de livres à laisser à des endroits stratégiques fréquentés par le(s) public(s) cible(s) (centre médico-social, centre d'accueil, maison de quartier, cabinet médical, épicerie...)
- Pensez à décliner des activités que vous réalisez déjà (club de lecture, ateliers, contes...) en version "Facile à lire", ou à les adapter au(x) public(s) cible(s)
- La lecture à haute voix est très appréciée par les publics touchés par le "Facile à lire"

# 14. EXEMPLES D'ACTIVITÉS

- Réaliser des visites de l'espace et de la bibliothèque
- Installer des espaces "Facile à lire" à des endroits stratégiques. Les livres peuvent être lus sur place ou empruntés et ensuite ramenés soit à l'endroit où ils ont été empruntés, soit directement à la bibliothèque
- Faire participer le public au choix des livres à intégrer dans l'espace
- Faire intervenir des écrivain(e)s ou illustratrices/illustrateurs pour présenter des livres (ce type d'activité est très utile pour démystifier la lecture auprès de ce(s) public(s) cible(s))
- Proposer des lectures à haute voix, non seulement en bibliothèque mais aussi directement auprès de ce(s) public(s)
- Organiser des lectures spectacles (lectures sur fond musical, livres d'artistes avec des pages découpées à montrer à la lampe torche... )
- Présenter des "valises thématiques", valises remplies de plusieurs documents traitant de la même thématique pour permettre la discussion autour d'un sujet
- Insérer un "Ticket des rois" dans un livre et remettre un petit prix (stylos, chocolats, signets...)

# 15. LES PARTENARIATS

---

Les partenariats permettent de :

- Approcher le(s) public(s) cible(s)
- En savoir plus sur les public(s) cible(s) et sur leurs besoins
- Faire le lien entre
  - 1. Le(s) public(s) et les bibliothèques et inversement
  - 2. La démarche et le(s) public(s)



## Conseils pratiques

- Observez autour de votre bibliothèque et proposez des partenariats
- Présentez la démarche aux personnes que vous connaissez
- Collaborez entre bibliothèques!
- Si vous décidez d'offrir de la documentation (affiches, règlements, lettres...) traduite en langage FAL, vous pouvez vous adresser au Bureau Langage simplifié de Pro Infirmis Fribourg  
(<https://www.langage-simplifie.ch>)

# 16. MESURES DE SUIVI ET D'IMPACT

Prévoir des mesures de suivi et d'impact de votre espace et de vos actions FAL peut demander du temps, mais cela va certainement vous apporter des avantages non négligeables:

- Suivre l'évolution de votre collection, de votre espace et de vos activités FAL
- Avoir une vision claire des points faibles et des points fort de ce que vous avez réalisé en termes de FAL
- Constituer un dossier solide à exposer à vos collègues, à votre hiérarchie, au cas échéant aux autorités que vous devez convaincre de l'utilité et de l'importance de cet espace



## Conseils pratiques

- Tenez une statistique des documents qui sortent le plus souvent, mais aussi de ceux qui n'ont pas de succès
- Menez une enquête auprès de vos collègues pour en savoir plus sur l'impact que votre espace ou activité FAL a sur elles/eux et sur leurs tâches (cela peut prendre la forme d'une discussion, ou d'un questionnaire)
- Comptez et annotez le nombre de personnes qui participent aux activités FAL que vous avez organisées, ou qui par semaine fréquentent l'espace
- Discutez de manière informelle avec ces usagères/usagers ou avec des partenaires, et prenez note de leurs remarques

# 17. FAQ - FOIRE AUX QUESTIONS

## ***La démarche est-elle stigmatisante pour le(s) public(s)?***

Non, la démarche veut justement éviter une stigmatisation qui passe par une limitation des propositions à des livres d'enfants, ou un manque de documents adaptés à proposer à des adultes.

## ***Les livres à images, sans ou avec peu de texte ont ils du sens dans la collection?***

Oui, car certaines personnes ont des grandes difficultés de lecture, même s'il s'agit d'un texte très simple. Les livres illustrés leur permettent tout de même côtoyer l'objet livre et les bibliothèques, ainsi que de gagner de la confiance en soi en opérant un choix (quel document consulter?) et réaliser une activité de manière indépendante.

## ***Les méthodes de langue/livres en français langue étrangère peuvent-elles être intégrées à la collection?***

Oui, mais en quantité raisonnable par rapport aux romans ou aux autres types de média. En effet, une partie du public à laquelle le "Facile à lire" s'adresse, est éloignée de la lecture à cause d'un échec scolaire, ou de la représentation très scolaire qu'elle se fait de la lecture. Mettre ces personnes face à un espace contenant de nombreux documents de ce type pourrait avoir un effet rédhibitoire.

## ***Et les livres pour enfants?***

C'est possible, à condition que les images et les thématiques traitées ne soient pas infantilisantes. Le but du "Facile à lire" est de pouvoir proposer à ces lectrices/lecteurs d'autres documents que ceux qui s'adressent aux enfants.

# 17. FAQ - FOIRE AUX QUESTIONS (2)

---

**Quelle est la différence entre FAL ("Facile à lire") et FALC ("Facile à lire et à comprendre")?**

Les deux démarches poursuivent les mêmes objectifs, à savoir la lutte contre l'illettrisme et l'accès facilité à l'information. Ce qui différencie FAL et FALC est plutôt le logo utilisé pour les identifier, ainsi que les documents concernés (de la littérature pour le premier, de la documentation administrative ou culturelle pour le deuxième).

**Je n'ai pas de place près de l'entrée de la bibliothèque ou du guichet d'accueil.**

**Je peux quand même mettre en place un espace "Facile à lire"?**

Oui, il faut juste qu'une signalétique bien pensée soit aussi installée et que le public soit bien suivi pour qu'un accès à cet espace soit possible.

PRO

# 18. À VOUS DE JOUER!

Vous avez maintenant pris connaissance des bases pour vous initier à la démarche "Facile à lire", grâce à laquelle vous pourrez favoriser la création d'un lien entre des publics éloignés et la bibliothèque.



## N'oubliez pas!

- Soyez empathiques. Ces personnes n'ont souvent pas l'habitude de fréquenter les bibliothèques, et n'en connaissent pas les codes !
- Échangez avec Bibliomedia, entre bibliothèques, avec des partenaires en contact avec le(s) public(s) cible(s), ou encore avec ces mêmes publics pour avoir des retours d'expérience et améliorer votre offre.
- Si vous concevez des kits de livres à déposer à des endroits stratégiques, pensez évolutif.
- Toutes les personnes qui appartiennent aux catégories citées au chapitre 5 ne nécessitent pas toutes des textes "Faciles à lire" et des degrés de besoins différents peuvent se présenter dans la même catégorie de publics
- Faites avec plutôt que pour: collaborez tant avec les public(s) eux mêmes qu'avec des institutions qui les connaissent
- Faites entrer toute la bibliothèque dans la démarche "Facile à lire", par exemple à travers la traduction du règlement en langage "Facile à lire", ou par la présence d'une signalétique adaptée, ou encore avec un site internet (ou une partie du site internet) facile à naviguer...



# 19. BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

---

BILLET, Cyrille, 2015. Bibliographie: des BD qui font la différence... [document Word]. [Consulté le 30 mai 2019]. Disponible à l'adresse: <https://accessibabf.wordpress.com/2015/01/16/bibliographie-des-bd-qui-font-la-difference/>

Fonds de livres en français facile. *Alphabibliotheque.be* [en ligne]. 7 mars 2012. [Consulté le 26 mai 2019]. Disponible à l'adresse : <http://www.alphabibliotheque.be/?fonds-de-livres-en-francais-facile>

FRANCE 3 BRETAGNE, 2017. Dispositif « Facile à lire » dans « 9h50 le matin » du 17 janvier 2017 [enregistrement vidéo]. *YouTube* [en ligne]. 9 novembre 2018. [Consulté le 07 mars 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=WAZ3baVQqQM>

FRANCE 3 BRETAGNE, 2018. La solidarité au cœur de 9h50 le matin Bretagne [enregistrement vidéo]. *YouTube* [en ligne]. 12 décembre 2018. [Consulté le 07 mars 2019]. Disponible à l'adresse : [https://www.youtube.com/watch?v=sOU6\\_oWdTc](https://www.youtube.com/watch?v=sOU6_oWdTc)

*Françoise Sarnowski pour le Prix Facile à Lire Bretagne.* [émission radio]. Rcf L'invité de midi [podcast]. 5 janvier 2017. [Consulté le 13 avril 2019]. Disponible à l'adresse : [https://rcf.fr/sites/default/static.rcf.fr/diffusions/2017/01/05/RCF35\\_INVITH\\_20170105.mp3](https://rcf.fr/sites/default/static.rcf.fr/diffusions/2017/01/05/RCF35_INVITH_20170105.mp3)

GANGLOFF, Doriane, 2015. Le langage facile à lire et à comprendre. *Revue suisse de pédagogie spécialisée*. Avril 2015. Pp 44-50. ISSN : 2235-1205.

IFLA, 1999. *Directives pour les documents faciles-à-lire* [document PDF]. IFLA Professional Reports. N° 59. [Consulté le 27 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://archive.ifla.org/VII/s9/nd1/iflapr-59f.pdf>

IFLA, 2000. *Recommandations pour les programmes de lutte contre l'illettrisme dans les bibliothèques* [document PDF]. Août 2000. [Consulté le 27 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.ifla.org/files/assets/literacy-and-reading/publications/guidelines-for-library-based-literacy-programs-fr.pdf>

# 19. BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE (2)

INCLUSION EUROPE, 2016. *Make your information accessible !* [en ligne]. [Consulté le 27 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://easy-to-read.eu/fr/>

LES CHEMINS DE LECTURE, 2019. *Les chemins de lecture, la lecture accessible pour tous les publics empêchés* [en ligne]. [Consulté le 20 avril 2019]. Disponible à l'adresse : <https://lescheminsdelecture.wordpress.com/>

LIRE ET ECRIRE, 2019. *Association Lire et Ecrire Suisse romande* [en ligne]. [Consulté le 20 avril 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.lire-et-ecrire.ch/>

LIVRE ET LECTURE EN BRETAGNE, 2019a. *Le « Facile à lire » en Bretagne* [en ligne]. [Consulté le 05 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://facilealirebretagne.wordpress.com/>

LIVRE LECTURE BRETAGNE, 2019b. *Livre et lecture en Bretagne*. [en ligne]. [Consulté le 27 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.livrelecturebretagne.fr/>

MOSER, Clemens, 2019. En route vers la Bibliothèque inclusive. *BiblioBE.ch* [en ligne]. 26 mars 2019. [Consulté le 27 mai 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.bibliobe.ch/fr/Dossier/2019/En-route-vers-la-Bibliotheque-inclusive.aspx>

NOMURA, Misako, SKAT NIELSEN, Gyda, TRONBACKE, Bror, 2010. Guidelines for easy-to-read materials [document PDF]. IFLA Professional Reports. N° 120. [Consulté le 27 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.ifla.org/files/assets/hq/publications/professional-report/120.pdf>

SANTI, France, 2019. *Textoh ! Facile à lire* [en ligne]. [Consulté le 27 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.textoh.ch/je-me-pr%C3%A9sente/>

SARNOWSKI, Françoise, 2019. *Facile à lire France & francophonie* [en ligne]. 5 février 2019. [Consulté le 27 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://facilealirefrance.wordpress.com/>

# 19. BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE (3)

---

SARNOWSKI, Françoise, ILLE&VILAINE LE DEPARTEMENT, 2018. Les Essentiels du Facile à lire [en ligne]. Juin 2018. [Consulté le 26 mai 2019]. Disponible à l'adresse : <https://fr.calameo.com/read/0047199231b2adbf286b2>

SARNOWSKI, Françoise, 2018b. Les espaces « facile à lire ». In : SOULAS, Christine [directrice]. (*Ré*-aménager une bibliothèque. Villeurbanne Cedex : Presses de l'ENSSIB. Pp. 29-37. La boîte à outils. ISBN 978-2-37546-058-0

SARNOWSKI, Françoise, 2016. Choix de livres « faciles à lire » [document PDF]. 2ème édition. Mars 2016. [Consulté le 20 mai 2019]. Disponible à l'adresse : [http://chronique.bibliopass.fr/public/Fichiers\\_texte/Livret2\\_facile\\_a\\_lire\\_mars2016.pdf](http://chronique.bibliopass.fr/public/Fichiers_texte/Livret2_facile_a_lire_mars2016.pdf)

SARNOWSKI, Françoise, 2013. Choix de livres « faciles à lire » [document PDF]. Octobre 2013. [Consulté le 20 mai 2019]. Disponible à l'adresse : [https://www.livrelecturebretagne.fr/wp-content/uploads/2014/03/Livret\\_kit\\_facile\\_lire.pdf](https://www.livrelecturebretagne.fr/wp-content/uploads/2014/03/Livret_kit_facile_lire.pdf)

VASSORT, Marine et al., 2016. *Le livre pour tous. Susciter le désir de lire* [document PDF]. [Consulté le 22 avril 2019]. Disponible à l'adresse : [www.culture.gouv.fr/content/download/151291/.../1/.../CRIPACA\\_lelivrepourtous.pdf](http://www.culture.gouv.fr/content/download/151291/.../1/.../CRIPACA_lelivrepourtous.pdf)

## NOTES



## NOTES



# PROJET